

n° 453
FÉVRIER
2017
4,60 €

silence

TRAVAILLER MOINS, ET SI ON ESSAYAIT ?

CONSTRUCTION EN TERRE CONTRE LOBBIES DU CIMENT

REPORTAGES EN ISÈRE, CHARENTE-MARITIME, VAL D'OISE, GARD, OISE...



écologie • alternatives • non-violence

3 QUESTIONS À...

Anne-Cécile Reimann
et Philippe Gobet,
de Contratom



Alors que les sondages ont longtemps donné la position antinucléaire comme majoritaire, la votation pour l'arrêt des réacteurs de plus de 40 ans qui a eu lieu en Suisse le 27 novembre 2016 a été perdue (54,2 % contre l'initiative). Qu'est-ce qui a fait basculer une partie de l'opinion ?

Les sondages ne veulent rien dire (voir Trump) ! Selon les analyses publiées dans les médias après le vote, ce sont les votant-es du centre qui ont changé d'avis avec le temps. Chez les femmes, la sortie rapide a été plus soutenue que chez les hommes (49 % contre 43 %). Les plus diplômé-es ont voté en faveur de l'initiative (55 %) tandis que les moins diplômé-es ont voté contre (42 % de oui). 56 % des citoyen-es étaient pour, seulement 41 % en zone rurale.

Les pronucléaires ont fortement mis en avant des arguments fallacieux (indépendance nationale alors que, comme en France, l'uranium est importé à 100 % ; risque de pénurie de chauffage électrique... alors qu'en hiver, il faut mettre en route les centrales thermiques pour faire face à ces pointes de consommation...). Mais ces arguments ont fait mouche : la pénurie de courant semble faire plus peur que le risque d'accident.

On constate que les cantons francophones se sont prononcés pour la sortie rapide du nucléaire, ce qui a été refusé par les cantons germanophones. Alors que les Allemands sont plus antinucléaires que les Français, comment expliquer cette inversion linguistique ?

Les cantons de Bâle-Ville (60 %) Genève (59 %), Neuchâtel (57 %), Jura (57 %), Vaud (55 %) ont voté majoritairement pour la sortie rapide du nucléaire. Seul celui de Bâle-ville est germanophone.

Les Suisses germanophones sont de manière générale, c'est vrai, plus "écologiques" que les Suisses-romands, surtout dans les petits gestes de la vie quotidienne, mais ils sont aussi, même si c'est un peu une caricature, plus

"obéissants" : quand le Conseil Fédéral appelle à voter dans un sens, ils se disent qu'il a de bonnes raisons... C'est ainsi que de nombreuses initiatives populaires sont rejetées. Il faut aussi souligner que les cinq centrales suisses se trouvent toutes dans les cantons germanophones, et donc que les habitant-es de ces régions défendent leurs emplois : dans certaines communes proches des réacteurs, le "non" atteint jusqu'à 95 %.

Comment le mouvement antinucléaire suisse va-t-il relancer le débat sur la sortie du nucléaire ?

Ce n'est pas le mouvement antinucléaire qui va remettre la question sur le tapis, mais tout bêtement les intérêts économiques ! Le manque de rentabilité des installations nucléaires va inexorablement conduire les exploitants à fermer les centrales, à l'instar de celle de Mühleberg qui va cesser de fonctionner fin 2019. Elle est mise à l'arrêt pour des raisons basement économiques : elle n'est plus rentable (et non pas en raison de

ses nombreuses fissures !). Axpo, un exploitant (1), a proposé à EDF de lui vendre ses parts dans les réacteurs suisses, mais l'électricien français a refusé. Axpo les a alors proposées à la Confédération helvétique pour 1 FS symbolique !

Il reste à espérer que nous aurons la peau de ces vieilles casseroles avant qu'elles aient la nôtre !

■ Contratom, case postale 65, CH - 1211 Genève 8, Suisse, tél : 022 321 57 09

(1) Note de la rédaction : Axpo est une société dont le capital appartient à neuf cantons suisses.

DE LA PRISON FERME POUR JÉRÔME CAHUZAC



LA VOIE EST LIBRE POUR MANUEL VAUS



DISCRIMINATIONS À L'EMBAUCHE : UN TESTING ACCABANT



LE PLAN DE FRANÇOIS FILION POUR SAUVER LA SÉCURITÉ SOCIALE



■ DOSSIER TRAVAILLER MOINS, ET SI ON ESSAYAIT ?

5 Inventer, une entreprise en bâtiment pas comme les autres

Située en Haute-Garonne, cette société coopérative et participative (SCOP) de huit personnes organise le temps de travail en fonction des besoins collectifs de l'activité mais aussi des besoins individuels.

6 La réduction du temps de travail n'est pas un long fleuve tranquille

Alors que les gains de productivité et le chômage de masse qu'ils engendrent appellent à aller plus loin dans le partage et la réduction du temps de travail, le débat sur la question pâtit des contrevérités largement répandues sur les 35 heures.

10 Les 32 heures, c'est possible, et ça se fait même déjà

Les 32 heures, notamment sous la forme d'une semaine de quatre jours, peuvent apparaître comme une innovation sociale allant plus loin que les 35 heures, pourtant largement remises en question. En réalité, elles ont déjà fait l'objet d'une loi par le passé, et de grandes entreprises les ont adoptées.

13 Ailleurs en Europe

Un petit tour chez nos voisins européens tord le cou aux idées reçues et montre que la réduction du temps de travail est plus que jamais d'actualité.

■ CHRONIQUES

- 16 *Bonnes nouvelles de la Terre*
L'île danoise de Samsø apprend à vivre sans pétrole
- 21 *En direct de nos colonies*
Que cache le réendettement du Congo-Brazzaville ?
- 22 *Nucléaire ça boum !*
La France se démène !
- 23 *L'écologie, c'est la santé* : La chasse au Centre International de Recherche sur le Cancer est ouverte !
- 25 *Catastrophe de Fukushima*
Les voix silencieuses
- 26 *100 dates féministes pour aujourd'hui*
1791 : Tricoteuses révolutionnaires

■ ARTICLES

29 L'Europe du nord lance des voies cyclables rapides interurbaines

Le vélo électrique permet de parcourir des distances de plusieurs dizaines de kilomètres. De là l'idée d'offrir des pistes cyclables rapides en périphérie des grandes villes.

30 La construction en terre entravée par les lobbies du ciment

En Isère, le Domaine de la terre est un quartier d'habitat social unique en France. Les 70 logements y sont construits en terre crue, une ressource naturelle et locale, recyclable et non polluante.

33 Ile d'Oléron : Un restaurant zéro déchet

Le restaurant De l'île aux papilles a vu le jour en février 2016 sur l'île d'Oléron (Charente-Maritime). Sébastien Riandière et Sarah Aubin ont décidé de favoriser les aliments locaux... et de tenter d'aller vers le zéro déchet.

34 Adama Traoré, tué par les gendarmes

Le 19 juillet 2016 à Beaumont-sur-Oise (Val d'Oise), Adama Traoré, 24 ans, en pleine santé, décède alors qu'il est entre les mains de la gendarmerie. La famille d'Adama se bat pour que la justice et la vérité soient faites sur ce drame.

36 La Calebasse, quels choix technologiques pour rester autonomes ?

La Calebasse, groupement d'achat local du Gard, a remis en question certains de ses outils informatiques et privilégie le lien plutôt que l'efficacité technologique.

38 Saliou et l'Arbre à poule

Il était une fois la rencontre entre Saliou, jeune migrant de 20 ans en demande d'asile, et l'équipe de l'Arbre à poule, ferme pédagogique et agroécologique de Villers-Saint-Paul, dans l'Oise...

40 En Crête, antimilitarisme et accueil des réfugiés

La base militaire états-unienne de Souda, en Crête, est un lieu idéalement placé pour des interventions en Libye, en Syrie, etc. Les armées du monde entier y envoient des militaires dans le cadre de l'OTAN. Mais le collectif Kanaima s'insurge...

48 Revenir sur nos pas, Zone d'exclusion de Fukushima

Depuis mars 2011, Carlos Ayesta et Guillaume Bression se sont rendus à de nombreuses reprises dans la région de Fukushima et dans le no man's land qui entoure le site accidenté.

■ BRÈVES

- 15 Société • 15 Climat • 16 Alternatives
- 18 Environnement • 20 Politique • 21 Nord/Sud
- 22 Paix • 23 Santé • 24 Énergies • 25 Nucléaire
- 26 Femmes, hommes, etc. • 27 Annonces
- 28 Vélo(rution) • 28 Agenda • 41 Courrier
- 42 Livres • 46 Quoi de neuf ?

Prochain dossier
**Créer des lieux
alternatifs**



Les infos contenues dans ce numéro ont été arrêtées le 4 janvier 2017.

Editeur : Association Silence - **N° de commission paritaire** : 0920 D 87026 - **N° ISSN** : 0756-2640 - **Date de parution** : 1^{er} trimestre 2017 - **Tirage** : 4650 ex. - **Administrateurs** : Pascal Antonanzas, Eric Cazin, Monique Douillet, Nadège Tromeur - **Directrice de publication** : Monique Douillet - **Comité de rédaction** : Michel Bernard, Monique Douillet, Guillaume Gamblin, Danièle Gonzalez, Gaëlle Ronsin, Anaïs Zuccari - **Pilotes de rubriques** : Christian Araud, Cécile Baudet, Rebecca Bilon, Caroline Bojarski, Patrice Bouveret, Frédéric Burnel, Christian David, Natacha Gondran, Emilienne Grossemey, René Hamm, Divi Kerneis, Jean-Pierre Lepri, Pascal Martin, MickoMix, Annie Le Fur, Fabrice Nicolino, Jocelyn Peyret, Marcel Robert, Pinar Selek, Xavier Sérédine, Francis Vergier - **Maquette** : Damien Bouveret (www.free-pao.fr) - **Dessins** : Emma, Lasserpe, Lecroart - **Correcteurs** : Andrée Battagliéri, Bernadette Bidaut, Bernard Capelier, Monique Douillet, Isabelle Hernandez, Emmanuelle Pingault - **Photographes** : Marc Bernard, B-rob, Philippe Desmazes, Greenpeace, Emmanuel Ligner, Alexander Rath, Jessi Satin, Michael Sohn, Christophe V. - **Et pour ce n°** : Isabelle Cambourakis, Sophie Chapelle, Saliou Diallo, Dominique Lalanne, Yann-Gaël Largillet, Lorène Lavocat, Marie-Paule Lecoq, Baptiste Mylondo, Xavier Rabilloud, Lilian Robin, A. Strid, Nils Svanström, Yanis Thomas, Léa Till, François Veillerette, Francis Vergier - **Couverture** : Paris, musée d'Orsay - **Internet** : Damien Bouveret, Xavier Sérédine - **Développement supports informatiques** : Christophe Geiser (e-smile.org) - **Archives** : Mimmo Pucciarelli.

Les textes sont sous la responsabilité de leurs auteurs. Les brèves sont des résumés des informations que l'on nous communique. Textes : sauf mention contraire, la revue autorise, sous réserve de citer la source, la copie illimitée à usage privé des textes. Les utilisations à usage pédagogique sont également autorisées. Tout usage commercial est soumis à notre autorisation. Illustrations : Les photos et dessins restent la propriété de leurs auteurs.

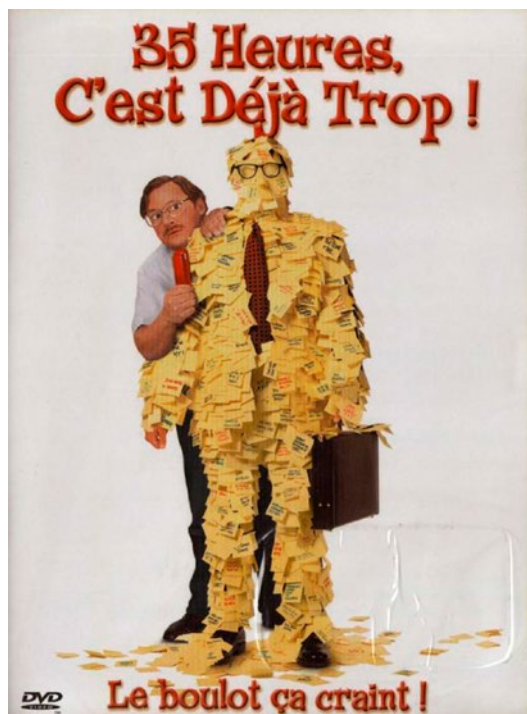
Association Silence

9, rue Dumenge,
69317 Lyon Cedex 04
Tél. : 04 78 39 55 33
www.revuesilence.net

Abonnements : Claire Grenet : mardi et jeudi : 10h-12h / 14h-17h • **Dépositaires, stands et gestion** : Olivier Chamarande : mardi et jeudi : 10h-12h / 14h-17h • **Rédaction** : Guillaume Gamblin et Michel Bernard : lundi et mercredi : 10h-12h / 14h-17h

Virements bancaires : IBAN : FR76 4255 9000 1221 0257 7250 335
Code BIC : CCOPFRPPXXX

Pour la Belgique : contact et règlement à Les Amis de la Terre, Belgique, 98 rue Nanon – 5000 Namur – Belgique, Tél. : 0032 81 39 06 39, IBAN : BE24 5230 8042 8738 - Code BIC : TRIOBEBB



ÉDITORIAL

Le temps de vivre

L'année 2016 aura été marquée par les luttes sociales contre la loi Travail en France. Pourtant, 2016 était aussi la date anniversaire des 80 ans du Front populaire, des premiers congés payés. Si l'on remonte au 19^e siècle, on observe une tendance inéluctable à la réduction du temps de travail salarié, allant de pair avec l'augmentation de la productivité. C'est une tendance partagée partout en Europe. La remise en cause de la réduction du temps de travail représente un recul historique.

Il convient de préciser que nous parlons ici du travail salarié (1), exercé sous l'autorité d'un employeur, encadré par une législation que les contrats doivent respecter. Pour être plus précis, on devrait d'ailleurs parler d'emploi, car le travail pourrait être entendu comme toute activité au sens large, sans qu'elle fasse nécessairement l'objet d'une rémunération sociale ou personnelle. Par exemple, nettoyer une rue, garder des enfants, repeindre un appartement, aider une voisine à faire ses courses : emploi, travail ou activité ? Ce sont les notions de lien de subordination et de salariat qui font la différence, mais pas le contenu même de l'action. Ce qui est alors intéressant quand on élargit sa vision, c'est de mesurer à quel point, même si l'emploi diminue, le travail ne manque pas... Et dans tout ça, quand est-ce qu'on respire ?

Dans ce dossier, nous avons souhaité remettre ce sujet en discussion, partant du constat que la réduction du temps de travail de manière choisie pouvait être un levier puissant pour construire une société décroissante, parce qu'elle pose inéluctablement la question de la consommation (quoi, combien ?), la relation de soi au reste du monde (qu'est-ce que je donne, qu'est-ce que je reçois ?), et finalement du sens (pourquoi ?). Nous proposons pour cela de questionner les représentations, analyser les statistiques, écouter les parcours des gens, observer les expériences européennes, relire les philosophes.

Léa Till

(1) Le salariat concerne 91 % de l'emploi en France (source : INSEE).



LES LONGUES JOURNÉES

amènent les BAS SALAIRES
provoquent le CHOMAGE
engendrent la TUBERCULOSE
réduisent à la MISÈRE
poussent à l'ALCOOLISME

ELLES RENDENT LA FAMILLE MALHEUREUSE.



LES COURTES JOURNÉES

amènent les HAUTS SALAIRES
diminuent le CHOMAGE
sauvegardent la SANTÉ
assurent le BIEN-ÊTRE
permettent de se constituer un FOYER

ELLES RENDENT LA FAMILLE HEUREUSE.



Marc Bernard

▲ Chantier d'Inventerre

Inventerre, une entreprise en bâtiment pas comme les autres

Située en Haute-Garonne, cette société coopérative et participative (SCOP) de huit personnes organise le temps de travail en fonction des besoins collectifs de l'activité mais aussi individuels.

ILS ET ELLES SONT OUVRIER-ES, MAÇON-NES et charpentier-es. Leur savoir-faire : la rénovation et la construction en terre-paille. Leur démarche repose sur trois piliers : l'autogestion, la maîtrise de l'outil de travail, la construction écologique.

Lors de l'établissement du planning d'un chantier, le temps de chacun-e est évalué sur une moyenne de 75 % à 80 % de temps de travail et non 100 %, ce qui fait qu'un chantier qui durerait cinq semaines avec une entreprise classique, prend sept semaines environ avec la SCOP.

Une fois le chantier lancé, le temps de travail des un-es et des autres est réajusté chaque jour en réunion d'équipe. On fait le point sur les contraintes personnelles de chacun-e et les besoins du chantier, et on régule au jour le jour. Certain-es peuvent avoir besoin de plus de temps pour eux ou elles, d'autres peuvent avoir plus de besoins financiers ; on en tient compte pour que tout le monde s'y retrouve, les salarié-es comme les client-es.

La réduction du temps de travail fait partie des choix de départ des associés de la SCOP, et ça leur réussit. Quand un membre y entre, il ou elle y reste en

général jusqu'à sa retraite. L'entreprise, elle, fêtera ses 30 ans en 2017.

Autogérée, la coopérative ne fait pas non plus de distinction de salaires : tout le monde gagne autant, c'est-à-dire 12 € bruts de l'heure, soit 1,24 fois le SMIC. Ce qui donne un salaire annuel de 13 000 € à 15 000 €. *"Avec ce salaire, je fais des économies ! Il faut dire que nous avons construit notre maison depuis longtemps avec Mary, ma compagne et associée",* précise Alain Marcom, l'un des fondateurs.

Et que fait-il du temps libéré ? Bientôt retraité, Alain fait son jardin, bouquine, lutte contre une autoroute, participe à une association de diffusion des savoir-faire en construction écologique, rédige un guide de bonnes pratiques, fait de la recherche ethnologique sur les constructions en terre dans le monde, milite aussi dans le Réseau coopératif travail autogestion (RECOTA), réseau informel de SCOP pour faire valoir l'autogestion, les organisations non hiérarchisées et non capitalistes.



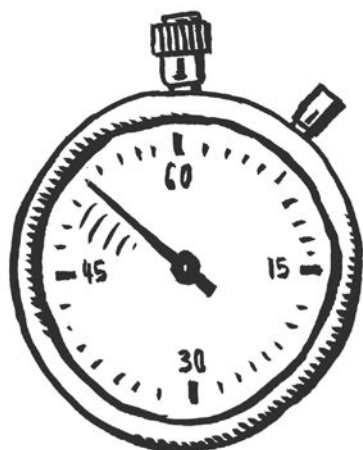
Contacts :

Inventerre, La Frise,
31460 Francarville,
tél : 05 62 18 91 39

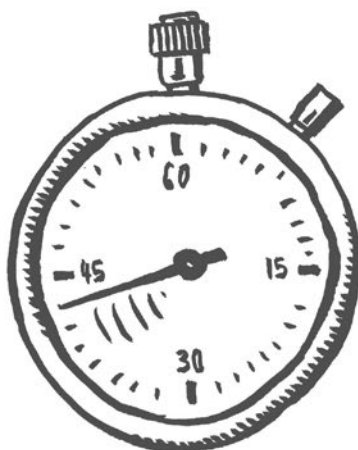
Réseau coopératif
travail autogestions :
<http://recota.org>.

Léa Till ■

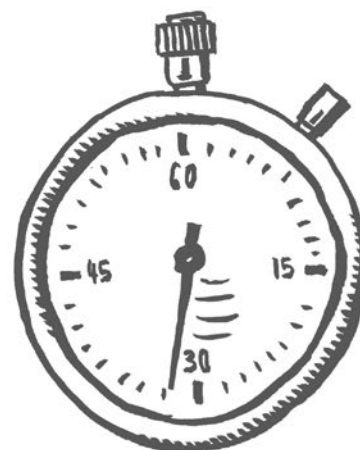
HIER



AUJOURD'HUI



DEMAIN



La réduction du temps de travail n'est pas un long fleuve tranquille

Alors que les gains de productivité et le chômage de masse qu'ils engendrent appellent à aller plus loin dans le partage et la réduction du temps de travail, le débat sur la question pâtit des contrevérités largement répandues sur les 35 heures.

AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, ce ne sont pas moins de 1,2 millions de chômeur-ses supplémentaires qui ont été enregistrés en France, soit un rythme moyen de 20 000 par mois. Et ce n'est que la partie visible de l'iceberg, car à ces chiffres effarants — qui ne traduisent que l'augmentation du "stock" de chômeuses inscrit-es —, s'ajoute le nombre de personnes qui arrivent en fin de droit et sortent ainsi des statistiques du chômage.

A MAUVAISES QUESTIONS, MAUVAISES RÉPONSES

Pourtant, le débat sur le temps de travail est, comme tant d'autres sujets socio-économiques, phagocyté par l'idéologie néolibérale, et peut se résumer à la question suivante : "Puisque nous sommes dans une période de crise économique historique, est-ce le moment de travailler moins ?" Cette question rhétorique, à laquelle la réponse attendue est évidemment négative, repose sur un raisonnement absurde : on pourrait réduire le chômage si les gens travaillaient davantage.

Il va de soi que les solutions ne viendront pas des élites économiques. Pourquoi chercheraient-elles à réduire le chômage de masse, quand celui-ci est l'instrument de chantage parfait pour faire pression

sur le niveau des salaires et les conditions de travail ? L'argument avancé est que l'encadrement par la loi de la durée légale du travail dissuade les entreprises d'embaucher du personnel. Pourtant, on se demande bien pourquoi elles embaucheraient, dès lors qu'elles ont la possibilité de faire travailler plus longtemps leur personnel déjà en place. C'est encore et toujours le même argument de la compétitivité qui revient : si nous avons un chômage de masse, c'est que nous ne sommes pas assez compétitifs. Le problème est que ce raisonnement est sans fin : il y aura toujours un pays concurrent dans lequel les gens travailleront davantage et pour moins cher. Le seul résultat à attendre de cette voie est une spirale de moins-disant dans laquelle les travailleur-ses ont tout à perdre. Mais surtout, la compétitivité ne représente qu'un fragment du problème, car les délocalisations ne représentent qu'entre 10 % et 15 % des destructions d'emplois.

VOYAGE EN TERRE INCONNUE

En vérité, le chômage endémique que connaissent les pays dits développés est essentiellement la résultante des gains de productivité colossaux qui ont été réalisés au cours du 20^e siècle, particulièrement depuis les années 1970 avec les progrès de l'automatisation, de



En France, la durée légale du travail à temps plein est de 35 heures. Du fait des heures supplémentaires, le temps de travail effectif est en moyenne de 37,4 heures. Lorsque l'on inclut dans le calcul les contrats à temps partiel, cette durée tombe à 34,5 heures. Elle est de 34,3 heures en Allemagne, 34,6 heures en Suède, 35,5 heures au Royaume-Uni, 33,4 heures au Danemark, 30,4 heures aux Pays-Bas... et 34,4 heures aux Etats-Unis. Si l'on va encore plus loin et que l'on inclut dans le calcul les chômeurs, soit l'ensemble de la population active, la durée moyenne du travail est d'environ 30 h en France, contre 28 h en Allemagne. En d'autres termes, malgré leur taux de chômage respectif variant du simple au double, la France et l'Allemagne n'ont respectivement que 80,2 et 83,1 emplois à temps plein à pourvoir pour 100 personnes sur le marché du travail.

La coopérative d'inactivité : bosser moins, c'est polluer moins

Les bonnes raisons de réduire le temps d'emploi ne manquent pas. Nous avançons celle-ci, tirée des travaux de Juliet Schor (1) : bosser moins, c'est polluer moins. Pour nous, la question est donc : comment passer à l'action ? Sans attendre une nouvelle réduction du temps d'emploi, nous pouvons opter pour le temps partiel choisi, mais encore faut-il que le salaire le permette (un mi-temps au SMIC ne correspond pas à un mi-temps de cadre), et puis surtout, encore faut-il pouvoir y accéder. En effet, dans l'état actuel du droit, si vous ne relevez pas des quelques cas permettant un accès de droit au temps partiel, vous ne bénéficierez que d'un droit de demander ! Et votre employeur, lui, aura tout le loisir de refuser. C'est pourquoi la coopérative d'inactivité milite pour l'instauration d'un droit inconditionnel au temps choisi, accompagné d'une prime au temps partiel payée par l'entreprise, afin de lever les freins économiques pour les employés et d'éviter tout effet d'aubaine du côté des employeurs.

Baptiste Mylondo et Lilian Robin
www.cooperativedinactivite.org,
contact@cooperativedinactivite.org.

(1) Juliet Schor, "Emploi, bien-être et écologie : pourquoi il est urgent de réduire le temps de travail aux Etats-Unis", *LEconomie politique*, n° 58, avril 2013

l'informatique, du numérique et de l'intelligence artificielle (1).

Ces progrès techniques ont permis de soulager l'humain de tâches dangereuses, fastidieuses ou avilissantes, mais, par la même occasion, ils ont rendu le travail humain de moins en moins nécessaire.

Cette révolution technologique est loin d'être achevée, et ne va aller qu'en s'amplifiant. Politiquement et socialement, il s'agit d'un voyage en terre inconnue. A partir du moment où le travail, ou plutôt l'emploi rémunéré, devient une "denrée" qui se raréfie, la question de son partage juste et équitable va inéluctablement se poser et devenir un enjeu crucial de cohésion sociale. Sauf à accepter l'idée d'une société hyperclivée où une minorité a une activité rémunérée, pour laquelle elle est prête à tout accepter, pendant que la majorité survit avec les minima sociaux, la solidarité familiale et son sens de la débrouille. C'est déjà le cap que suit notre société d'aujourd'hui : certain-es salarié-es accumulent les heures supplémentaires jusqu'à l'épuisement professionnel, pendant que d'autres font zéro heure et désespèrent de retrouver une activité.

DIMINUER LA DURÉE DES TEMPS PLEIN OU MULTIPLIER LES TEMPS PARTIELS ?

Pour faire face au chômage de masse, les pays occidentaux ont déjà commencé à s'engager sur la voie du partage du temps de travail, mais selon des méthodes différentes. En France, on a choisi de réduire la durée du travail à temps complet par la voie légale. En Allemagne et dans d'autres pays du nord de l'Europe, ce sont les temps partiels qui ont explosé. Cette donnée est pourtant constamment occultée par la sphère politico-médiatique : l'Allemagne est, avec ses 5 % de chômage, inlassablement prise comme modèle à suivre en matière

(1) Avec les progrès dans l'informatique et le numérique, tous les secteurs de l'économie sont désormais concernés, y compris des professions intellectuelles hautement qualifiées qui ne se sentent pas encore menacées, comme la finance, le droit ou la médecine. Une étude de chercheurs de l'université d'Oxford évalue en effet à 47 % la part des métiers qui seront touchés par l'automatisation dans les quinze prochaines années (*The Future of Employment : How Jobs are Susceptible to Computerisation?*, 2013).



Pour aller plus loin

Livres

- *Non au temps plein subi – Plaidoyer pour un droit au temps libéré*, Samuel Michalon, Baptiste Mylondo, Lilian Robin, Editions du croquant, 2013
- *Einstein avait raison : il faut réduire le temps de travail*, Dominique Méda et Pierre Larroustourou, l'Atelier, 2016
- *Le Dernier qui s'en va éteint la lumière*, Paul Jorion, Fayard, 2016
- *L'intégrale de Gaston Lagaffe*, Dupuis

Bâtir la civilisation du temps libéré La fin de l'emploi, une chance ?

Dès les années 60, les économistes et sociologues tels que Jean Fourastier et Joffre Dumazedier (1) nous invitaient à réfléchir aux perspectives qu'offrait la réduction du temps de travail. En 1974, le philosophe André Gorz parlait de sortir de la civilisation du travail pour bâtir la civilisation du temps libéré. La progression de la productivité supprime en effet plus d'emplois qu'elle n'en crée. Et ce n'est peut-être pas une mauvaise nouvelle.

Se libérer du travail doit permettre de rétablir un nouvel équilibre entre travail rémunéré et activités productives non rémunérées, et pouvoir en permanence arbitrer entre niveau de consommation et degré d'autonomie, entre "avoir" et "être". En somme, la fin de l'emploi est une chance pour l'écologie et la décroissance.

Plus récemment, Bernard Stiegler (2) a repris cette vision, en distinguant bien le travail et l'emploi. L'emploi permet de gagner un salaire mais n'a pas forcément de rapport avec nos aspirations personnelles, alors que le travail est ce qu'on développe en accomplissant une activité qui nous tient à cœur.

LT

(1) Jean Fourastier, *Les 40 000 heures*, Robert Laffont, 1965 et Joffre Dumazedier, *Vers une civilisation du loisir ?*, Seuil, 1962

(2) "Sortir de cet immense processus de prolétarianisation", *Magazine Society*, décembre 2015

Comment une société moderne pourrait fonctionner, et vivre mieux qu'aujourd'hui, en réduisant radicalement le temps de travail ?

TRAVAILLER UNE HEURE PAR JOUR



▲ Brochure téléchargeable sur le site bizimugi.eu

LES 35 HEURES ACCUSÉES DE TOUS LES MAUX

Encore aujourd'hui, les médias français et internationaux véhiculent volontiers l'idée selon laquelle les Français-es ne travailleraient pas assez, que les 35 heures seraient un de ces exotismes économiques ou exceptions culturelles dont la France a le secret, celle-ci récoltant de ce fait le chômage qu'elle mérite. Ne sont pas à une contre-vérité près ceux et celles qui ont intérêt à museler le débat et empêcher toute réflexion profonde sur le temps de travail et son partage.

Il est effectivement saisissant de voir à quel point les 35 heures sont instrumentalisées à des fins idéologiques et politiciennes. Il est vrai qu'au cours des années 1998-2000, le passage aux 35 heures a fait l'objet d'un débat mal conduit, que la réforme a été imposée plutôt que négociée, mal financée, et que certains secteurs d'activité y ont été mal préparés. En premier lieu, le secteur hospitalier, où les 35 heures ont considérablement désorganisé les services. Ensuite, tous les aménagements successifs de la loi ont créé plus de confusion qu'autre chose. Très rapidement, les 35 heures ont été accusées de tous les maux, comme d'effrayer les investisseurs, de brider la compétitivité des entreprises, d'augmenter le coût du travail et d'être, au final, l'explication toute trouvée du chômage de masse. Partant, elles sont également devenues l'épouvantail du débat politico-médiatique : la droite cherche à capitaliser sur leur effet repoussoir et la gauche réformatrice renonce à s'engager davantage sur une voie qui ne lui rapportait que de mauvais résultats électoraux.

DES PISTES POUR AVANCER

Un rapport sur les politiques de réduction du temps de travail, réalisé par l'Inspection générale



des affaires sociales, établit quant à lui le nombre de créations d'emplois à 350 000 entre 1998 et 2002. Il considère comme fragiles les arguments avancés pour contester ces chiffres, ainsi que ceux imputant aux 35 heures un effet négatif sur la compétitivité. En revanche, les politiques de recours au temps partiel menées entre 1993 et 2002 font l'objet, avec 150 000 créations seulement, d'un bilan plus mitigé. Le rapport souligne l'aspect contre-productif du recours aux heures supplémentaires en période de faible croissance, à cause des effets d'aubaine induits. C'est pourtant bien l'augmentation de la durée effective du travail qui est recherchée par tout le détricotage des 35 heures opéré depuis 2002, avec la loi travail de 2016 pour point d'orgue.

Ce rapport livre dix recommandations, qui tranchent également avec les orientations retenues par les gouvernements successifs. Elles portent sur des outils et des dispositifs tels que la retraite progressive, le plafonnement du temps de travail des cadres, le recours aux temps partiels avec majoration de salaire (80 % payés 90 %, ou 90 % payés 95 %), la participation collective des salariés à la détermination de leurs horaires, la création d'un congé de soutien familial ambitieux... Et également le redéploiement des exonérations de charges sociales afin d'inciter les entreprises à réduire le temps de travail de leurs employés de 10 %. Soit un passage à la semaine de 32 heures, en somme.

Nils Svanström ■

Pour aller plus loin

Internet

- <https://collectif-roosevelt.fr>. Collectif Roosevelt, créé en 2012 notamment par Stéphane Hessel, Edgar Morin, Susan George
- www.sortirdutravail.org, mine de réflexions et d'informations
- <https://bizimugi.eu/travailler-une-heure-par-jour>. Brochure *Travailler une heure par jour*, de Bizi

Radio

- *La fin du travail*, Les Pieds sur terre, émission du 26/04/2016, www.franceculture.fr

Bernard, 60 ans, expert du temps partiel choisi

AVEC DEUX C.A.P. EN poches, Bernard est recruté en 1977 dans une grosse société du secteur de l'énergie comme mécanicien fraiseur, à temps plein. A 35 ans, il prend une année sabbatique pour faire le tour de la Méditerranée en voilier, sa grande passion.

A son retour en entreprise, il demande une réduction progressive de son temps de travail, à 70 % puis à 60 % pour, tout simplement, prendre le temps de vivre. Son salaire réduit d'autant, il vit avec un peu moins d'un SMIC avec sa compagne et ses deux enfants, mais la question financière n'a pas été un problème : *"On cuisinait plus de légumes et moins de viande!"*



Bernard sur son voilier

Notons toutefois qu'aucune embauche n'a été réalisée par son employeur en compensation de son temps partiel : "J'étais passé sur un poste de logistique, domaine qui s'est fortement informatisé et automatisé. C'est cela qui a permis de faire le même boulot, en beaucoup moins de temps."

Paradoxalement, c'est la loi relative à la réduction du temps de travail de 1998 qui l'a incité à augmenter son temps du travail car, avec une demi-journée de travail supplémentaire, il regagnait 20 % de son salaire ! Et c'est la perspec-

tive de la retraite qui l'a incité, en 2005, à demander un temps plein pour augmenter sa prime de retraite, le moment venu. Désormais entièrement maître de son temps, il se prépare à un départ en Corse, en voilier bien sûr.

LT



▲ Affiche de la CGT, 1^{er} mai 1912

Les 32 heures, c'est possible, et ça se fait même déjà

Les 32 heures, notamment sous la forme d'une semaine de quatre jours, peuvent apparaître comme une innovation sociale allant plus loin que les 35 heures, pourtant largement remises en question. En réalité, elles ont déjà fait l'objet d'une loi par le passé, et de grandes entreprises les ont adoptées.

LA SEMAINE DE 32 HEURES, OU QUATRE jours de travail, est une idée qui fait son chemin dans le débat public. Plusieurs rapports et études en démontrent la faisabilité, sur un plan économique et organisationnel. Un nombre croissant d'acteurs et d'actrices politiques et économiques — et pas uniquement hétérodoxes — sont convaincu-es de ses vertus en matière de lutte contre le chômage et appellent désormais à aller dans ce sens. Organisation de poids s'il en

est, la CGT prône cette réforme depuis le printemps 2016.

En 1996, avant même la promulgation des lois Aubry sur les 35 heures, une autre loi, dite loi De Robien, permettait déjà aux entreprises d'expérimenter, sur la base du volontariat, le passage aux 32 heures sur le même principe d'exonération de charges strictement conditionnée à l'embauche de salariés (voir encadré).

DE GRANDES ENTREPRISES ONT DÉJÀ ADOPTÉ LES 32 HEURES

Plus de 400 entreprises ont fait usage de la loi De Robien, représentant des secteurs très divers : agroalimentaire, BTP, informatique, publicité, laboratoires, assurances (MACIF), presse (Télérama). Bien sûr, certaines d'entre elles n'ont pas trouvé l'expérience concluante et en sont revenues, d'autant plus que la loi De Robien a été abrogée par la loi Aubry. D'autres, en revanche, se sont bien accommodées de cette réorganisation du travail et ont gardé ce fonctionnement depuis. On compte parmi elles de grosses entreprises actives dans des secteurs très concurrentiels. Ainsi,

Le temps des femmes

Difficile de parler du temps du travail sans rappeler les inégalités sociales entre hommes et femmes : depuis 30 ans en France, le taux d'emploi à temps partiel des hommes plafonne bien en dessous de la barre des 10 %, tandis que le temps partiel des femmes a fortement augmenté, jusqu'à dépasser les 30 %. Pourtant, en termes de temps libre, les hommes sont bien mieux lotis que les femmes. Les tâches ménagères représentent 3 heures par jour pour les femmes contre 1 h 30 pour les hommes. Le développement du temps partiel pour les hommes serait-il une piste pour un meilleur partage des tâches ?

LT



Michael Sohn

Fleury-Michon est devenue leader sur son marché, non pas malgré, mais avec les 32 heures, ce qui prouve bien que ce système n'a pas entravé la compétitivité de l'entreprise. Entreprises pionnières, Mamie Nova et Blédina sont passées aux 32 heures pendant la première moitié des années 1990, avant même l'arrivée de la loi De Robien (1).

Une étude conduite par le ministère du Travail à la fin des années 1990, étudiant le nombre d'emplois créés au sein des 400 entreprises ayant bénéficié de la loi De Robien, en a déduit que le passage aux 32 heures était susceptible de créer 1,5 million d'emplois.

VERS UN VRAI CHANGEMENT ORGANISATIONNEL

Si, pour la plupart des salarié-es, les 35 heures ne se sont finalement traduites que par un léger raccourcissement de leur durée de travail journalière ou par le nombre de congés auxquels ils ont droit, l'intérêt de la semaine de quatre jours est précisément de leur donner une journée de temps libre supplémentaire par semaine. Repos, temps consacré à la famille ou aux ami-es, engagement associatif, loisirs... les usages possibles de ce temps libéré ne manquent pas.

Sur le plan organisationnel, le passage à la semaine de quatre jours permet aussi d'enrichir le travail. Une réduction du temps de travail journalier n'induit pas de réflexion particulière sur le redéploiement des postes et des fonctions, alors que si chacun travaille un jour de moins dans la semaine, cela amène à étudier les questions d'organisation, de partage des tâches et des responsabilités. Car lorsque même le ou la chef-fe d'équipe, lorsque le ou la responsable de site passe à quatre jours, il y a nécessairement des choses qu'il ou elle ne fait plus, et qui sont par conséquent confiées à son ou sa numéro 2, qui passe aussi à quatre jours, et ainsi de suite.

Cela étant, les 32 heures arriveront d'autant mieux à s'imposer au plus grand nombre qu'elles éviteront l'écueil souvent reproché aux 35 heures : ne pas avoir été assez souples dans les modalités de leur mise en œuvre. Les 32 heures ne réussiront donc qu'au prix de leur adaptabilité aux particularités et contraintes de chaque branche, et du temps et de l'accompagnement dont les entreprises disposeront pour accomplir ce changement.

Nils Svanström ■

(1) Chez Blédina, ils étaient déjà aux 37 heures. La durée du temps de travail de leurs salarié-es a été ramenée à 32 heures payées 32/37. Leur effectif est passé de 1285 à 1500 salariés, soit une augmentation de près de 17 %. Si un bon tiers de ces créations d'emplois sont liées à la croissance organique de l'entreprise, presque un autre tiers est imputable à la réduction du temps de travail.

Le passage aux 32 heures, mode d'emploi

Un enjeu crucial de la diminution de la durée légale du temps de travail est que cela ne coûte rien ni à l'Etat, ni aux entreprises, tout en garantissant aux salarié-es le même niveau de salaire. Si une entreprise diminue la durée du travail de ses salariés de 35 à 32 heures hebdomadaires, soit une diminution de 10 %, elle doit embaucher 10 % de personnel en plus pour assurer un niveau de production constant. Pour que cela ne lui coûte pas plus cher, tout en garantissant aux salarié-es le même salaire, le coût total pour l'employeur de chaque salaire doit être diminué de 9 % (1). En 1993 déjà, Patrick Artus, alors directeur des études économiques à la Caisse des dépôts, avait validé le bouclage macroéconomique d'une telle réforme. Dans son modèle, la baisse du coût total pour l'employeur est rendue possible par la suppression des cotisations chômage, une baisse de 9 % des autres charges patronales (qui représentent 33 % du coût total pour l'employeur), ainsi que par des subventions publiques en complément. Du côté du budget de l'Etat, cette diminution des cotisations sociales est compensée par les économies réalisées sur les indemnités de chômage qui ne sont plus à verser, celles réalisées sur les autres coûts du chômage (formation, gratuité ou réductions tarifaires sur certains services publics tels que les transports), et par les cotisations des salariés nouvellement embauchés.

(1) Mathématiquement, une baisse de 9,1 % des charges permet de ne pas augmenter la masse salariale d'une entreprise qui embauche 10 % de personnel en plus à salaire identique. Par ailleurs, les salarié-es nouvellement embauché-es, dépourvu-es d'ancienneté dans l'entreprise, seront payé-es un peu moins cher. Ce qui permet d'arrondir à 9 % la baisse de cotisations nécessaires pour maintenir constante la masse salariale d'une entreprise qui embauche 10 % de salariés supplémentaires.



Les multiples vies de Pierre

DÈS L'OBTENTION DE SON DIPLÔME d'ingénieur, Pierre entre dans une grosse société de conseil en informatique. Il est très investi dans son travail : "Ah, c'étaient pas les 35 heures..." Puis il entre dans le secteur des télécoms, où il est malmené.

Il développe alors une passion pour la musique sacrée baroque, rejoint un chœur amateur avec lequel il chante de grands répertoires qui l'emmènent jusqu'en Ukraine, où il profite des après-midi pour faire... des photos. La photo deviendra ensuite son activité, qu'il exerce bénévolement mais avec professionnalisme.

En 2010, il vend sa voiture et son grand appartement pour un plus petit logement. Libéré

de grosses charges matérielles, il obtient un mi-temps en 2012. "C'était un changement de vie radical !" Cette décision, qu'il vit comme une libération, est incompréhensible pour son entourage.

Aujourd'hui, à 80 % avec une partie en télétravail, il s'estime être privilégié. La pression sur lui a été surtout sociale : un homme cadre à temps partiel, ça reste exceptionnel. Il constate toutefois qu'à 50 % de temps de travail, l'entreprise s'organise pour faire face à l'absence de son salarié alors qu'à 80 %, elle considère qu'il assume un plein temps sur quatre jours.

LT

La revue *Silence* met en pratique ses valeurs



rattrapages plutôt que de salaire supplémentaire, autant que possible. La revue tourne avec à peu près autant d'heures effectuées par des bénévoles que d'heures salariées.

Rencontre avec Claire, chargée des abonnements

Claire s'occupe surtout des relations avec les abonnés de *Silence*, mais aussi avec la Poste et la banque. Elle est arrivée il y a presque huit ans, après avoir exercé dans le domaine de la santé, puis dans un magasin bio. Ces quelques années de salariat lui ont permis d'accéder à des droits (indemnités de chômage, bilan de compétences) dont elle a profité pour s'ouvrir à d'autres choses. Elle rencontre *Silence*, participe de temps en temps au pliage et intègre l'équipe en 2008.

"Je travaille sur 3,5 jours et je ne fais rien d'extraordinaire le reste du temps ! Ça fait du bien de se re-confronter à d'autres, de sentir le monde ailleurs." Pour elle, le salaire réduit pousse à la décroissance. Elle n'a pas de voiture et, quand il s'agit de partir en vacances, elle préfère partir moins loin... mais aussi longtemps !

LT

Silence compte quatre salariés en CDI : trois hommes et une femme. Tou-tes sont à 27 h 30. C'est un choix pour avoir le temps de vivre et partager le travail. Aucun-e n'a d'autre emploi à côté. Le salaire est d'environ 1,25 SMIC horaire pour tout le monde. Les heures supplémentaires font l'objet de



▲ Au lieu de travailler, on peut... aider...



bricoler...



jardiner...

Ailleurs en Europe

Un petit tour chez nos voisins européens tord le cou aux idées reçues et montre que la réduction du temps de travail est plus que jamais d'actualité.

S I LA DURÉE LÉGALE DU TRAVAIL À TEMPS plein en France est parmi les plus basses d'Europe, la durée effective travaillée, incluant les temps partiels, se situe dans la moyenne européenne, à environ 34 heures par semaine. Et la productivité nationale est l'une des plus élevée du monde : en 2015, un-e salarié-e français-e produit près de 15 % de plus que la moyenne européenne et près de 30 % de plus qu'un-e japonais-e (1) !

LES PAYS-BAS, ROYAUME DU TEMPS PARTIEL

Les Pays-Bas connaissaient au début des années 1980 un chômage massif (9 % de chômage officiel et plus de 13 % de personnes placées en invalidité). A l'issue de plusieurs semaines de négociations, un nouveau pacte social a été signé en 1982 : les accords de Waasenar. Ils portaient aussi bien sur les salaires que sur le temps de travail, la formation, les retraites et la fiscalité. Ces accords ont permis de diminuer de moitié le total "chômage + invalidité" (2).

Aujourd'hui, en comptant tous les types de contrats, on travaille en moyenne 30 heures par semaine aux Pays-Bas. Le temps partiel concerne plus de la moitié des employé-es néerlandais-es. Depuis 2000, une loi donne même aux citoyen-nes le droit de demander un temps partiel. L'importance des cours du soir et la vitalité du volontariat associatif sont des impacts de ce temps libéré. Toutefois, il ne faudrait pas que les secteurs sociaux et culturels, notamment, finissent

par reposer uniquement sur des bénévoles du fait des restrictions budgétaires de l'Etat.

(1) Alternatives économiques, no 357, mai 2016

(2) Pour en savoir plus : <https://collectif-roosevelt.fr/>

Que fait-on de notre temps libre ?

En décembre 2014, l'Assemblée nationale reçoit le rapport Romagnan, faisant le bilan de la réduction du temps de travail (RTT). Selon ce texte, 60 % des salarié-es considèrent que la RTT a amélioré leurs conditions de vie. Elle est perçue comme un acquis social. Pour les ménages avec enfants, le temps libéré est consacré surtout à la famille.

L'impact sur la vie associative

On observe une étroite corrélation entre la participation des citoyen-nes à la vie associative et la durée de leur travail : près de la moitié des personnes qui travaillent 35 heures ou moins participent à une association, contre 30% de celles qui travaillent au-delà de 47 h hebdomadaires. Si la RTT n'a pas contribué à augmenter le nombre d'adhérents aux associations, elle leur a permis d'y consacrer plus de temps.

De nouvelles formes de temps partiel à inventer

De nouvelles formes de réduction du temps du travail pourraient être envisagées pour tenir compte des spécificités de certains métiers, en prenant en compte la durée du travail sur toute la vie, avec par exemple un rallongement des congés pour motifs personnels (année sabbatique, naissance d'enfants...) ou professionnels (année de formation, réorientation professionnelle...).

LT



cuisiner...



manifester...



randonner...

EN SUÈDE, ON TESTE LA JOURNÉE DE SIX HEURES

(3) Dans certaines entreprises privées, ce rythme de travail a été adopté depuis plusieurs années avec des résultats probants. Par exemple, depuis 13 ans déjà, l'usine d'assemblage Toyota de Göteborg a mis en place la journée de six heures sur cinq jours. En contrepartie, le personnel a raccourci les pauses, mais la production totale a augmenté.

Une expérience audacieuse dans la ville de Göteborg (deuxième ville du pays, 500 000 habitants) mérite notre attention. Depuis 2015, la municipalité s'est lancée dans une expérience pilote : le temps de travail des employé-es d'une maison de soins est passé de 40 heures à 30 heures

hebdomadaires pour un salaire identique. Une équipe multidisciplinaire de spécialistes, représentants des employeurs, syndicats et membres du personnel, est chargée d'évaluer les effets induits de cette décision, en termes de productivité et de bien-être, en comparaison avec une autre maison de soins où rien n'a été modifié. Au bout d'un an de fonctionnement, le premier rapport d'évaluation donne des résultats fort intéressants :

- moins d'arrêts maladie et moins de maladies de longue durée ;
- moins d'heures supplémentaires et d'intérimaires, création de quatorze postes à temps plein ;
- amélioration de la qualité des soins grâce au fait que chaque résident-e peut avoir un-e infirmier-e fixe ;
- moins de stress, meilleur équilibre entre travail et famille.

Le coût de l'expérience n'est pas neutre : 850 000 € par an. Néanmoins, on peut considérer qu'il s'agit d'un investissement sur le long terme, et espérer que la nouvelle majorité de la ville — passée à droite — ne mettra pas trop vite fin à l'initiative (3).

EN BELGIQUE, ON Y PENSE AUSSI

L'exemple de Göteborg inspire les Belges. De nombreuses propositions dans le monde associatif et syndical ont récemment remis à l'ordre du jour le débat sur la réduction du temps de travail. Le personnel de Femma, association de femmes en Flandre, teste en 2016 une réduction collective du travail à 30 heures. Côté politique, le gouvernement bruxellois a annoncé en janvier 2016 qu'il testerait la semaine de 4 jours (32 heures) à Bruxelles-Propreté.

Léa Till ■

Florence et Nils, harmonieusement acti-ves

Après avoir cumulé des contrats dans différentes structures, presque jamais à temps plein alors qu'elle l'aurait souhaité, Florence entame en 2010 une formation en apprentissage d'un an auprès d'un maître.

Elle lance son activité de tisserande en 2011 et ne compte pas ses heures : elle travaille de 9 h à 19 h du lundi au vendredi, et une quarantaine de jours d'exposition-vente, dont la moitié en week-end. Elle s'autorise un jour de récupération après un week-end de vente.

Pendant les trois années de lancement d'une activité artisanale, l'artisan-e ne parvient pas à se rémunérer, il s'agit donc d'un choix assumé à deux. Pendant

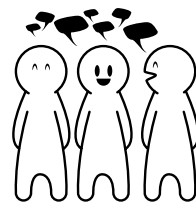


que Florence tisse, Nils travaille comme chargé de mission agricole, plus ou moins à temps partiel depuis huit ans. Il a réussi à négocier son temps de travail.

Aujourd'hui à 80 % (depuis 2011), il n'arrête pas ! Sur son temps "libre", il assure la gestion de l'activité de Florence, l'accompagne sur certains marchés, fait des travaux dans la

maison, sans oublier un fort investissement bénévole dans un projet agricole. "C'est vrai que je bosse beaucoup, mais en même temps, qu'est-ce que tu veux que je fasse d'autre ?"

Et l'argent, dans tout ça ? Avec un revenu mensuel cumulé à deux d'environ 2100 €, il et elle vivent dans une maison au cadre de vie magnifique qu'il et elle ont achetée. "En contrepartie, on voyage peu, on s'achète moins de choses, mais à la campagne, on est moins tenté par les futilités !", conclut Florence. **LT**



Fin de la publicité dans les programmes télé pour enfants

Le 7 décembre 2016, par 213 voix pour et zéro contre, le Sénat a définitivement adopté la proposition de loi visant à interdire la publicité dans les programmes télé pour les enfants. C'est le résultat d'une longue campagne initiée en 2009 par le sénateur Jacques Muller (EELV) et soutenu par le *Mouvement pour une alternative non-violente et Résistance à l'agression publicitaire*. Ces mouvements veulent poursuivre leur campagne pour obtenir, comme au Québec, l'interdiction de toute publicité ciblant les enfants et les jeunes, à tout moment de la journée.

RAP, La Teinturerie, 24, rue de la Chine, 75020 Paris, tél. : 01 43 66 02 04, antipub.org

MAN, 47, avenue Pasteur, 93100 Montreuil, tél. : 01 45 44 48 25, <http://nonviolence.fr>



Répressions contre les journalistes

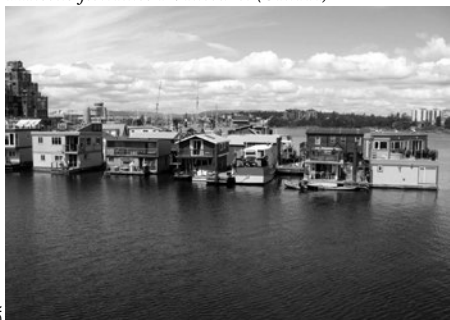
Le 6 août 2016, à la frontière italienne, du côté de Vintimille, Benjamin Terrazas, qui faisait un reportage sur les réfugiés a été interdit de s'approcher à moins de 10 km de la frontière italienne. Le 26 octobre 2016, des journalistes de *Médiacoop* qui suivaient la manifestation toulousaine en hommage à Rémi Fraisse, militant écologique tué à Sivers par les forces de l'ordre, ont été insultés et mis à terre. Le 16 novembre 2016, *Radio Canut*, à Lyon, a été perquisitionnée à cause d'une blague de deux de ses animateurs au sujet des manifestations de policiers. Le 19 novembre 2016, le journaliste Gaspard Glanz qui souhaitait faire un reportage sur la destruction de la jungle de Calais a été arrêté à Calais, interdit de présence sur le territoire calaisien, il est aujourd'hui poursuivi en justice pour des motifs fallacieux. D'autres journalistes qui souhaitaient suivre la destruction ont tout simplement été empêchés de le faire par la mise en place de barrages ou violentés comme le collectif *Bon Pied Bon Œil* et *Actividéo* sous couvert de l'état d'urgence.

Immigration aux Etats-Unis : les maires de grandes villes contre Trump

Bill de Blasio, maire de New-York, déclare que sa ville ne mettra pas en œuvre la politique migratoire de Donald Trump, quitte à en venir au conflit avec le président et à se passer de l'aide financière fédérale, soit environ 10% de son budget de 83 milliards de dollars. Même registre chez Rahm Emanuel, maire de Chicago. Il crée un fond d'un million de dollars pour assister les immigrant-es et remet à l'ordre du jour la notion de "ville sanctuaire" apparue dans les années 80. Eric Garcetti, maire de Los Angeles, annonce

la régularisation prochaine pour 60 000 personnes. Même tonalité à Seattle, Washington, Phoenix ou San Francisco. Des prises de position fortes... Reste à savoir comment elles se traduiront en actes et que pèsera le contre-pouvoir des maires face à un parti républicain qui dominera le Sénat, la Chambre des représentants et la Cour suprême ? Les associations militantes locales, comme par exemple la Coalition for human immigrant rights of Los Angeles, semblent en tout cas mobilisées pour y veiller de près.

Maisons flottantes à Vancouver (Canada)



Ces villes qui doivent faire face à la montée des eaux

Une quarantaine de grandes villes situées en bord de mer se sont mises en réseau pour échanger sur les différentes initiatives en cours pour faire face à la montée des eaux : Rotterdam, New York, Jakarta, Londres, Hong-Kong, Tokyo, Melbourne, Copenhague... A Rotterdam, ville située en-dessous du niveau de la mer, après avoir remonté les digues, avoir installé des écluses anti-tempête à l'entrée de l'estuaire de la Meuse, sont développés maintenant des projets de ville flottante, d'immeubles sur pilotis... L'accélération de la fonte des glaciers, en particulier au Groenland, augmente la vitesse de montée des eaux, d'où l'urgence de mettre en place des moyens de protection. Mais qui aura le budget suffisant pour résister à la puissance de l'eau ?

Source (en anglais) : <http://www.deltacities.com/>

Mauvais records

L'Organisation mondiale de la météorologie a publié fin octobre 2016 les données concernant l'année 2015. Au niveau mondial, la concentration de gaz carbonique CO₂ a atteint 400 parties par millions (contre 344,3 en 1984, +16 %), celle en méthane CH₄ 1845 parties par milliard (contre 1653 en 1984, + 11 %), celle en protoxyde d'azote N₂O, 328 parties par milliard (contre 303,5 en 1984, +8 %). Le gaz carbonique est responsable de 65 % de la hausse de température actuelle, le méthane de 17 %, les protoxydes d'azote de 6 %. Toutes les courbes sont à la hausse.

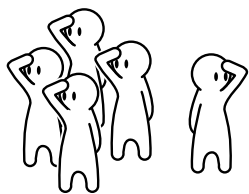
L'aviation refuse toute restriction

En Europe, 75 milliards d'euros sont programmés pour l'extension de 800 aéroports... dont la construction de Notre-Dame-des-Landes. Il y a 2500 projets dans le monde. Si le trafic aérien était un pays, il serait le septième plus gros pays émetteur au monde... soit autant que le total des 129 pays les moins émetteurs. Les émissions de gaz à effet de serre du secteur ont doublé en vingt ans. Jusqu'à maintenant, avions et bateaux n'ont pas été pris en compte dans les accords sur le climat. Lors de l'Assemblée générale de l'Organisation civile internationale, qui s'est achevée le 7 octobre 2016, il a été clairement exprimé que les compagnies ne veulent pas s'engager sur un quelconque objectif de limitation des gaz à effet de serre, préférant se replier sur la compensation carbone, qui rappelons-le n'empêche en rien la pollution. L'objectif des compagnies reste au contraire un doublement du trafic d'ici vingt ans, avec la production de 37 000 avions supplémentaires.



Climat





L'île danoise de Samsø apprend à vivre sans pétrole

Devenue en 2007 la première île autosuffisante en énergies renouvelables, Samsø se lance un nouveau défi : se libérer totalement des énergies fossiles d'ici 2030.

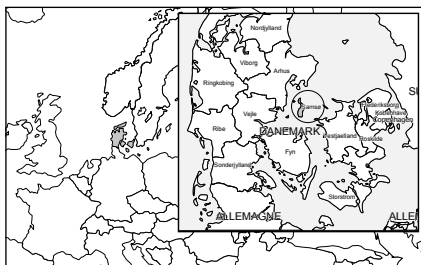
Sur l'île de Samsø, le golf est un sport populaire. Chaque joueur emporte avec lui un petit désherbeur à main. Car ici, point de pesticides : les cours sont entretenus par les ruminants et les adhérents. Les eaux d'irrigation sont récupérées et réutilisées grâce à des pompes solaires. Depuis trois ans, ce golf de 18 trous s'est mis au vert, par souci d'économies, mais pas seulement. "Nous voulons devenir d'ici à 2030 la première île sans énergie fossile", explique, enthousiaste, Jesper Rough Kristensen.

Cet ancien commercial travaille désormais pour la promotion de son île durable. Sur celle-ci, 114 km², 4000 habitant-es, à une heure de bateau du continent, la question du transport est cruciale. La municipalité s'est équipée d'une quinzaine de voitures électriques fonctionnant à l'énergie solaire et de navires fonctionnant au gaz naturel.

"Pour que ce projet marche, il fallait qu'il soit démocratique, communautaire"

Søren Hermansen, fils d'agriculteurs insulaires, enseignant, saisit dès 1997, le potentiel pour le développement de l'île : "Depuis plusieurs années, les jeunes partaient, les commerces et les usines fermaient les uns après les autres. Il fallait se battre pour survivre !". Samsø dispose d'une énergie abondante : le vent. Afin de couvrir les besoins des îliens, il fallait installer des éoliennes, pour un coût en dizaine de millions d'euros.

Un investissement colossal, qui a été fait... par les habitant-es. "Pour que ce projet marche, il fallait qu'il soit démocratique, communautaire. Les gens n'auraient pas accepté qu'une entreprise extérieure leur impose des éoliennes de 70 m devant leurs fenêtres,



Voitures communales électriques, sous un toit photovoltaïque



Académie de l'énergie

sur leurs terres". Plus de 500 familles en sont devenues copropriétaires. Pour faciliter les prêts, le gouvernement a garanti pendant dix ans un prix de rachat de l'électricité très intéressant.

La transition énergétique sur Samsø n'aurait sans doute jamais eu lieu sans cette politique tarifaire. "Pour qu'un changement de société ait lieu, il faut à la fois un engagement des citoyens et un soutien de l'état", résume Malene Lunden. Avec Søren et Jesper, elle est membre de l'Académie de l'énergie, une association créée dans la foulée de cette transition.

"Ce projet d'île verte change peu à peu les mentalités des gens"

Résultat : dix-neuf éoliennes dont la moitié sont marines, quatre chaufferies collectives fonctionnant au bois et à la paille et des panneaux solaires disséminés sur les toits insulaires. Depuis 2007, les énergies renouvelables couvrent la totalité de la consommation d'électricité et les trois quarts des besoins en chauffage. Malgré un investissement total de 60 millions d'euros, la majorité des emprunts sont remboursés, et de nouveaux emplois — dans la maintenance, la construction ou le tourisme — ont été créés.

Malene voit l'"esprit insulaire" comme un atout majeur : "Tous les gens se connaissant, ils apprennent à se faire confiance, à travailler les uns avec les autres. Une de nos réussites collectives, c'est la mise en place des manières de communiquer et de travailler qui permettent de gérer les désaccords".

Il reste du chemin à faire avant l'autonomie, mais Malene se veut optimiste : "Ce projet d'île verte change peu à peu les mentalités des gens. Les agriculteurs, par nature plutôt conservateurs, s'ouvrent à de nouvelles idées, imaginent d'autres mondes".

En partenariat avec : www.reporterre.net

Reporterre
le quotidien de l'écologie

» Ile-de-France

Vers l'écolieu

Vers l'écolieu est une association avec une organisation souple visant à promouvoir un style de vie basé sur la coopération, le respect de l'environnement et l'altruisme. Elle souhaite favoriser la création de projets autonomes (AMAP, club ciné, militantisme féministe, jardin partagé, co-habitat, entreprise coopérative de professionnels du soin, etc.), en vue de la création d'un éco-lieu périurbain, hors Île-de-France en 2019. Des conférences, des moments conviviaux sont proposés pour mettre les personnes en relation selon leurs centres d'intérêt. L'association avance en lien avec des organisations tels les Colibris ou Alternatiba. Une rencontre "Ecolieux : ce qui marche, ce qui ne marche pas" se tiendra le 6 février à 19h à la Recyclerie, 83, boulevard Ornano, 75018 Paris.

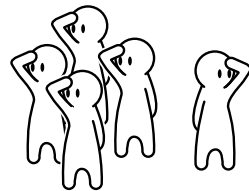
Plus d'infos : <https://www.facebook.com/events/729428050543292/>

» Tarn

Cartes sur table

Cartes sur table, à Gaillac, est un lieu coopératif dans lequel salariés, clients, fournisseurs et partenaires décident ensemble des orientations de l'entreprise. Les bénévoles peuvent proposer, porter et animer des projets, notamment culturels. L'objectif étant de participer à la construction d'un monde solidaire. On y trouve un bar avec des produits locaux, une librairie-bouquinerie, des jeux à acheter ou à essayer sur place, une programmation culturelle avec des concerts, des expos, des débats (apéros citoyen), des ateliers, des soirées jeux (tous les jeudis à 18h)...

Cartes sur table, 56, rue Joseph-Rigal, 81600 Gaillac, tél : 05 67 67 25 87, contact@cartes-sur-table.org



AlterTour 2017

Le départ du dixième AlterTour se tiendra les 8 et 9 juillet 2017 à Toulouse après avoir participé à une vélorution dans la ville. Il ira



ensuite en direction de Narbonne, Béziers, Montpellier, Saint-Jean-du-Gard, Saint-Pierreville, Crest, Saillans, Saint-Antoine l'Abbaye pour une arrivée à Valence du 18 au 20 août 2017. Les étapes

font entre 25 et 40 km par jour, avec chaque jour des visites d'alternatives sur le parcours.

Renseignements : *AlterTour, c/o Mathieu Fromont, 7, quai de Sélestat, 54300 Lunéville, tél : 06 77 59 30 92, <http://www.altercampagne.net/>*

Programme complet dans le numéro de juin 2017 de Silence.

Paris veut développer l'agriculture urbaine

La ville de Paris a décidé de soutenir la végétalisation d'une centaine d'hectares de toits et de façades dont un tiers au moins consacré à la production de fruits et légumes. Lancé au printemps 2016, un appel à projets a permis, le 3 novembre 2016, de donner le feu vert à 33 projets (sur 144 reçus) totalisant 5,5 hectares, la plupart sur des toitures plates d'édifices publics. Le plus gros projet est la végétalisation du toit de l'Opéra Bastille (12^e) : sur 5300 m² de toiture, une brasserie va cultiver son propre houblon (500 kg par an), de quoi produire plusieurs centaines de litres de bière. Il y aura aussi des plantes aromatiques, des petits fruits et des légumes. Des tomates et des fraises devraient pousser en face des Arènes de Lutèce (5^e), des fleurs à côté du cimetière de Belleville (20^e). Les résultats détaillés se trouvent sur le site : www.parisculteurs.paris



Ferme urbaine pédagogique, sur 1200 m² du collège Eugène-Delacroix, dans le 16^e

» Landes

L'éco-lieu Jeanot

Situé à Rion-des-Landes, l'éco-lieu Jeanot est un espace agricole et culturel ouvert, animé par l'association C Koi ça. C'est un lieu de production agricole avec paniers en circuit court, d'accueil de bénévoles et de woofers (volontaires venant vivre sur place quelques semaines), d'accueil pédagogique dans un esprit d'éducation populaire et de transformation sociale. Comptant une dizaine de salarié-es et une vingtaine de bénévoles actives, la structure organise également des ateliers et des formations autour de la transition écologique et coordonne des activités sur la solidarité internationale. En plus des causeries, chantiers collectifs, etc., le lieu organise des activités culturelles (concerts...) et anime Radio Hapshot. *Contact : Eco-lieu Jeanot, Lieu dit Peyre, route de Mâa, 40370 Rion-des-Landes, tél : 09 81 98 81 31, <http://jeanot.fr>*



Médias

♦ **Alternatives non-violentes : non-violence, la filière corse.** Numéro Hors-série, 2016, 110 p. 12 €. Voici un excellent complément à notre numéro de janvier 2015 sur les alternatives en Corse. Ce numéro donne la parole aux multiples personnes impliquées dans la non-violence dans l'île : politiques, chercheurs, chanteuses... mais aussi à celles et ceux qui agissent au jour le jour pour sauver des activités menacées, celles et ceux qui luttent pour une autre politique des déchets...



♦ **Nouvelles questions féministes**, vol 35, N°2, 2016, 168 p. 25 €. Un numéro sur les luttes féministes dans les pays arabes : lutte contre le patriarcat, l'islamisme, le (néo)colonialisme, les pouvoirs tyranniques, avec des textes principalement écrits par les militantes de chaque pays. Le dossier est complété par une abondante présentation d'ouvrages récents.

♦ **La Gazette de Gouzy**, cette revue gratuite en BD présente dans chaque numéro une question politique d'actualité (ZAD, temps de travail, alternatives agricoles, monnaies locales, Tafta, démocratie, Nuit debout, etc.). Un recueil des 11 premiers numéros a été réalisé qui peut être commandé contre 13,81 € sur le site <http://lagazettedegouzy.fr>

♦ **Saluterre n°118, "pour une économie non-violente"**, Amis de la Terre, rue Nanon, 98, B-5000 Namur, www.amisdelaterre.be, décembre 2016, 90 p. 6 €. Intéressantes réflexions sur ce que pourrait être une économie non-violente : retour des biens communs, coopération, autogestion, avec des reportages concrets ; ce qui pourrait permettre d'y arriver : alternatives, désobéissance civile, décroissance, écoféminisme...

» Vaucluse

Le potager d'un curieux

Jean-Luc Danneyrolles a créé il y a plus de trente ans un grand jardin de maintenance de semences dans lequel 300 sortes de graines sont récoltées chaque année et distribuées dans les réseaux *Semences paysannes*, *Nature et Progrès* et *Croqueurs de carottes*. Situé à 500 m d'altitude, au pied du Lubéron, la diversité du jardin attire les oiseaux : plus de 74 espèces y ont été recensées. Ces graines ne sont pas référencées, ce qui en fait une activité illégale. Malgré trois visites de la répression des fraudes dans les dix dernières années, le jardin a su maintenir son activité...

sauf en 2016 où il s'est accordé une année sabbatique. Depuis 2013, un conflit l'oppose au tribunal qui lui demande de détruire des habitats autoconstruits (une maison dans les arbres, un atelier). Les tentatives de régularisation ont échoué : la mairie se déclare incompétente, la préfecture refuse sous prétexte que le lieu reçoit du public et que ces constructions présentent un danger. Jean-Luc Danneyrolles se prépare à un procès.

Association Brouillon de culture, Au potager d'un curieux, La Molière, 84400 Saignon, tél : 04 90 74 14 95, www.lepotagerduncurieux.org





» Isère

Le Center Parcs bloqué en justice

♦ **Chantier bloqué.** Le projet de Center Parcs à Roybon a été bloqué une première fois par le tribunal administratif de Grenoble qui avait annulé trois arrêtés pris par la préfecture. En réponse à la plainte de différentes associations de protection de la nature, dont la FRAPNA, la cour d'Appel de Lyon a confirmé le jugement pour deux des trois arrêtés portant sur la restauration des zones humides. Le promoteur

Pierre & Vacances a décidé de faire un recours devant le conseil d'Etat. Celui-ci n'étant pas suspensif, le projet est bloqué pour de nombreuses années... et l'occupation militante des lieux peut donc continuer.

♦ **Décision judiciaire inquiétante.** Pour justifier le rejet des plaintes qui concerne la destruction d'espèces protégées, la Cour d'Appel de Lyon écrit dans son troisième arrêté : "Ce projet de création d'un centre de vacances entraînera la création de plus de six cents emplois pérennes (...). Le chantier de construction de cet équipement touristique permettra de pourvoir environ un millier d'emplois pendant les deux ans de sa réalisation. [La cour d'Appel] en a déduit que le préfet de l'Isère n'avait pas entaché son arrêté d'erreur d'appréciation en considérant que le projet en cause de création d'un Center Parcs était justifié par des raisons impérieuses d'intérêt public majeur". Ainsi créer n'importe quoi, du moment que cela crée des emplois, est d'intérêt public majeur ! Gravissime !

♦ **Pierre et Vacances : une grande arnaque ?** La société Pierre et Vacances-Center Parcs propose l'achat de maisons dans ses parcs de loisirs. Ces maisons sont ensuite destinées à être louées en l'absence des propriétaires,

source en principe d'un revenu intéressant. Actuellement, plus de 50 000 maisons sont ainsi gérées par le groupe. L'entreprise est en conflit avec les associations environne-



Philippe Desmazes

mentales car il cherche à s'installer au cœur d'espaces forestiers (projet de Roybon en Isère, de Pomigny dans le Jura, de Rousset en Saône-et-Loire).

Outre les arguments écologiques, les opposants viennent de révéler que l'affaire n'est pas forcément bonne pour les futurs propriétaires. Le 9 août 2016, le quotidien L'Union révèle que 430 propriétaires ont refusé la reconduction du bail proposé par Pierre et Vacances : les locations y sont prévues en baisse de 15 % et des rénovations sont imposées pour des montants de 10 000 à 18 000 euros. Une centaine de propriétaires décident alors de revendre leurs maisons. Mais là, surprise : aucune agence immobilière ne veut s'en occuper car ce mode de gestion ne leur convient pas... et surtout, la valeur annoncée pour ces maisons est de 50 % du prix d'achat ! Les propriétaires se retrouvent captifs ! De quoi inciter à la prudence pour les futurs acheteurs... s'il y en a encore.



» Lyon

Les voitures électriques en libre-service peu utilisées

Après trois ans de fonctionnement, la compagnie Blue Solutions (groupe Bolloré) qui dispose d'un parc de 302 voitures électriques en libre-service à Lyon annonce avoir totalisé 183 000 locations. Petit calcul : cela fait 167 locations par jour, donc pour chaque voiture, 0,5 location par voiture et par jour.

Par comparaison, les vélos en libre-service (4000 dans 344 stations), ont dépassé pour la première fois le million de locations en septembre 2016, soit 8,3 locations par jour, c'est-à-dire 16 fois plus !

» Notre-Dame-des-Landes

Toujours dans l'illégalité !

Le gouvernement et les élus locaux estiment que depuis le "référendum", la voie est libre pour entamer les travaux. Fin novembre, la commission d'enquête sur le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) de l'agglomération Nantes-Saint-Nazaire a donné un avis positif au projet de Notre-Dame-des-Landes sous réserve d'une étude globale des impacts environnementaux du projet. Ceci fait suite à la demande de l'Union Européenne de 2014 qui n'accepte plus que les projets d'aménagement soient présentés découpés (directive européenne adoptée en 2001). Or dans le cas du projet d'aéroport, les études d'impact ont été réalisées pour la plateforme aéroportuaire, une autre pour les modifications de voirie, une autre pour le projet de passage d'une ligne à grande vitesse, une dernière pour un projet de tram-train reliant l'aéroport au centre-ville. Les associations opposées rappellent donc qu'en cas de démarrage des travaux sans une étude d'impact globale, le projet se mettrait dans l'illégalité.

» Bas-Rhin

Résistance aux pollutions environnementales

Les habitant-es de la région de Châtenois et de Scherwiller, en Alsace centrale, voient leur environnement pollué par un Centre de stockage des déchets non dangereux situé à Châtenois, accueillant des "déchets ultimes" depuis 1979. Scherwiller a été choisi pour accueillir également un projet d'unité de méthanisation, sans grande concertation ni information de la population. Un collectif d'opposition globale à ces deux projets a été créé en septembre 2016. L'ADEAP, Association de défense de l'environnement et de la qualité de l'air de la population de Châtenois, de Scherwiller et des environs, compte déjà plus de 200 adhérent-es. Son but est de faire fermer le centre de stockage existant et pose de nombreuses questions relatives à l'implantation de la seconde, sur les pollutions, risques et nuisances associées, la proximité des habitations, les voies d'accès, la démocratie locale, etc.

ADEAP, 39, route de Ste Marie Aux Mines, 67730 Châtenois, associationadeap.wixsite.com.

40 000 km déjà pour une voiture neuve !

Le syndicat SUD du Technocentre de Renault a fait une estimation des émissions de CO₂ au cours de la chaîne de construction d'une voiture. Il arrive à environ 5 tonnes de gaz carbonique... ce qui correspond en gros aux émissions de la même voiture pendant 40 000 km.



La fiscalité contre l'environnement

Il y a le discours et la réalité. Dans le discours, nos élu-e-s annoncent évidemment leur attachement à l'écologie. Mais dans la réalité ? La Cour des Comptes a publié le 8 novembre 2016, un inventaire des aides fiscales favorables ou défavorables à l'environnement. Résultat : les défavorables (13 milliards d'euros) l'emportent sur les favorables (moins de 5 milliards d'euros). Le Réseau Action-Climat fait remarquer que la Cour des Comptes est en-dessous de la réalité. Elle oublie par exemple de compter l'exemption de taxe sur les carburants dont bénéficie le transport aérien (soit l'équivalent de 2,8 milliards d'euros par an). Le Réseau Action-Climat demande une remise à plat de la fiscalité pour que soit intégrée dans la réflexion les engagements pris pour le traité de Paris sur le climat.

Ce qui nous attend avec la droite...

Que se passera-t-il si la droite revient au pouvoir en 2017 au niveau national ? On peut déjà en avoir une idée en regardant les budgets votés dans les régions qui ont basculé de la gauche à la droite l'année dernière : baisse du budget environnement de 3,8 % en Pays-de-Loire, de 10,8 % en Auvergne-Rhône-Alpes, de 13,1 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur, de 31,3 % en Normandie, de 33,9 % en Ile-de-France.

» Israël

Sans voiture, la pollution chute



Lors de la fête de Kippour, toutes les voitures cessent de circuler, remplacées par les piétons et les cyclistes qui envahissent les rues des grandes villes.

Le 12 octobre 2016, c'était la fête de Kippour en Israël. Cette fête religieuse, très respectée, s'accompagne du renoncement à la voiture pendant la journée. Selon l'agence de protection de l'environnement, ce jour-là, la pollution de l'air a baissé dans les grandes villes de 90 % ! Les oxydes d'azote sont descendus à Jérusalem à 17 ppm (parties par millions) et à Tel Aviv à 7 ppm contre 178 et 95 ppm la veille. Israël, peu équipé en transports en commun, est l'un des pays qui a le plus de voitures par habitant au monde.

Du muesli riche en... pesticides

L'association *Génération Futures* a publié le 11 octobre 2016 les résultats d'une nouvelle enquête sur les résidus de pesticides présents dans les mueslis bio et non bio. Sur les 5 échantillons de bio analysés, elle n'en a trouvé aucun. Sur les 15 échantillons non bio analysés, en moyenne 9,4 résidus de pesticides ont été repérés, dont la moitié suspectés d'être des perturbateurs endocriniens. Dans ces mueslis non bio, il y avait une moyenne de résidus de pesticides 354 fois supérieure à la concentration maximale admissible tolérée dans l'eau de boisson. *Génération Futures*, 179, rue Lafayette, 75010 Paris, www.generations-futures.fr.

Lyon-Turin

♦ **Démocratie.** Le 10 septembre 2016, Eric Piolle, maire de Grenoble (EELV), a été reçu à Turin par la nouvelle mairesse Chiara Appendino (Mouvement 5 étoiles). Ils ont fait une déclaration commune, estimant que le projet de liaison rapide transfrontalier est aberrant. Pour Chiara Appendino : "On a analysé des données et celles-ci montrent que cet ouvrage n'est pas utile. Si le projet se fait, il s'agira d'un usage des ressources publiques non rationnel. Si j'avais le pouvoir de décider dans ce dossier, j'utiliserais cet argent pour d'autres mesures plus essentielles, plus urgentes". Les deux maires ont lancé l'idée d'un collectif d'élus des deux pays opposés au projet.

♦ **Manœuvres financières.** Le 8 décembre 2016, le Conseil constitutionnel a annulé une disposition de la loi Sapin II qui donnait pouvoir à la société Tunnel Euralpin Lyon Turin d'avoir la possibilité d'exproprier elle-même au nom et pour le compte de l'Etat. Malgré cela, l'accord entre la France et l'Italie, signé en février 2015, a été ratifié sans aucun



Eric Piolle et Chiara Appendino

débat, le 22 décembre 2016 par le Parlement. Ceci dans l'urgence car certaines aides de l'Union européenne ne pouvaient être perçues que si cette ratification avait lieu avant la fin de l'année.

A défaut de liaison rapide entre la France et l'Italie, la démocratie est, elle, déjà au fond du tunnel.

♦ **Appel d'air ?** Le 13 décembre 2016, le nouveau président de la société Tunnel Euralpin, Jacques Gounon, s'est félicité de l'ouverture

du tunnel du Gothard de 57 km permettant une liaison ferroviaire rapide entre la Suisse et l'Italie. "Ce que la Suisse a fait, l'Europe, la France et l'Italie peuvent le faire". Interrogé sur la baisse de flux entre les deux pays, il répond que l'ouverture du tunnel provoquera de fait une demande. Il suffit de se tourner vers le tunnel ferroviaire entre la France et l'Espagne pour la liaison Paris-Lyon-Barcelone, pour se rendre compte que ce n'est pas le cas : le tunnel réalisé par une société privée a fait rapidement faillite par manque de fréquentation.

Eclaireuses et éclaireurs de la Nature

Le mouvement des scouts bouddhistes de France est né en 2007, associé à la fédération du scoutisme français. Il est au croisement de la pédagogie du scoutisme, des valeurs bouddhistes et de l'éducation à l'écologie, et se veut un lieu de pratique laïque et non-dogmatique de la pleine conscience. Parrainé par Pierre Rabhi, il place au centre le principe de se relier à la nature et la découverte de l'écologie et de la responsabilité. L'été, neuf camps accueillent des jeunes de 8 à 17 ans dans le Nord, Rhône-Alpes et la Méditerranée. *Contact et détails : Éclaireurs de la Nature*, 55, rue Quincampoix, 75004 Paris, www.edln.org.

La gabegie des voitures électriques

Si les voitures électriques se vendent mal, c'est principalement parce que le service offert — avec une autonomie réduite — est trop onéreux. Et pourtant l'acheteur d'un tel véhicule ne paie pas le vrai prix. Selon l'Agence internationale de l'Energie, en 2015, ce sont près de 4 milliards d'euros d'aides publiques qui ont été dépensés dans le monde pour aider les constructeurs. Rapporté au nombre de véhicules vendus dans chaque pays, cela représente une aide moyenne de 8600 € par voiture électrique et de 4700 € par véhicule hybride. Cela varie selon les pays : en Corée du Sud, l'aide atteint 15 000 €, en France 7800 €.

A ces aides aux constructeurs, il faut ajouter le manque à gagner pour les Etats provenant des taxes sur les carburants : l'électricité étant moins taxée que l'essence ou le diesel, cela représente au niveau mondial 113 millions d'euros de pertes.

Le véhicule électrique permet-il au moins de faire baisser la pollution ? C'est sans doute vrai dans un pays comme la Norvège où l'électricité provient presque entièrement de l'hydraulique. C'est beaucoup moins vrai lorsque, comme en France, cela produit des déchets radioactifs ou quand en Grande-Bretagne, cela augmente les émissions des centrales thermiques.



Petites phrases

« Je suis devenu un laïc vis-à-vis de la croissance : je ne crois plus dans le mythe d'une croissance qui redistribuerait les richesses, ni à une politique économique qui s'appuierait sur toujours plus de consommation. Nous sommes arrivés aux limites d'un modèle consumériste, productiviste et matérialiste, qui exige tant du sacrifice de la planète et des droits sociaux qu'il est désormais insoutenable. »

Benoit Hamon, *Politis*, 15 décembre 2016 et *Le Monde*, 16 décembre 2016.

» Israël

BDS Bilan 2016

Après Véolia en 2015, ce sont Orange et CRH (5e entreprise de construction du monde) qui se sont retirés de leurs projets israéliens. En Espagne, plusieurs dizaines de communes se sont déclarées "Zones libres d'apartheid" et refusent les relations commerciales avec Israël. Plusieurs églises des États-Unis ont retiré leurs fonds de banques israéliennes.

BDS a connu une importante victoire juridique au niveau européen : l'Union européenne a reconnu le droit au boycott d'Israël en soutien aux droits des Palestiniens, à la demande des gouvernements de Suède, des Pays-Bas, d'Irlande et de 365 associations dont Amnesty international.

États-Unis

♦ Le milliardaire bat la millionnaire.

Donald Trump (3,7 milliards de \$ de fortune) a donc battu Hillary Clinton (230 millions \$). 70 % du financement de leur campagne a été obtenu auprès des 3 % les plus riches. Une démocratie par l'argent ? Comme partout, mais en plus criant !

♦ Jill Stein : un million de voix vertes.

La candidate du parti Vert, Jill Stein a obtenu 1 207 104 voix (1 %), soit un triplement par rapport aux élections précédentes. Certains analystes estiment que c'est ce million de voix qui a fait perdre Hillary Clinton.



» Val-de-Marne

Un maire engagé pour l'accueil des migrant-es

Intervention de Daniel Breuiller, maire EELV d'Arcueil, lors du conseil municipal du 29 septembre 2016, en réponse au vœu du Front National intitulé "Ma ville sans migrants".

"Ce vœu est une insulte à l'histoire de notre pays et de notre commune. Je vais vous rappeler la Constitution de 1793 : 'Tout étranger âgé de 21 ans qui, domicilié en France, y vit de son travail, ou acquiert une propriété ou épouse une française ou adopte un enfant ou nourrit un vieillard, tout étranger enfin, qui sera jugé par le corps législatif avoir bien mérité de l'humanité, est admis à l'exercice des droits des citoyens français'. Voilà plus de deux siècles, la République se définissait ouverte et accueillante.

Votre pensée est moyenâgeuse. Arcueil a accueilli bien des migrants : Marie Curie par exemple, Antoine Marin dont un prix d'art contemporain porte le nom... Combien de familles venues d'Italie ou d'Espagne fuyant le fascisme, combien de familles juives d'Europe de l'Est dont plusieurs, hélas, livrées par la police de Pétain au régime Nazi.

Des gens célèbres mais aussi des maçons, des carriers, des ouvriers, des instituteurs, des réalisateurs, des commerçants. Dulcie September, luttant en France contre le régime de l'apartheid jusqu'à son assassinat. Des réfugiés chiliens fuyant Pinochet (...).

Si nous avons fermé la porte aux migrants vous ne trouveriez guère de médecins à l'accueil des urgences de l'hôpital, les poubelles ne seraient plus ramassées dans nos rues, votre colistière ne serait peut-être pas à vos côtés ce soir (...).

Votre vœu est une honte à propos des réfugiés alors qu'en ce moment même des enfants meurent sous les bombes à Alep, des familles sont affamées, les opposants politiques assassinés en Syrie, au Soudan ou en Érythrée. Votre vœu est une honte parce que plus de 11 000 personnes ont péri en Méditerranée au cours des deux dernières années.



Marche contre le FN, le 18 janvier 2014

Notre ville s'est déclarée prête voilà un an à participer à l'accueil de réfugiés car à Calais, les bidonvilles qui fleurissent sont une indignité. (...)

Il y a 36 000 communes en France, les engagements internationaux de la France parlent de 30 000 réfugiés, l'évacuation de Calais et des autres camps concerne 12 000 personnes. Cela ne fait même pas une famille par commune ! Et nous ne pourrions pas ?

A Arcueil, des particuliers se sont portés volontaires pour accompagner ces migrants dans leur insertion et même plusieurs pour les loger. Une famille syrienne vit depuis 3 ans dans un logement de 30m² avec 3 enfants. Elle est avocate, lui ingénieur et ils vivent en faisant des ménages et des traductions.

Beaucoup de familles françaises ont un parent ou un aïeul étranger. Ici même dans le conseil nous avons des parents, grands-parents venus de Belgique, de Guinée, du Cameroun, de Pologne, d'Algérie, du Maroc, de Roumanie, de Serbie, du Portugal, d'Espagne...

Ils forment notre nation par leur adhésion aux valeurs de la République.

Votre vœu cultive le fonds de commerce de votre parti, la peur, la haine de l'étranger. (...)

Ces discours, cette attitude ressemblent énormément aux années 1930 lorsque, la crise économique s'aggravant, des gouvernements ont fait des juifs, le bouc émissaire de la colère de leurs peuples.

Les êtres humains ont en eux, la capacité à s'élever, la capacité d'empathie et de fraternité.

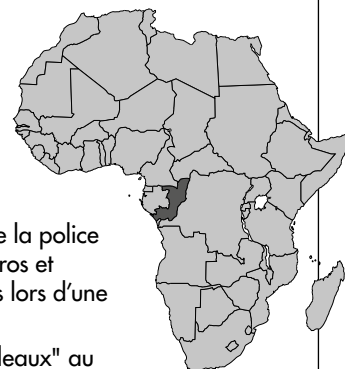
Ils ont aussi des pulsions de mort et de violence contre lesquelles la culture, l'éducation et l'amour de son prochain doivent former rempart. Vous portez une très lourde responsabilité en appuyant sur ces tentations de haine et de xénophobie. Nous ne vous laisserons pas dénaturer notre pays."

Que cache le réendettement du Congo-Brazzaville ?

Si la justice française enquête sur des membres du clan de Denis Sassou Nguesso dans le cadre de l'affaire des "biens mal acquis", la justice portugaise est de son côté en train de mettre à jour un vaste scandale de corruption autour de l'entreprise brésilienne Asperbras, qui a obtenu des contrats faramineux au Congo-Brazzaville. Un des plus en vue concerne la construction de la zone industrielle de Maloukou, située au nord de la capitale, dont le montant est estimé à 500 millions d'euros. Autres grands projets, la création de douze hôpitaux ou encore l'évaluation du potentiel minier du pays – en sollicitant au passage l'expertise et les données du BRGM français (le Bureau de recherches géologiques et minières, établissement public héritier de toutes les prospections souterraines faites par la France depuis la période coloniale). La facture totale s'élève à plus d'un milliard de dollars. En février 2016, José Veiga, le représentant d'Asperbras au Congo, est mis en examen par la justice portugaise pour corruption, blanchiment et fraude fiscale. Récemment c'est au tour de José Roberto Colnaghi, le président de la société, d'être poursuivi pour corruption et blanchiment d'argent. Au cœur de l'affaire se trouve Gilbert Ondongo, ministre congolais des Finances au moment des faits et aujourd'hui ministre de l'Economie. Les enquêteurs portugais s'intéressent à son appartement dans un quartier huppé de Lisbonne, acquis grâce à un "coup de pouce" de 347 000 euros versés en août 2015 par une généreuse société congolaise... que contrôlait le représentant d'Asperbras au Congo, José Veiga. La compa-

gnie brésilienne a aussi mis à la disposition du ministre une villa à Cascais, une station balnéaire non loin de Lisbonne, dans laquelle la police portugaise a trouvé 3 millions d'euros et 4,35 millions de dollars en espèces lors d'une perquisition en février 2016.

Pour la justice portugaise, ces "cadeaux" au ministre congolais sont probablement un renvoi d'ascenseur en rapport avec les projets mirifiques que la société brésilienne a pu décrocher au Congo. En clair, des rétrocommissions. D'où une interrogation légitime : est-ce que ces projets n'ont pas été sciemment surfacturés, dégageant ainsi une marge pour ces rétrocommissions ? Au final, le coût en serait donc supporté par le citoyen congolais. Ce dernier risque d'ailleurs de payer deux fois : le Congo a annoncé début décembre vouloir lever pour 150 milliards de FCFA (229 millions d'euros) par un emprunt obligataire [1] sur le marché financier de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cemac). Il compte notamment régler par là quelques factures en attentes sur certains des grands chantiers du "bâtisseur" Sassou Nguesso. L'hebdomadaire Jeune Afrique évoque entre autres l'électrification de la zone industrielle de Maloukou et la construction de 12 hôpitaux généraux... Des chantiers dans lesquels Asperbras entend démontrer son savoir-faire.



Une chronique de : Survie, 47, avenue Pasteur, 93100 Montreuil, <http://survie.org>



» Kenya

Des alternatives au DDT

Le DDT (dichlorodiphényltrichloroéthane) a été utilisé comme insecticide à partir des années 1930. Ses effets sur la santé sont découverts peu à peu. A partir de 1970, de plus en plus de pays en interdisent l'usage... mais aujourd'hui il reste utilisé dans les pays les plus pauvres, sous prétexte qu'il est peu cher et efficace pour lutter contre le paludisme.

La Fondation Biovision, créée en 1998 par Hans Herren, entomologiste suisse, a mis en place une stratégie en trois temps pour éviter le développement des moustiques porteurs de la maladie, sans utilisation de DDT. Cette méthode est expérimentée dans la région de Malindi au Kenya : expliquer aux populations le cycle du moustique, supprimer les eaux stagnantes, utiliser des moustiquaires, puis compléter par des "mosquitos scouts" chargés de vérifier les réservoirs d'eau et si nécessaire d'y introduire des bactéries *Bacillus thuringiensis* qui tuent les larves d'anophèles. Le résultat est probant : le taux de paludisme chez les moins de 14 ans a chuté de 70 %. La fondation a demandé aux instances internationales de reprendre cette méthode à un moment où le changement climatique laisse présager une recrudescence des populations de moustiques.

Climat : des aides qui profitent... au Nord

Dans le traité de Paris sur le climat qui vient d'entrer en fonction, on trouve l'engagement des pays développés à aider les pays du Sud dans leur transition énergétique. Il s'agit pour les nouveaux besoins énergétiques d'éviter de passer par les énergies fossiles en misant directement sur les énergies renouvelables. En France, l'Agence française de développement, AFD, devrait débloquer 10 milliards d'euros d'ici 2020 pour construire 10 GW de capacité de production en Afrique. Mais derrière ce bel engagement, ce n'est pas aussi simple. D'une part, l'AFD ne donne pas l'argent mais le prête. Comme agence gouvernementale, elle bénéficie des mêmes taux que l'Etat, actuellement autour de 0 %... ce qui ne l'empêche pas de prêter actuellement aux pays en fonction des taux que peuvent avoir ces pays. Ainsi, un prêt au Bénin se fait à un taux de 6 %. C'est la première "fausse aide" puisque l'AFD va s'enrichir sur le dos des pays africains. La deuxième astuce consiste à prêter de l'argent pour construire des centrales solaires... alors que les pays africains ne disposent pas des technologies pour fabriquer le matériel. Ces pays doivent se tourner vers les industriels... du pays qui prête, lesquels construisent certes en Afrique, mais à leur propre profit ! Donc en conclusion, on prête avec intérêt à des Etats qui ne peuvent utiliser cet argent qu'en le dépensant auprès d'industriels français, un moyen d'aider d'abord... nos industriels !

» Madagascar

Curieuse gestion

Alors que Madagascar ne compte que 5 % de francophones, le gouvernement a dépensé, officiellement, 6 millions d'euros pour accueillir le sommet de la francophonie du 22 au 27 novembre 2016... à comparer au budget annuel 2016 du pays qui n'est que de 30 millions d'euros ! Il faut ce qu'il faut quand il s'agit d'accueillir François Hollande et ses 3000 invités. Le gouvernement s'est justifié en annonçant que ces investissements allaient ensuite profiter au pays. Comme il s'agit surtout de l'achat de berlines de luxe, l'histoire ne dit pas si elles vont être mises en libre service.





NUCLÉAIRE ÇA BOUM !

Dominique Lalanne

La France se démène !

La diplomatie française a travaillé depuis plus d'un an à convaincre le plus de pays possible de s'opposer au Traité d'interdiction des armes nucléaires voté à l'ONU fin 2016. Le résultat de ce vote est heureusement un échec pour la diplomatie française !

Étape numéro 1 : essayer de convaincre les "partenaires nucléaires" du P5 de faire front commun contre le vote de l'ONU. Déjà lors des conférences de préparation à l'ONU à Genève la France avait essuyé un échec, les États-Unis, le Royaume-Uni et la Chine avaient envoyé des observateurs alors que la France insistait pour ne pas y participer. A l'ONU les votes d'abstention ne sont pas comptabilisés et donc s'abstenir donne plus de poids à la majorité qui s'exprime. Lors du vote décisif à l'ONU à New York, la France avec les Anglo-saxons et les Russes ont voté "contre"... mais la Chine s'est abstenue, ce qui favorise la majorité des "pour" et donc la diplomatie française n'a pu éviter une faille dans le P5 (les 5 membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU).

Étape numéro 2 : convaincre les pays africains de voter contre ou de s'abstenir. Le ministère des affaires étrangères a redoublé ses pressions. Une "lettre aux pays amis" en septembre 2016 a montré tout l'attachement de la France au désarmement nucléaire et à l'aspect totalement non-productif d'un traité d'interdiction.

Des arguments répétés depuis plus d'un an sans succès, mais avec plus d'insistance avant le vote. Résultat : le Sénégal s'est abstenu. Maigre succès qui s'explique : tous les pays africains ont signé voilà plusieurs années un traité d'interdiction totale des armes nucléaires en Afrique !

Étape numéro 3 : convaincre les pays européens. Les "cibles" françaises étaient les pays francophones, les pays baltes et quelques pays en difficulté comme la Grèce et le Portugal. Ces deux derniers pays avaient voté "pour" pendant la préparation de la résolution, la France les a convaincu de voter "contre" ! Les pays baltes aussi car avec l'argument qu'ils demandent à entrer dans l'OTAN, ils ne doivent pas se singulariser ! Mais malgré ce succès diplomatique, plusieurs pays européens se sont exprimés "pour", c'est le cas de la Suède, de l'Autriche et de l'Irlande.

Le cas des Pays-Bas, pays de l'OTAN qui héberge des armes nucléaires américaines et qui s'est abstenu montre que la fissure existe en Europe et dans l'OTAN.

Après le résultat en faveur du Traité d'interdiction avec plus des 3/4 des pays qui ont voté "pour", la diplomatie française devrait vraiment se poser la question de la pertinence d'un tel traité pour progresser vers le désarmement nucléaire. Ce n'est pas encore le cas. Les candidats à l'élection présidentielle réaliseront-ils qu'un changement de politique serait nécessaire ?

Dominique Lalanne est président de "Armes nucléaires STOP" - do.lalanne@wanadoo.fr

» Pays Basque Initiative non-violente et terrorisme

Depuis des années, le processus de paix en pays basque est suspendu, malgré l'annonce par l'ETA de l'arrêt de ses actions violentes en 2011. Pour faire avancer les choses, des militant-es non-violent-es ont accepté de créer une commission chargée de récupérer les stocks d'armes de l'ETA et de les transmettre aux autorités françaises et espagnoles. Cette démarche a été expliquée publiquement le 3 octobre 2016. La commission comprend Jean-Noël Etcheverry, dit "Ttext", animateur du mouvement Bizi! et d'Alternatiba, Michel Berhocoirgoin, ancien président de la *Chambre d'agriculture alternative en pays basque*, figure de la *Confédération paysanne*, Michel Tubiana, président d'honneur de la *Ligue des Droits de l'Homme*.

Le 16 décembre 2016, alors qu'une rencontre avec des militants de l'ETA était en cours à Louhosa (Pyrénées-Atlantique), cinq personnes ont été arrêtées par un commando de policiers français et espagnols. Le ministère de l'Intérieur s'est alors félicité d'avoir saisi un stock d'armes de l'ETA (12 pistolets-mitrailleurs, 29 armes de poings, neuf fusils d'assaut, des munitions, des explosifs) et d'avoir arrêté plusieurs de ses dirigeants... tout le monde étant mis sous la coupe du "terrorisme".



Manifestation de soutien aux artisans de Paix à Bayonne, le 17 décembre 2016

Ces arrestations ont provoqué des réactions indignées des élu-es locaux : Jean Lassalle (député ex-Modem) a dénoncé "les dérives autoritaires de l'Etat français". Frédérique Espagnac (sénatrice PS) a apporté son soutien "à des militants engagés pour la paix". Dès le lendemain, 4000 personnes ont défilé dans les rues de Bayonne en soutien "aux artisans de paix" : en tête, Jean-René Etchegaray, le maire centriste, aux côtés des députés Sylviane Alaux, Colette Capdevielle, et de la sénatrice Frédérique Espagnac, toutes trois socialistes. Un texte de soutien a été lu et signé par des élus, de tous bords, des représentants syndicaux, etc. Le lundi 19 décembre, les cinq personnes (3 militants et 2 journalistes) ont été transférées par avion à Paris. Le mardi 20 décembre, elles ont été laissées libres, sous contrôle judiciaire, mais mises en examen pour "port, transport et détention d'armes, de munitions et de produits explosifs, en relation avec une entreprise terroriste". Le même jour, une pétition de soutien avait déjà réuni 25 000 signatures. Le 23 décembre, 600 élus locaux ont adressé une lettre de soutien demandant au gouvernement la reprise du processus de paix.

Rétablir le service national ?

Régulièrement une frange de nos élus relance le débat du rétablissement du service militaire. Une idée qui, selon les sondages, serait soutenue fortement par les plus âgés, beaucoup moins par les jeunes. Il n'y a pas de différences significatives entre les hommes et les femmes, entre les sympathisants de gauche et de droite. On peut noter que, dans ces sondages, une confusion est soigneusement entretenue entre service national et service militaire, ce qui n'est pas du tout la même chose. On pourrait en effet s'interroger sur la pertinence d'un temps de formation à la bienveillance, à la non-violence, dans un cadre associatif, loin des casernes !

Fin des châtiments corporels

De nombreuses violences corporelles étaient tolérées sur les enfants... alors qu'elles sont interdites sur les adultes. Le 22 décembre 2016, l'article 68 du projet de loi "Egalité et citoyenneté" a été définitivement adopté. Il interdit désormais pour l'autorité parentale "tout traitement cruel, dégradant ou humiliant, y compris tout recours aux violences corporelles". Les enfants disposent désormais du même droit au respect que les adultes.



L'ÉCOLOGIE, C'EST LA SANTÉ

François Veillerette

La chasse au Centre International de Recherche sur le Cancer est ouverte !

En mars 2015 le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC), une agence scientifique spécialisée dépendant de l'OMS, basée à Lyon, a publié un rapport

concernant la classification au regard du risque cancérigène du glyphosate, la matière active de l'herbicide le plus vendu au monde : le RoundUp de Monsanto. Cette publication devait déclencher une tornade médiatique soulevée par le classement "probablement cancérigène pour l'homme" que cette agence a attribué au glyphosate. Pourquoi ? Et bien tout simplement parce qu'un classement officiel comme cancérigène probable du glyphosate, équivaldrait à une exclusion automatique de la substance en Europe, selon le règlement européen en vigueur. Actuellement le glyphosate dispose d'une autorisation provisoire depuis fin juin 2016 et son classement est toujours suspendu à une décision de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA).

Des lobbies déchaînés

Si l'issue de cette affaire est encore incertaine, les lobbies industriels concernés ne sont pas restés les bras croisés en attendant le verdict de l'Europe. Bien au contraire, ils se sont déchaînés... contre le CIRC en essayant de le discréditer par tous les moyens ! C'est d'abord un article de l'agence Reuters qui tente de discréditer l'agence onusienne. Celui-ci donne la parole à des scientifiques caricaturalement critiques des méthodes du CIRC. Problème : l'agence de presse "oublie" de signaler que les scientifiques qu'elle cite ont des liens d'intérêt forts avec l'industrie ! Ensuite c'est la personne de Christopher Portier, un membre du panel d'experts du CIRC, qui est attaquée : il ne



serait qu'un vulgaire militant ! Or l'examen de sa biographie révèle qu'il a occupé depuis trente années les plus hautes fonctions dans les organismes officiels de santé environnementale les plus

prestigieux des États-Unis ! Des pressions sont exercées pour que des membres du groupe d'experts du CIRC sur le glyphosate communiquent leurs notes de travail. Des menaces sur le financement même du CIRC sont brandies par des parlementaires républicains États-Uniens, etc... Devant la violence des attaques les scientifiques sont abasourdis, mais défendent leur travail.

La tactique de la diffamation

Ces pressions phénoménales ne sont pas sans rappeler celles, tout aussi violentes, qu'ont eu à endurer le scientifique français Gilles-Eric Séralini et son équipe en 2012, après leur célèbre étude sur les effets chroniques d'OGM et de désherbants à base de glyphosate sur des rats. Rien ne leur fut épargné : tentative de discréditisation humiliante, dépublication de l'étude contraire aux règles, propos diffamatoires... Quatre années plus tard leur étude a été republiée. Séralini a gagné tous ses procès en diffamation. Mais le travail de sape de l'industrie semble malheureusement avoir porté ses fruits puisqu'aujourd'hui l'équipe de Séralini ne trouve plus de financements pour poursuivre ses recherches...

Allons-nous laisser la même industrie traîner dans la boue les travaux d'un groupe de chercheurs indépendants du CIRC pour l'affaiblir ou même le détruire alors que cette agence produit des avis basés sur la science universitaire publiée qui peuvent être utilisés pour protéger la santé publique ?

Prix Nobel pour les nanos

Trois chercheurs de nationalités différentes dont le français Jean-Pierre Sauvage ont reçu le prix Nobel de chimie 2016 pour leurs recherches dans le domaine des nanotechnologies. Pour le moment, ils sont incapables de citer des applications utiles de leurs découvertes. Tout repose en fait sur les promesses que demain, ces recherches pourront être d'une utilité miraculeuse pour la médecine. Tout comme le nucléaire a été développé grâce à ses promesses médicales... en oubliant bêtement de parler de ses applications militaires et ses dangers sanitaires extrêmes.

Linky et compteurs communicants : de grosses inconnues

L'ANSES, Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, a publié le 15 décembre 2016, un avis sur les nouveaux compteurs Linky. Elle conclut que "les risques sanitaires sont peu probables" du fait de la faible émission des courants porteurs en ligne... mais demande au Centre scientifique et technique du bâtiment, CSTB, d'engager des recherches scientifiques pour comparer anciens compteurs et nouveaux compteurs, que ce soit pour l'électricité (Linky), pour le gaz (Gazpar) ou pour l'eau. L'ANSES reconnaît que le déploiement des compteurs actuels se fait en l'absence d'études scientifiques sur les conséquences pour la santé. Les associations comme Priartem, Robin des Toits... ont réagi en demandant un moratoire sur l'installation de ces compteurs, dans l'attente de publications scientifiques.



• Priartem, 5, cour de la Ferme Saint-Lazare, 75010 Paris, www.priartem.fr

• Robin des Toits, 33, rue d'Amsterdam, 75008 Paris, tél : 01 47 00 96 33, www.robindestoits.org



Énergies

Engie prend le virage des renouvelables

Depuis 2014, Engie (ex-GDF Suez, 150 000 salariés) prend des positions de plus en plus fermes pour l'abandon du nucléaire et du charbon. La multinationale entend se concentrer sur les énergies faiblement émettrices de gaz à effet de serre : les énergies renouvelables et le gaz dans certaines conditions. Le 30 décembre 2016, son directeur général adjoint chargé de la Recherche, de la Technologie et de l'Innovation, Thierry Lepercq, a présenté aux médias ses nouveaux modèles de calcul pour faire de la



Dans sa communication, Engie joue la carte de l'éolien, en espérant que ce ne soit pas du vent !

prospective. La firme a ainsi calculé qu'atteindre le 100 % renouvelables pour la région PACA est possible dès 2030 et coûterait 20 % moins cher que de poursuivre la politique actuelle basée notamment sur la prolongation des réacteurs nucléaires. Le scénario PACA s'appuie sur un coût du photovoltaïque toujours en baisse, à moins de 10 € le MWh. Selon Engie, ce scénario peut ensuite se développer dans d'autres régions moins ensoleillées, au fur et à mesure que les prix du solaire et de l'éolien baissent.

Renouvelables : de plus en plus vite !

Selon un rapport de l'Agence internationale de l'Énergie, en 2015, il s'est installé dans le monde 500 000 panneaux solaires par jour et deux éoliennes par heure. L'accélération est plus rapide que prévu du fait de la baisse des coûts de production qui rendent éolienne terrestre et installations photovoltaïques extrêmement compétitives. Cela conduit l'AIE à revoir ses prévisions à la hausse : elle prévoit maintenant l'installation de 825 gigawatts en renouvelables d'ici 2021 (en hausse de 13 %). La production des renouvelables passerait en cinq ans de 23 % à 28 %.

La fin du monopole sur les énergies renouvelables

Jusqu'à fin septembre 2016, c'était EDF qui avait le monopole historique sur l'achat d'énergie renouvelable aux producteurs. Ces derniers étaient obligés de vendre leur énergie à EDF pour bénéficier des mécanismes de soutien. Mais en application de la loi sur la transition énergétique, la coopérative Enercoop a demandé et obtenu à son tour l'agrément ; ce qui permet aux producteurs de lui vendre leur énergie tout en bénéficiant du soutien de l'État (via les tarifs garantis). Ce tournant pourrait aider à "rapprocher producteurs et consommateurs dans une logique de circuit court", estime Emmanuel Soulias, directeur général d'Enercoop.

Pas de place en France pour les énergies renouvelables

Avec plus de six mois de retard, le gouvernement a publié le 28 octobre 2016 la Programmation pluriannuelle de l'énergie qui définit les objectifs jusqu'en 2023. La PPE est censée faciliter la mise en place de la loi de transition énergétique. Mais le résultat est décevant : il est annoncé une hausse des énergies renouvelables, une amélioration de l'efficacité énergétique... et rien sur l'arrêt de tranches nucléaires. Or, pour que les renouvelables se développent en même temps que le nucléaire, cela ne peut passer que par une augmentation de la consommation électrique... Ce que l'on n'observe pas actuellement (on a même une légère baisse). Faute d'arrêter des centrales nucléaires, les énergies renouvelables vont se retrouver bloquées du fait de la surproduction d'électricité que l'on observe déjà au niveau européen.

L'éolien industriel voit ses prix baisser rapidement

Selon le GWEC (Global Wind Energy Council), lobby des industriels de l'éolien, le prix des turbines éoliennes a baissé d'un tiers entre 2009 et 2016. Les meilleurs projets terrestres fournissent une électricité à 36 euros le MWh, soit moins cher que le gaz, le charbon et évidemment le nucléaire. Ceci explique l'envolée des projets dans le monde. Alors que jusqu'en 2015, 433 GW ont été installés dans

le monde, rien que pour 2016, il s'en est ajouté 60 GW et les industriels espèrent dépasser 100 GW par an d'ici 2020. 100 GW permet une production électrique équivalente à celle d'environ 70 réacteurs nucléaires. Le GWEC pense que l'on atteindra 2100 GW en 2030, de quoi produire alors 20 % de l'électricité mondiale.

Fukushima

♦ **Fort séisme.** Le 22 novembre 2016, un séisme de magnitude 7,4, le plus fort depuis le 11 mars 2011, avait son épicentre à 33 km de la centrale accidentée de Fukushima. 34 répliques ont été enregistrées dans les dix heures qui suivent. Il a provoqué une panne de refroidissement de la piscine du réacteur n°3 de la centrale de Fukushima Dai-Ni, centrale proche de la centrale accidentée, où sont stockées 2544 barres de combustible. Le courant a pu être rétabli 90 minutes après. Selon l'ACRO, laboratoire indépendant, la situation n'aurait été dangereuse que si la panne avait duré plus de 48 h.

♦ **Les coûts s'envolent :** le gouvernement annonce une réévaluation du coût de l'accident de Fukushima. Celui-ci se monte maintenant à 170 milliards d'euros... soit le double de l'estimation de 2013.

♦ **10 cancers de la thyroïde en plus chez les enfants.** Le 28 décembre 2016, l'Université de médecine de Fukushima a publié les résultats de sa dernière campagne de dépistage des cancers de la thyroïde chez les enfants de la région. Au 30 septembre 2016, 145 cas de cancers ont été détectés, soit 10 de plus qu'au trimestre précédent. 2222 jeunes suspectés d'avoir un cancer vont subir des contrôles supplémentaires (soit 5 de plus qu'en juin 2016). 10 cas de plus en trois mois, c'est nettement plus que la normale (moins d'un cas attendu par an), mais les autorités refusent toujours de faire le lien avec la pollution radioactive.

Les leurres de la croissance

Dans les années 1960, le PDG d'EDF, Marcel Boiteux affirmait que la consommation d'électricité continuerait à doubler tous les dix ans comme cela a été constaté entre 1945 et 1975. Pour répondre à cette demande, il annonçait qu'il fallait construire 100 réacteurs nucléaires et 20 surgénérateurs d'ici l'an 2000. Au début des années 1970, ce plan est officiellement adopté par le jeune Valéry Giscard d'Estaing, alors ministre de l'économie et des finances. Les chantiers sont lancés en nombre.

Mais la crise économique frappe dès 1973 (premier choc pétrolier) et la consommation d'électricité va croître de moins en moins vite. Les accidents de Three-Mile Island (États-Unis, 1979), Tchernobyl (Ukraine, 1986) et Fukushima (Japon, 2011) seront autant de coup de freins aux programmes nucléaires.

Finalement, en l'an 2000, il n'y avait que 58 réacteurs en France, et aucun surgénérateur. Il n'y en a pas plus aujourd'hui.

Heureusement, car si la prédication du PDG d'EDF était juste, en 2020, nous aurions dû avoir 400 réacteurs et 80 surgénérateurs en France !

Une croissance infinie dans un monde fini, cela n'existe pas !

Alors que la consommation d'électricité a commencé à baisser, il reste maintenant à fermer les 58 vieux et dangereux réacteurs.



Magouilles financières pour sauver le secteur nucléaire

Le gouvernement ne pouvant totalement faire face aux manques financiers d'EDF, après avoir promis d'injecter 3 milliards dans l'entreprise en déroute pour 2017, lance d'autres opérations. Mi-2017, EDF va créer une entreprise distincte pour RTE, Réseau transport de l'énergie, propriétaire des lignes électriques en France. La moitié du capital de cette entreprise sera vendue à la Caisse des dépôts (29,9 %) et à la Caisse nationale de prévoyance (20 %), ce qui rapportera 8,2 milliards à EDF qui conserve 50,1 % de la nouvelle entreprise. D'autres cessions doivent être mise en place d'ici 2020 pour un montant total de 10 autres milliards.



Action de Greenpeace devant le siège d'EDF le 13 décembre 2016

Du côté d'Areva, l'Etat s'est engagé à apporter 2 milliards. Comme cela ne suffit pas, Areva a ouvert son capital à Mitsubishi Heavy Industries (Japon) et à China national nuclear Corporation (CNNC), mais seulement à hauteur de 0,5 milliard (pour 10 % du capital, ce qui signifie qu'Areva n'a plus que 5 milliards de valeur, moins que le prix de ses EPR en construction en Finlande). Areva va vendre sa branche Areva NP (ex-Framatome) pour 2,5 milliards. L'Etat va nationaliser la branche d'Areva TA qui gère la fourniture des pièces pour les réacteurs militaires (sous-marins). Les dirigeants d'Areva estiment que cela ne suffira pas : Areva envisage donc d'emprunter 2 milliards à l'Etat en plus des 1,2 milliard déjà empruntés à un consortium de banques.

Cela suffira-t-il à combler le déficit d'une filière à bout de souffle ? Ce qui est sûr c'est que nos industriels sont en train de rater le virage européen des énergies renouvelables.

» CHRONIQUE

CATASTROPHE DE FUKUSHIMA

Monique Douillet

Les voix silencieuses

Chiho Sato vit en France depuis 2010. Elle est née à Fukushima. Ses parents et grands-parents, ainsi que

l'ensemble des membres de sa famille vit encore à 60 km de la centrale de Fukushima Daiichi dans ce que l'on appelle "la zone d'évacuation volontaire". Plus de cinq ans après la catastrophe, la radioactivité, invisible mais omniprésente, a peu à peu disparu des esprits des habitants.

Silence : Votre film se présente comme un document ethnographique sur le quotidien d'une famille au sein de laquelle les liens sont à la fois très affectueux et empreints d'un grand respect de l'un pour l'autre. Vos grands-parents de 90 ans cultivent encore leurs terres comme avant, juste gênés par ces contrôles d'Etat sur les légumes qu'ils produisent, "inutiles puisque tout va bien !"

C.T. J'ai voulu montrer aux Français le quotidien d'une famille de Fukushima, loin des images dramatiques et anxiogènes montrées fréquemment en Europe. En premier lieu on constate qu'à Fukushima-city la plupart des gens n'ont pas peur de vivre, de respirer, ou de manger dans un environnement pourtant contaminé. Il est très difficile de se protéger contre quelque chose qu'on ne voit pas, qu'on ne sent pas et qui ne nous fait pas souffrir dans l'instant.

Dans le documentaire, vous êtes l'enquêtrice qui pose les questions et en même temps la petite-fille, la fille, la sœur, la nièce et vous vous comportez en toute intimité avec chacun. J'ai été très touchée par cette double position que vous assumez avec un parfait naturel.

C.T. Mon objectif est effectivement de rouvrir le débat sur la situation en incluant la voix de ces habitants qui font face au danger avec une tranquillité apparente, encouragée par le discours gouvernemental.

Et vous-même, au cours de la réalisation de ce film, considérez-vous que vos points de vue ont été modifiés ?

C.T. Au fil de mes recherches et des dis-

cussions, la mauvaise gestion de la crise par les autorités japonaises et TEPCO m'ont rendue beaucoup plus critique vis-à-vis de certains aspects de la culture japonaise.



Il y a quand même un personnage dans une réunion publique qui s'exprime avec une franchise crue qui tranche.

C.T. Vous voulez parler de la jeune fille qui dit que sa vie est déjà compromise par le risque d'avoir des enfants malades ? Elle interpelle l'assemblée par ces mots : "Et pourquoi continuerais-je à me

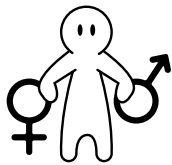
protéger puisque mes parents et l'Etat ne s'en préoccupent pas ?"

J'ai eu l'impression que certains membres de votre famille sont passés d'une position de refus : "nous ne voulons plus entendre parler de cet accident", à l'aveu de leurs peurs. Avez-vous ressenti cette évolution ?

C.T. Oui, particulièrement chez ma mère. Elle a rejoint des groupes de réflexion qui s'interrogent sur les répercussions de la catastrophe ! Et dans le cercle familial, elle exprime désormais son opinion comme jamais je ne l'avais entendue le faire. J'en suis à la fois surprise et très heureuse ! Mais j'ai l'impression que cette nouvelle énergie effraie un peu mon père...

Pensez-vous que les Français ont des positions très différentes des Japonais sur ce sujet ?

C.T. Je pense que la parole française est beaucoup plus libre. L'éducation pousse les enfants à réagir, à donner leurs opinions sur tous les sujets. Contrairement au Japon où les voix sont presque imperceptibles. Mais en France les militants deviennent peut-être inaudibles du fait du nombre de causes soutenues et de la vigueur avec laquelle elles le sont... Que faire lorsque l'idéalisme de nos convictions rencontre la réalité de ce que certains appellent "la post-démocratie" ou "la démocratie molle" ? Je n'ai pas de réponse. La parole militante va peut-être évoluer de la contestation vers l'éducation afin de nous éclairer, non pas à la bougie, mais à la lumière de toutes les autres énergies alternatives et propres.



Femmes, hommes, etc.

» CHRONIQUE

100 DATES FÉMINISTES POUR AUJOURD'HUI

Isabelle Cambourakis

1791

Tricoteuses révolutionnaires

Les femmes sont présentes pendant toute la Révolution française, qu'elles jouent le rôle traditionnel d'émeutière ou qu'elles rejoignent la sans-culotterie parisienne. Toujours visibles en tant qu'agitatrices, on leur refuse pourtant une place dans les organisations révolutionnaires. Qu'à cela ne tienne, elles créent des clubs où elles discutent des événements

170 femmes adhéreront à ce club très proche des Enragés. Cette immixtion des femmes dans la politique sera très vite sanctionnée : le 30 octobre 1793, la Convention interdit tous les clubs de femmes.

Naissance d'un mythe

Mais les femmes ne désertent pas pour autant l'espace révolutionnaire et politique. À partir de 1795, on appelle "Tricoteuses" les femmes présentes dans les tribunes des assemblées révolutionnaires auxquelles elles ne peuvent participer. Si on les appelle ainsi, c'est que nombre d'entre elles viennent l'ouvrage à la main. On les dit "postées dans les tribunes, influençant de leurs voix enrouées les législateurs assemblés", "devisant gaiement ou féroce". Les milieux révolutionnaires et contre-révolutionnaires ne tardent pas à les caricaturer en véritables harpies : sans-jupons, agitatrices, mégères, furies de la guillotine, aboyeuses femelles, tricoteuses donc... On insiste alors sur leur présence aux pieds de la « Veuve noire » (la guillotine) et on crée une imagerie appelée sans cesse à se renouveler : celle de la femme du peuple ivre de sang, aux aiguilles ambiguës pouvant à tout moment se transformer en armes. Dickens en fera d'ailleurs un personnage de roman : sa Thérèse Defarge dans *Un Conte de deux villes* est à la tête d'une confrérie de tricoteuses qui, ayant osé franchir la barrière entre les occupations privées des femmes et celles de la sphère publique, se retrouvent du mauvais côté, assistant la Terreur les aiguilles à la main.

Les "citoyennes tricoteuses" furent renvoyées dans le privé où la couture et la broderie se faisaient en silence. La participation des femmes à la politique ne leur fut accordée qu'à la fin de la guerre de 1939-1945. Dans l'après-mai 68, à la faveur d'un éphémère renouveau des travaux d'aiguilles, quelques femmes tricotèrent lors de réunions politiques, jouant sans le savoir le mythe révolutionnaire. Cette fois-ci pourtant, aucune Convention ne put interdire aux femmes de se réunir entre elles... Que ceux qui voudraient s'en prendre aux droits des femmes le sachent : méfiez-vous des tricoteuses !



Société des citoyennes républicaines révolutionnaires

politiques. À Paris à partir de 1791, deux clubs composés exclusivement de femmes se font connaître. La Société patriotique et de bienfaisance des Amies de la Vérité se constitue autour d'Etta Palm D'Aelders ; le 1er avril 1792 à l'Assemblée, cette dernière réclame la majorité pour les femmes à 21 ans et le droit au divorce mais aussi que les femmes soient admises aux fonctions civiles et militaires et que l'éducation des filles soit fondée sur les mêmes principes que celle des garçons. Quant à Pauline Léon, chocolatière, et Claire Lacombe, comédienne, qui désirent « fonder une société où les femmes seules pourront être admises », elles créent en mai 1793 la Société des citoyennes républicaines révolutionnaires, composée de militantes des milieux populaires et de la petite bourgeoisie.

En novembre 2015, Silence a publié une grande affiche couleur intitulée "100 dates qui construisent nos luttes féministes aujourd'hui". Chaque mois, cette chronique permet de revisiter une date du féminisme. www.revuesilence.net/affiche_100dates

L'armée se trompe pour la parité

Au nom de la parité, l'armée britannique vient d'autoriser les femmes à monter au premier rang. La bonne parité consisterait à interdire aux hommes de monter au premier rang.

Au nom de la parité, l'armée suisse propose d'instaurer le service militaire pour les femmes. La bonne parité serait la suppression de l'armée pour les hommes !

Cela éviterait bien la montée de la violence dans les conflits !

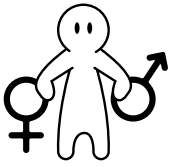


Olympe de Gouges entre à l'Assemblée nationale

Olympe de Gouges, militante féministe à l'époque de la Révolution française, a été guillotinée en 1793 après avoir critiqué Robespierre. Son buste a été installé le 19 octobre 2016 à l'Assemblée nationale. C'est la première femme à avoir son buste au milieu d'une pléthore d'hommes historiques.

◀ *Buste d'Olympe de Gouges à l'Assemblée nationale*

Femmes, hommes, etc. ♀



Le mariage pour tous ne sera pas facilement remis en cause

Lors de l'adoption de la loi sur le mariage pour tous, le 17 mai 2013, de nombreux ténors de la droite avaient annoncé leur désir de l'abroger s'ils revenaient au pouvoir. C'est toujours dans le programme du candidat à la primaire LR François Fillon.

Mais un sondage IFOP publié dans Le Monde du 14 septembre 2016 indique que 65 % des Français sont contre une modification de la loi et cela monte à 54 % chez les électeurs des Républicains (contre 40 % en 2014).

La procréation médicale assistée pour les

couples lesbiens est aussi majoritairement soutenue par les Français (59 % pour, 43 % parmi les sympathisants LR).

La gestation par autrui divise encore : si 57 % y sont favorables pour les couples hétérosexuels, cela tombe à 42 % pour les couples homosexuels. Cependant 64 % estime que les enfants nés ainsi à l'étranger doivent avoir les mêmes droits que les autres enfants (58 % pour les sympathisants LR).

Le nombre de mariages homosexuels en France reste stable : environ 4 % de l'ensemble.

Le Canada réécrit son hymne national

Le 15 juin 2016, les député-es du Canada ont adopté une proposition de loi modifiant les paroles de l'hymne national, afin de rendre un passage épicène, c'est-à-dire pas seulement limité au seul genre masculin. De quoi donner des idées dans l'Hexagone ?

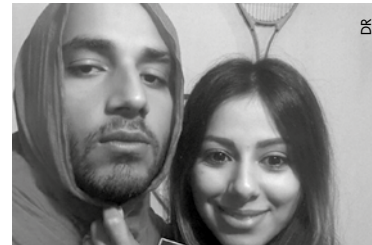
» Iran

Contre le voile islamique obligatoire

En Iran, depuis mi-août 2016 se développe un mouvement humoristique pour contester l'obligation faite

aux femmes de se couvrir du voile islamique dans l'espace public. A l'appel initial de la journaliste Massih Alinejad, de

nombreux hommes postent sur les réseaux sociaux sous le nom "men in hijab" des photos où ils se mettent en scène en portant le voile, parfois avec leurs compagnes découvertes. "J'ai mis mes lecteurs au défi de mettre un hijab, même pour quelques secondes, et de m'envoyer leurs selfies. Cela a touché les hommes qui rejettent le modèle traditionnel de virilité et qui sont prêts à se lever pour les droits des femmes", explique la journaliste. Le but n'est pas de s'opposer au voile, mais de dénoncer son caractère obligatoire.



Décloisonner les métiers



En Suisse, *Futurs en tous genres* est une journée nationale qui a pour but de permettre à des jeunes en formation de découvrir des métiers majoritairement exercés par l'autre sexe. Ainsi près de 1000 filles ont suivi un atelier en lien avec les métiers de l'informatique et elles ont été plus

de 160 à s'ouvrir au monde de l'agriculture. L'atelier dédié à la construction métallique a également eu du succès. Près de 1700 garçons ont découvert un métier exercé en majorité par les femmes, notamment dans le domaine des soins et du social. Environ 2300 entreprises ont participé à l'opération. Une initiative à développer en France aussi ! (Source : romandie.com, 10 novembre 2016).

EELV met en place une prévention contre le harcèlement sexuel

Le 10 décembre 2016, le conseil fédéral d'Europe-Ecologie-Les Verts, a voté à l'unanimité pour la création d'une commission de prévention et de lutte contre le harcèlement et les agressions sexuelles au sein du parti. La procédure prévoit que tout adhérent-e peut faire appel à des associations extérieures pour engager un recours devant cette commission et assurer l'accompagnement et le suivi des victimes. Quatre jours plus tôt, Denis Baupin avait annoncé qu'il ne se représenterait pas aux élections législatives. Le 17 décembre 2016, une première confrontation a eu lieu devant la justice entre Denis Baupin et Isabelle Attard, l'une des quatre élues à avoir porté plainte. L'enquête judiciaire se poursuit.

Annonces

» Vivre ensemble

■ **Haute-Loire.** Ferme collective cherche personne motivée pour partager l'activité chèvres et fromages à mi-temps et partager la vie du collectif (4 habitants) pendant 1 an. Maraîchage en traction animale (vaches, jument, ânes), pain, marchés. Idéal pour test (petite échelle, activité en évolution). Un peu d'expérience en chèvres et forte envie de vivre en collectif. Cadre sympa. Réseau de copain-es. Contactez nous ! *association.fumeterre43@gmail.com, tél : 04 71 05 90 46, Fumeterre, Ferme de Flacelayre, 43800 Vorey.*

» Agir ensemble

■ **Gironde.** Nous avons créé un groupe autour de la décroissance en Gironde. Si vous êtes intéressés pour nous rejoindre, envoyez-nous un mail à *contact@decroissance33.fr* ou téléphonez à Xavier au 06 89 49 70 46. Plus d'informations sur le site du groupe : *http://decroissance33.fr*

» Entraide

■ Pour démarrer ma micro-entreprise de création de vêtements en chanvre bio, made in France, promotion des circuits courts, vente en salon, foires bio et site marchand, je possède mon matériel

de production. Une demande de prêt bancaire va être déposée pour l'achat du premier stock et l'achat d'un véhicule utilitaire. L'apport financier personnel étant minime, le prêt a peu de chance d'être accepté. Je me tourne donc vers les lecteurs et lectrices de Silence afin de solliciter leur aide, quelle qu'en soit la forme : don ou prêt de matériel, de numéraire, souscription, aide à la création du site, partage et mutualisation de local, de matériel, de frais... *Miranda, tél : 06 51 81 53 57.*

» Immobilier

■ **Ardèche du sud.** Vendons petit domaine écologique, petite maison en pierre datant de

1806, plus chalets indépendants, sobres mais charmants. 1,5 hectare, possibilité 5 ha supplémentaires mis à disposition par nos voisins, 300 m² de jardins potagers bio, nombreuses essences de fruitiers, oliviers, vignes, quelques animaux adorables (3 ânesses, poules, 3 chats qui préféreront rester sur place). Source abondante, autonomie énergétique (photovoltaïque, chauffe-eau solaire, chauffage central au bois), téléphone et internet par satellite. Situation exceptionnelle, sans nuisance, proche forêt, à 10 mn des commerces et services. Réservé aux amoureux de la nature et des animaux. 215 000 €. *Tél : 04 75 39 12 15.*

Gratuites : Les annonces de Silence sont gratuites pour les abonnés (le premier abonnement est à 20 € pour six mois). Elles sont également gratuites pour les offres d'emplois. Pour passer une annonce, joindre le bandeau d'expédition qui entoure la revue ou joindre un chèque correspondant à un abonnement. **Taille des annonces :** Nous vous demandons de faire le plus concis possible. Au delà de 500 signes, nous nous réservons le droit de faire des coupes. **Délais :** Les dates de clôture sont indiquées page 46. Prévoir environ deux mois entre l'envoi d'une annonce et sa publication. **Adresse réelle :** Nous vous demandons d'indiquer au minimum une adresse postale et/ou un numéro de téléphone fixe. **Domiciliées :** Silence accepte les annonces domiciliées à la revue contre une participation de 5 € en chèque. Pour répondre à une telle annonce, mettre votre réponse dans une enveloppe. Ecrire sur cette enveloppe au crayon les références de l'annonce, puis mettre cette enveloppe dans une autre et envoyer le tout à la revue. **Sélection :** Silence se réserve le droit de ne pas publier les annonces qui lui déplaisent.



Vélo(rution)

Transition énergétique : le vélo oublié !



Dans certaines circonstances, vous pouvez toucher jusqu'à 10 000 € pour l'achat d'un véhicule électrique si c'est une voiture, et depuis janvier 2017, jusqu'à 1000 € pour un scooter électrique. Alors que le plus écologique des véhicules électriques est le vélo, celui-ci ne bénéficie d'aucune aide ! Étonnant, non ?

Le budget d'aides mis en place pour appliquer la loi de transition énergétique est de 750 mil-

lions. Non seulement, vous pouvez chercher en vain des aides pour le vélo, mais en plus dans un autre domaine, le Ministère de l'environnement vient de supprimer des aides aux associations cyclistes pour un montant de 230 000 €. Pourtant, cette somme ne représente que le coût de l'installation de cinq bornes de recharge électrique rapide sur la voie publique.

Pourquoi un tel désintérêt pour un mode de transport particulièrement écologique (avec la marche) ? Tout simplement parce que la loi de transition énergétique s'appelle dans son intégralité "loi de transition énergétique pour la croissance verte". Et la croissance avec le vélo, ce n'est pas terrible ! Un vélo électrique consomme environ 80 fois moins d'énergie qu'une voiture électrique, presque 100 fois de matières premières... et qu'il favorise l'activité physique, autant que l'on économisera ensuite sur le budget de la Sécurité sociale... ce qui risque de faire baisser le PIB.

Qui veut économiser 24 000 milliards de dollars ?

Des politiques volontaristes dans l'ensemble des grandes villes du monde en faveur des déplacements à vélo permettraient une économie globale de 24 000 milliards de dollars à la société et une baisse des émissions de CO₂ de 11 % d'ici 2050. Ce sont les conclusions d'une étude globale menée par l'Institut pour le transport et le développement de l'Université Davis de Californie (<https://www.itdp.org>). Ces économies sont le résultat des moindres besoins en infrastructures, des économies dans le domaine de la santé... Un chiffre énorme qui ne relève pourtant pas d'engagements très importants : les chercheurs ont estimé que la part des déplacements à vélo dans les villes passerait de 3 % aujourd'hui à 11 % en 2030, 14 % en 2050.

C'est bon aussi pour la santé des autres

Malgré les risques d'accident, la pollution atmosphérique, le risque de prendre froid sous la pluie... faire du vélo augmente l'espérance de vie. Une trentaine d'études sur le sujet résumées dans Préventive médecine en 2015 conclut toutes que le vélo est bon pour la santé.

Une étude publiée dans la revue *Environmental Health Perspectives* en 2010 a été un peu plus loin : non seulement l'espérance de vie des cyclistes augmente, mais du fait que cela fait diminuer le nombre de voitures, que cela ralentit le trafic général (et donc limite l'impact des accidents), la revue démontre que cela augmente aussi l'espérance de vie des autres.

agenda

environnement

NOTRE-DAME-DES-LANDES : OCCUPATION DE TERRES CONTRE L'AÉROPORT

8e année de la ZAD. Maisons à occuper, camping et cabanes sur place. Rejoignez les 300 personnes qui occupent les lieux en permanence. Prenez contact avec les occupants avant votre arrivée.

Contact : reclaimthepad@riseup. Informations : www.reclaimthefields.org ou <http://zad.nadir.org>.

ISÈRE : ZAD DE ROYBON

Occupation du bois des Avenières pour empêcher la réalisation d'un Center Parks. Des dizaines de cabanes vous attendent sur place. Contact : <http://zadroybon.noblogs.org>, <http://chambarans.unblog.fr>

DRÔME : CENTRE DES AMANINS

Le centre agroécologie des Amanins accueille différentes formations :

- 1^{er} au 5 février : piloter sa transition
 - 8 février : école du Colibri, pédagogie et coopération
 - 9 au 12 mars : formation facilitation
 - 4 et 5 mai : initiation à la sociocratie
- Les Amanins, quartier Les Rouins, 26400 La Roche-sur-Grane, tél : 04 75 43 75 05, www.lesamanins.com

BOUCHES-DU-RHÔNE : MARCHÉ CONTRE LA CENTRALE THERMIQUE DE GARDANNE

5 février à 10h30, départ devant la mairie de Gardanne. Contre le projet de centrale thermique bois géante (2500 tonnes de bois par jour avec un rendement médiocre : pas de cogénération) qui représente une menace pour la ressource en bois en France.

Collectif vigilance Gaz Gardanne et SOS Forêt du Sud, <https://sosforetdu sud.wordpress.com>

paix

ROUEN : LES LANCEURS D'ALERTE ET L'OBJECTION DE CONSCIENCE

7 février

A 18h15 à la Brasserie Paul, 1, place de la Cathédrale. Café de la non-violence organisé par le MAN-Normandie. Qu'est-ce qu'un lanceur d'alerte ? L'exemple d'Antoine Deltour, lanceur d'alerte LuxLeaks. Quels dilemmes ? Quels risques ? Quels garde-fous ? Comment les soutenir ? Avons-nous, nous-mêmes, l'occasion d'alerter et d'objecter ?

Mouvement pour une Alternative Non-violente Normandie, 10 impasse Gustave-Guëville, 76960 Notre-Dame-de-Bondeville, www.nonviolence.fr

RHÔNE : PRIMEVÈRE HORS LES MURS

Pour annoncer le salon Primevère de cette année (3 au 5 mars), des manifestations se tiennent pendant le mois précédent :

- 7 février à 20h30, à l'Espace 6 MJC, 100, rue Boileau, Lyon 6^e, conférence-spectacle "Oser se parler... comment dire" avec Françoise Keller (CNV) et Erika Leclerc-Marceau.
- 9 février, à 20h30, salle Léo Ferré, MJC du Vieux-Lyon, 5, place Saint-Jean, Lyon 5^e, ciné-débat "A Bure pour l'éternité" en présence des réalisateurs S. et A. Bonetti et de l'association Sortir du nucléaire.
- 15 février, à 20h30, cinéma Jeanne-Mourguet, 15, rue Deshay, à Sainte-Foy-lès-Lyon, ciné-débat "Qu'est-ce qu'on attend ?" de Marie-Monique Robin, en présence de Matthieu Winter, architecte de l'éco-hameau d'Ungersheim.
- 16 février à 20h30, à l'école Steiner, 6, avenue Clemenceau, à Saint-Genis-Laval, one-woman show "ecolo coaching pour tous by Loulou Jedi" avec l'association Ecoclicot.
- 17 février à 18h, à l'Alternatibar, montée de la Grande-Côte, Lyon 1^{er}, avant-première du festival "Conférences gesticulées" avec R2D2 et Philippe Cazeneuve.

Association Primevère, 9, rue Dumenge, 69317 Lyon cedex 04, tél : 04 74 72 89 90, salonprimevere.org

santé

GENÈVE : DIXIÈME ANNÉE POUR L'INDÉPENDANCE DE L'OMS

Tous les jours depuis le 26 avril 2007, vigie devant le siège de l'OMS pour dénoncer sa soumission au lobby nucléaire. La dissimulation et la non-assistance sont des crimes. Le collectif assure votre hébergement. Prendre contact avant pour annoncer votre venue.

Pour participer : Paul Roullaud, tél : 02 40 87 60 47, paul.roullaud@independentwho.org, www.independentwho.org

silence

LYON : EXPÉDITION DE SILENCE

Jeudi 16 et vendredi 17 février

Dans nos locaux. Jeudi à partir de 15h, repas bio et végétarien offert à 20h30. Vendredi matin à partir de 9h30.

vélo

PARIS : VÉLORUTION

4 février

Départ place de la Bastille à 14h <http://velorution.org/paris/vlr/>

Si vous désirez diffuser Silence lors d'un de ces rendez-vous n'hésitez pas à nous contacter au moins une semaine à l'avance : 04 78 39 55 33 (Olivier, le mardi et le jeudi de préférence)



▲ Voies rapides aux Pays-Bas

L'Europe du nord lance des voies rapides interurbaines

Le développement rapide du vélo électrique permet de parcourir des distances quotidiennes de plusieurs dizaines de kilomètres. De là l'idée d'offrir des pistes cyclables rapides en périphérie des grandes villes pour concurrencer les autoroutes. De nombreux projets sont déjà en cours ou réalisés en Allemagne, Pays-Bas, Norvège, Danemark...

EN ALLEMAGNE, DANS LA RHUR, UNE "radschnellweg" a été inaugurée en décembre 2015. Elle fait cent kilomètres de long, et permet de relier dix villes et quatre universités (1). Elle est totalement coupée de la circulation motorisée avec des ponts et des tunnels pour éviter les coupures au niveau de carrefours, elle comporte de larges voies dans les deux sens (4 mètres de large) pour favoriser un fort trafic et permettre le dépassement. La voie est déneigée si nécessaire, elle est éclairée la nuit.

1,6 million de personnes vivent à moins de 1,25 km de cette voie rapide et ses concepteurs espèrent que cela induira une baisse quotidienne du nombre de voitures de 50 000. Cette "autoroute cyclable" de haute qualité a coûté 184 millions d'euros.

De nombreuses autres villes allemandes (Francfort, Hambourg, Berlin, Munich, Nuremberg...) ont des projets de telles voies rapides.

SUPERCYKELSTIERS, FIETSSNELWEGEN ET SUPER-SYKKELVEIER

Aux Pays-Bas, il existe déjà une vingtaine de "fiets-snelwegen". La première existe depuis 2006. Dernier chantier en cours, une voie cyclable rapide est en projet entre les villes d'Assen et de Groningen (30 km), celle-ci devrait être équipée de bornes de rechargement pour les vélos électriques, de haies pour se protéger

du vent... Les Pays-Bas ont inventé des ronds-points pour vélo suspendus au-dessus des autoroutes pour permettre aux cyclistes de traverser le flux automobile en toute sécurité.

Au Danemark, 28 "supercykelstiers" existent déjà autour de Copenhague. Pour définir le bon fonctionnement de ces voies cyclables, le gouvernement a publié dès 2000 une méthode intitulée "Pédalez sans bouchon", résultat d'une concertation entre collectivités, associations de cyclistes et ministères (2). Au départ, les voies rapides étaient envisagées dans un rayon de 15 km autour de la capitale. Mais avec le vélo électrique, il est maintenant envisagé de les prolonger.

En Norvège, le gouvernement a annoncé la création d'un vaste réseau de "super-sykkelveier" autour des neuf plus grandes villes, avec un budget de 700 millions d'euros. La Norvège doit faire face à deux difficultés : le faible ensoleillement (certains vélos électriques se chargent en roulant grâce à des photopiles) et le fort relief, ce qui nécessite des travaux de voirie importants pour respecter une faible pente (pour les vélos sans appoint).

Voici des pays qui ont compris que le véhicule de l'avenir est le vélo simple (10 à 15 kg) ou électrique (20 à 25 kg) et non pas la voiture électrique (entre 1500 et 2000 kg).



(1) Les principales villes sont : Duisbourg, Mülheim, Essen, Bochum, Dortmund, Bergkamen, et Hamm.

(2) La traduction de ce document est disponible sur le site de carfree.fr (à la date du 21 mai 2000).



Christophe V.

▲ "La terre crue, c'est le matériau anticapitaliste par excellence. On ne peut pas la vendre puisqu'elle est là sous vos pieds, dans votre lopin. Elle n'intéresse aucune banque (...) ni aucun groupe industriel puisqu'elle ne peut être source de profit".
Jean Dethier, architecte-urbaniste

La construction en terre entravée par les lobbies du ciment

En Isère, le *Domaine de la terre* est un quartier d'habitat social unique en France. Les 70 logements y sont tous construits en terre crue, une ressource naturelle et locale, 100 % recyclable et non polluante. Trente ans après avoir été bâti, ce quartier apporte la preuve qu'il est possible d'édifier autrement. Des freins existent cependant...

DES NICHOS POUR OISEAUX SE fondent dans les bâtisses en terre crue. Ils surplombent la rue Hassan Fathy, du nom de l'architecte égyptien qui, dès le début du 20^e siècle, plaide pour un bâti pensé avec des matériaux locaux. C'est dans cette philosophie que s'inscrit le *Domaine de la Terre*, un quartier expérimental situé à Villefontaine, à une quarantaine de kilomètres de Lyon (1). Disposés à flanc de colline, quelques 70 logements HLM y occupent un peu plus de deux hectares. Érigés en 1985, les onze îlots sont construits en terre crue, un matériau délaissé depuis des décennies. Il a pourtant été longtemps employé dans la région Rhône-Alpes : 80 % des habitations du Haut Dauphiné construites avant les années 1950 sont bâties avec ce matériau peu coûteux, aux performances thermiques et écologiques de premier plan.

CONFORT THERMIQUE ET FAIBLE CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

Pisé, bauge, torchis... plusieurs techniques de construction en terre ont été utilisées sur le quartier, après un appel lancé aux architectes de toute la France (2). Ces différentes techniques sont combinées dans la tour de 15 mètres de hauteur qui surplombe le *Domaine*. À ses pieds, plusieurs façades arborent des briques de terre comprimée, qui assurent une isolation phonique et acoustique. Au quotidien, les locataires apprécient la fraîcheur de leur maison en été, et son confort en hiver. "La terre est un matériau qui restitue la chaleur de manière différée : s'il fait chaud dehors, la chaleur sera restituée douze heures plus tard ; au contraire, la fraîcheur reste en journée", détaille l'architecte Anne-Lyse Antoine, spécialiste de la terre crue. La terre régule aussi l'humidité à l'intérieur d'un bâtiment.

(1) En 1981, la presse et le grand public se passionnent pour une exposition internationale au centre Pompidou sur les architectures de terre. Son auteur, l'architecte belge Jean Dethier, souhaite relancer la construction en terre, en montant une opération pour démontrer l'intérêt de ce matériau, qui permet de réduire la consommation d'énergie fossile dans la construction. Le centre Pompidou convainc finalement le ministère de l'Équipement de réaliser un quartier pilote en région Rhône-Alpes. Le projet donnera naissance au *Domaine de la Terre*.

(2) Le "village terre" est constitué de 45 % de logements en pisé, 45 % en blocs de terre, et 10 % en terre paille. Onze équipes d'architectes ont été sélectionnées. Elles ont bénéficié de l'appui technique du CRAterre, le Centre international de la construction en terre. <http://craterre.org/>

Christophe V.



▲ Tour du Domaine de la Terre

Le quartier relève aussi d'une expérimentation bioclimatique. Dans les maisons, les celliers et sas d'entrées sont orientés côté nord afin de constituer des "espaces tampons" et de protéger du froid. À l'inverse, de grandes serres rythment la façade sud d'un bâtiment afin de capter et distribuer la chaleur du soleil sur deux niveaux. L'implantation du bâti, son orientation, le choix des matériaux, tout a été soigneusement pensé. Dix ans après la construction, en 1997, une étude thermique a montré que les bâtiments du *Domaine de la Terre* consommaient entre 10 et 40 fois moins d'énergie que les autres bâtiments de la commune !

DES LOGEMENTS ÉCOLOS POUR TOU-TES

Dans les allées se succèdent des maisons individuelles et des petits logements collectifs aux formes variées, sur deux ou trois niveaux, abritant des jardins. Difficile d'imaginer que nous sommes au cœur d'un quartier d'habitat social. C'est précisément ce qu'a voulu Alain Leclerc, l'architecte et urbaniste qui a été chargé de la conception du quartier. *"On ne doit pas voir ce qui est HLM ou pas, explique-t-il. Une ville est faite pour tout le monde, je n'organise pas des ghettos"*. Opposé aux tours HLM, il veut prouver qu'il est possible, pour le même prix, de construire des maisons individuelles groupées.

Avec 32 logements à l'hectare, la densité du *Domaine* est importante (3). Mais la force du quartier réside surtout dans le fait que les habitats et les équipements – écoles, commerces, maison de quartier ou places publiques – ont été pensés simultanément. *"Il y a un niveau de seuil par équipement, précise l'urbaniste. Nous savons par exemple qu'il faut 600 logements pour faire vivre un collège. Si nous voulons que les usagers aillent à l'école à pieds, cela suppose un nombre minimum de logements dans*

un rayon maximum. Nous n'avons pas fait de routes trop larges, pour que la vitesse reste lente". Trente ans après, le résultat est là : nombre d'enfants continuent de se rendre à l'école à pieds ou à vélo, empruntant les coulées vertes qui sillonnent le quartier.

PAS PLUS CHER QUE DES LOGEMENTS SOCIAUX CONVENTIONNELS

Le coût du mètre carré est proche de celui des logements sociaux de grande hauteur. *"L'habitat individuel n'est pas déterminé par le niveau de ressources des futurs habitants. La différence de prix se fait sur le second œuvre (l'aménagement intérieur, nldr)"*. Les coûts ont aussi été réduits par une utilisation maximale de matériaux locaux : *"La terre du pisé a été prise sur le terrain, le bois dans la région, il n'y a pas d'acier et le moins de béton possible"*. Même les bancs publics ont été taillés dans une carrière à proximité. Des entreprises locales ont été mobilisées. Les briques de terre comprimée proviennent ainsi d'une usine de la région qui, avant ce projet, fabriquait des agglomérés en béton.

Trente ans après la réalisation, les bâtiments ont bien vieilli et sont en bon état. La terre favorise aussi des économies à long terme grâce à l'absence de peinture, d'enduit et d'entretien pendant plusieurs dizaines d'années. *"C'est facile à retoucher. S'il y a des trous, il y a juste besoin de terre pour reboucher"*, observe l'architecte Anne-Lyse Antoine.

PRESSIONS DES LOBBIES DU CIMENT

Dans les premières années qui ont suivi la construction du *Domaine de la Terre*, près de 40000 visiteurs par an sont venus constater qu'il était possible d'édifier à moindre coût des bâtiments

Article publié dans le cadre d'un partenariat avec Basta !



Basta ! est un site d'information indépendant sur l'actualité sociale et environnementale. Constitué d'une équipe de journalistes et de militantes associatives, *Basta !* contribue à donner une visibilité aux enjeux écologiques, aux actions citoyennes, aux revendications sociales, aux mouvements de solidarité et aux alternatives mises en œuvre.

• www.bastamag.net

(3) Contrairement aux idées reçues, le modèle de la tour n'est pas plus dense que des maisons individuelles ou de petits logements collectifs. Lire à ce sujet Thierry Paquot, *La folie des hauteurs*, Bourin éditeur, 2008.



Christophe V.

▲ Maison du Domaine de la Terre

en terre avec un confort moderne. Pourtant, ce type d'opérations n'a pas été renouvelé en France. Pourquoi ? *"Les grosses entreprises ne peuvent pas faire de bénéfices sur des opérations comme celles-là, analyse Alain Leclerc. Nous avons travaillé avec onze architectes s'appuyant sur des entreprises locales. Ce programme n'a alimenté aucune caisse électorale !"*

En décembre 1986, la ville de Grenoble s'affiche comme "capitale de la terre", raconte Jessica Adjoua dans un récent mémoire de recherche intitulé *Le renouveau de l'architecture de terre dans les années quatre-vingt*. Elle fait état d'un épisode marquant : Grenoble s'apprête à accueillir l'exposition de l'architecte belge Jean Dethier sur la construction en terre, qui a rencontré un vif succès cinq ans plus tôt au Centre Pompidou. La réaction du lobby cimentier est immédiate, avec la publication par le groupe Vicat d'une page de publicité au slogan évocateur : "Grenoble, capitale du ciment". Dans les jours suivants, le ministère de l'Équipement convoque Jean Dethier, en contrat avec les institutions de l'État, et l'oblige à arrêter toutes ses démarches. *"Cet événement eut une conséquence majeure dans la tentative de relance de la filière 'terre crue' "*, relève la jeune architecte. Des projets de construction de terre en France et au Maroc sont notamment annulés.

FREINS RÉGLEMENTAIRES

La réglementation limite également le développement de la filière en France. *"La terre est considérée comme un matériau expérimental par différentes corps de métiers"*, précise Anne-Lyse Antoine. L'obtention d'un avis technique expérimental (Atex) a un coût et peut requérir plusieurs mois d'études.

Pour l'urbaniste Alain Leclerc, le principal défi pour développer la filière n'est pas tant technique que culturel. De nombreuses idées reçues courent à l'encontre de la terre. Ce serait un matériau "sombre", "poussiéreux", "fragile", "non durable dans le temps". Mais les mentalités changent et la construction terre connaît un renouveau (4). A défaut d'avoir entraîné un décollage de la filière en France, le *Domaine de la Terre* a joué un rôle important dans d'autres pays en Europe comme l'Allemagne, et engendré la réalisation de projets en Afrique. Alain Leclerc reste optimiste : *"Ce qui a tué l'architecture en terre au lendemain de la guerre, c'est que l'État a massivement subventionné l'acier pour faire du béton armé, et l'énergie des cimenteries. On a pu construire en hauteur en béton armé parce qu'on n'en payait pas le vrai prix. Mais la nécessité de vivre au niveau de nos moyens va faire loi"*.

Sophie Chapelle ■

(4) Plus de 250 ouvrages en terre crue réalisés en France depuis 1976, date du renouveau de cette architecture, ont été recensés grâce à un appel à participation des constructeurs et des auto-constructeurs pour cartographier les projets réalisés et les techniques constructives utilisées.



Emmanuel Ligner



DK

Ile d'Oléron

Un restaurant zéro déchet

Le restaurant *De l'île aux papilles* a vu le jour en février 2016 sur l'île d'Oléron (Charente-Maritime). Sébastien Riandière et Sarah Aubin ont décidé de favoriser les aliments locaux... et de tenter d'aller vers le zéro déchet.

POUR TROUVER LES INGRÉDIENTS NÉCESSAIRES à leurs menus, Sébastien et Sarah vont à la rencontre des maraîchers, viticulteurs, ostréiculteurs, éleveurs des environs. Sur leur site internet, se trouve la liste de leurs fournisseurs, beaucoup en agriculture biologique mais pas que. La plupart font de la vente directe aux particuliers. Un restaurant locavore, ce n'est plus une nouveauté, mais la recherche du zéro déchet est un défi supplémentaire.

Voilà la méthode utilisée : le maximum de produits sont en vrac ou emballés dans des contenants réutilisables, compostables ou recyclables. Les produits sont stockés dans des contenants hermétiques, pour éviter l'utilisation de film alimentaire et d'aluminium.

Les déchets sont triés à la source en mettant en place des bacs adaptés à chaque flux. Il y en a sept dans la cuisine : un premier réservé aux déchets alimentaires qui seront compostés, un deuxième aux huîtres pour la société *Ovive* qui les recycle (1), un troisième pour les biodéchets qui vont nourrir les poules d'un voisin, un pour les emballages recyclables, un pour les bouchons en liège, un pour les huiles récupérées par l'association *Roule ma frite* (2), un pour les os (offerts à un chenil) et le dernier pour le non-recyclable. Les bouteilles sont consignées dès que possible.

La carte est sur une ardoise, les serviettes sont en tissu. Ils proposent des "gourmets bags" pour emporter les restes alimentaires avec des contenants recyclables ou compostables. Il est aussi possible d'emporter le reste de la bouteille de vin.

UNE DÉMARCHE INTÉGRÉE DANS CELLE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La communauté de communes d'Oléron met à disposition des composteurs collectifs, de manière expérimentale. Suite à une prise de contact pour en bénéficier, le restaurant *De l'île aux papilles* dispose à présent d'une convention pour déposer ses biodéchets dans le composteur collectif installé pour le personnel de la communauté de communes, à 2 km du restaurant.

Sébastien et Sarah regroupent certaines commandes (porc, canard, produits d'épicerie biologique...) avec un ou deux restaurants partenaires voisins : ce regroupement limite les besoins de transport.

Sébastien et Sarah souhaiteraient impulser la mise en place d'un circuit logistique coopératif entre producteurs et restaurateurs, afin que le circuit-court soit plus simple d'accès pour tous.



• De l'île aux papilles, place Camille-Memain, 17310 Saint-Pierre-d'Oléron, tél : 05 46 36 87 45, www.ile-aux-papilles.fr

(1) Ovive, 1, rue Claude-Chappe, Zone industrielle, 17180 Périgny, tél : 05 46 45 44 10, <http://www.ovive-sa.com>

(2) Roule ma frite, 17, Hôtel de Ville, 17550 Dolus-d'Oléron, tél : 07 52 64 62 72, <http://www.roulemafrite17.org>

Francis Vergier ■

8 mois se sont écoulés depuis la mort d'Adama Traoré le 19 Juillet 2016.



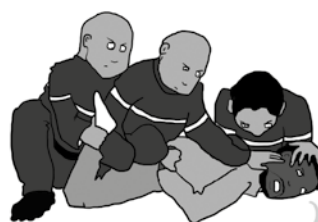
Ce jour là, Adama parvient à fuir un contrôle policier.



Les gendarmes le retrouvent à son domicile, couché à terre, enroulé dans un drap.



Ils se mettent à 3 pour l'immobiliser à l'aide de clés de bras et du poids de leurs corps.



Je peux plus respirer !

Adama Traoré, tué par les gendarmes

Le 19 juillet 2016 à Beaumont-sur-Oise (95), Adama Traoré, 24 ans, en pleine santé, décède alors qu'il est entre les mains de la gendarmerie, suite à un simple contrôle d'identité. Les affirmations du Procureur sur les circonstances de son décès ne mentionnent pas les causes directes de la mort, par "syndrome d'asphyxie". Le témoignage de pompiers qui ont constaté sa mort contredit celle des gendarmes présents sur place. La famille d'Adama se bat depuis ce jour pour que la justice et la vérité soient faites sur ce drame.

LA FAMILLE D'ADAMA VICTIME D'UN VIOLENT ACHARNEMENT

La maire de Beaumont-sur-Oise, Nathalie Groux, n'a jamais présenté ses condoléances à la famille d'Adama, mais elle a, par contre, porté plainte pour diffamation contre sa sœur Assa, qui l'a accusée de se placer "du côté des gendarmes".

Le 17 novembre 2016, Assa et d'autres personnes viennent à la mairie dans le but d'assister au conseil municipal, comme c'est leur

droit. Les forces de l'ordre repoussent le groupe en le gazant. Les élus d'opposition font lever la séance.

Une heure plus tard, une centaine de gendarmes encerclent le quartier de la famille Traoré, Boyenval. Ils braquent leurs flashballs sur les habitants. "Les jeunes ne provoquaient en rien les gendarmes, ils présentaient leurs mains levées. Assa était en première ligne. La charge a été d'une extrême violence. Semba Traoré, le frère d'Adama, a été tabassé à coups de matraque et de gaz", témoigne la famille Traoré. Suite à cela, deux frères d'Adama ont été interpellés puis jugés pour "outrage et violence". Ils ont été condamnés à des peines de prison ferme (3 mois aménageables, et 8 mois).

Adama perd connaissance pendant son transport à la gendarmerie. Il s'urine dessus.



A ce stade, les versions diffèrent.

D'après les gendarmes ...



Nous l'avons immédiatement placé en position latérale de sécurité.

D'après le sapeur-pompier qui est intervenu sur les lieux ...

Il était face contre terre, sur le ventre, mains dans le dos menottées. Il était sur un sol en béton.

J'ai dû demander à plusieurs reprises qu'on lui retire les menottes. Ils ont fini par accepter mais je n'ai pas réussi à faire repartir son cœur.



Le décès d'Adama est constaté à 19h. A la famille, on annonce un malaise.

Il est aux urgences.



Non désolée, il n'est pas ici.



Oui il est ici, mais il va bien.



Il est décédé.



En réalité, la gendarmerie faisait courir la famille d'Adama en attendant l'arrivée des renforts.

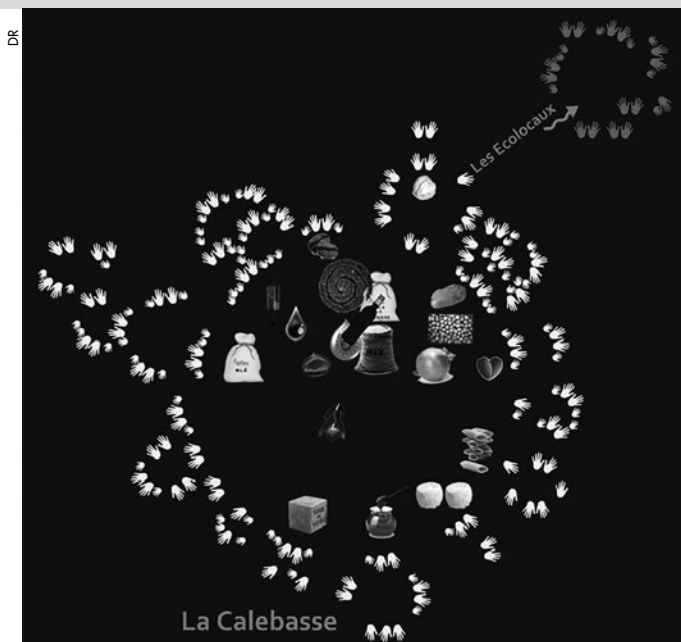


Je sais que les gendarmes, avant de prévenir la famille, ont dit qu'ils devaient prévenir les renforts car ça allait partir en cacahuète.

Quand la famille demande à voir le corps le lendemain, elle est repoussée à coups de gaz lacrymogène.



► On peut retrouver cette bande dessinée dans son intégralité sur le blog d'Emma, <https://emmaclit.com>.



◀ Chaque grande main est un-e adulte, chaque petite est un-e enfant. Les produits sont placés en face des familles responsables de leur approvisionnement. Les familles « sous l'aile » sont dans les petits cercles (situation en 2012).

La Calebasse, quels choix technologiques pour rester autonomes ?

La Calebasse, groupement d'achat local du Gard, remet en question certains de ses outils informatiques et privilégie le lien plutôt que l'efficacité technologique.

EN 2009, DANS UN COIN DE GARRIGUE mi-péri-urbain, mi-rural, nous avons créé un groupement d'achat local : *La Calebasse*. Au delà des achats en direct à des producteurs locaux respectueux de la terre et des gens (1), nous connaissons mieux qui cultive nos paysages et nous avons plus de prise sur les choix de notre vie quotidienne. Côté pratique, nous faisons simple : ni stockage, ni local, ni salarié-e, ni commission sur les achats, ni compte en banque. Chaque famille est active pour éviter qu'une seule personne ne gère tout. Le plus grand nombre se sent donc concerné et n'utilise pas le collectif comme une épicerie bio discount. Et comme nous partageons plus que des sacs de nourriture, nous nous réunissons chez chacun-e d'entre nous, autour de joyeux repas collectifs.

GRANDIR SANS S'ALOURDIR : LES "SOUS L'AILE"

Après un an d'expérience collective, s'est posée la question de comment grandir sans s'alourdir ? Comme nos salles à manger ne sont pas infinies, nous nous sommes limités à 15 familles. Mais tout naturellement, chacun-e de nous a pris "sous son aile" autant d'ami-es, de voisin-es ou de proches qu'il le souhaitait.

Un-e ami-e "sous l'aile" est une famille dont un-e adhérent-e prend en charge les commandes en les incluant aux siennes. Cela crée d'autres réseaux d'échanges conviviaux et le travail reste léger : les tableaux de commandes plafonnent à 15 lignes ! Cette organisation en sous-groupes nous a permis d'étendre le nombre de familles concernées sans compliquer la tâche, tout en incluant des personnes moins disponibles, plus éloignées, ou testant le montage d'un collectif. Des "sous l'aile" pouvant eux aussi prendre soin d'autres "sous l'aile", c'est une soixantaine de familles qui mangent dans La Calebasse.

EFFICACITÉ TECHNOLOGIQUE

C'est dans ce contexte que nous avons eu récemment à ré-interroger nos outils d'organisation. Les manières d'organiser les commandes dépendent de qui les gère : du feuillet manuscrit au logiciel tableur. Dans le cas présent, il s'agit d'une commande par correspondance comportant toute une gamme. Pour faciliter la tâche, un tableau "Google Sheets" (2) a été mis en ligne. L'avantage est que chacun-e peut inscrire et modifier très facilement et à tout moment sa commande en se connectant au web. Les calculs sont automatiques comme avec un tableur hors ligne et c'est gratuit. Pour

(1) Le groupement ne soutient pas l'agriculture biologique industrielle qui n'est pas socialement responsable, ni forcément locale et qui obéit à une logique de profit.

(2) Le tableur "Google Sheets" permet de créer des documents en ligne et de travailler en équipe, en temps réel.



▲ Sophie en route pour partager sa commande avec ses "sous-l'ailé"



▲ Les lentilles de Jean-François Roques : première répartition... à la louche.

éviter du travail de répartition, les "sous l'ailé", doivent s'inscrire avec leurs coordonnées, passer commande en ligne et se déplacer à la livraison, au lieu de passer par un membre de La Calebasse. Cependant, ce nouveau procédé fait pour nous simplifier la vie, n'a pas fait consensus.

DES OBJECTIONS

- La holding Google stocke les données tout en gagnant de l'argent par la revente des habitudes de consommation des internautes ainsi pistés, ce qui devient nettement moins « gratuit ».
- Quelle est notre marge de liberté quand une multinationale possède à la fois les serveurs stockant les données, de très nombreux logiciels (3) Web, hors ligne et mobile, et vend un système d'exploitation pour smartphone ?
- "Framacalc", l'équivalent en logiciel "libre" (4), de Framasoft (5) est une alternative qui ne piste pas les internautes et ne stocke pas les données mais certain-es n'en sont pas satisfait-es.
- Les données personnelles sur internet - même avec Framasoft - restent piratables.

ET DES QUESTIONS DE COHÉRENCE

- Il y a un manque de cohérence à vouloir soutenir de petites structures agricoles en utilisant des outils monopolistiques.
- Certain-es d'entre nous sont parties prenantes de réseaux bénévoles d'approvisionnement en ligne et témoignent de l'engouement pour ces méthodes peu impliquantes pour l'acheteur et d'un volume de livraisons quadruple au nôtre. Avons-nous envie de devenir une plate-forme de vente pour des gens avec qui nous ne partagerions que l'acte d'achat ?
- Cet outil permet d'organiser plus simplement des aspects complexes ou chronophages de la vie collective. Mais "plus simplement" seulement

dans la mesure où n'est pas considérée l'ampleur des technologies qui produisent cette facilité d'utilisation (6).

- Nous sommes unanimes sur le fait que notre fonctionnement en sous-groupe de personnes ayant des liens entre elles génère du sens, nous permet d'avancer lentement mais sûrement, en remuant les consciences autant que les sacs de nourriture, sans être confondu avec un "drive fermier", ou un "bon-plan-à-cliquer".

OUTILS PROPORTIONNÉS

Ce procédé ayant une efficacité à double tranchant, nous avons renoncé à son utilisation, préférant un tableur numérique hors ligne et que chaque membre continue de prendre soin de ses "sous l'ailé" (7). Bien sûr, pour d'autres collectifs, d'autres méthodes seront plus appropriées, en fonction des priorités et des enjeux. L'autonomie totale étant inaccessible, il s'agit là de choisir les pans de nos activités sur lesquels nous porterons nos efforts autonomisants. En se fixant une limite, notre groupe a pris conscience qu'un outil proportionné générerait du lien. Nous sommes en mouvement entre autonomie et hétéronomie (8), car nous devons souvent vérifier que les outils "efficaces" d'aujourd'hui accroissent vraiment notre autonomie et pas le contraire. C'est tout l'enseignement de ce choix apparemment anodin. Nous avons appris, tout en le faisant, que cette "proportionnalité", pour reprendre le mot d'Ivan Illich, n'allait pas de soi. Nous marchons sur des chemins à notre mesure : une créativité issue du goût des échanges tangibles, des réalisations sans tutelle et des rencontres joyeuses où l'on mange !

A. Strid

membre du Collectif d'Achat Local
Écologique La Calebasse ■

■ La Calebasse, Collectif d'Achat Local Écologique dans la région de Sommières.

SS 14 lotissement Vallat de la Treille
30670 Aigues Vives
Tél. 04 66 80 34 75
calebasse.info@free.fr
http://a.strid.info/la_calebasse/

(3) Google offre de très nombreux services "gratuits" allant de la bureautique, aux réseaux dits "sociaux", listes de diffusion, navigation GPS, messagerie, stockage/partage de média...

(4) Les logiciels "libres" offrent, par l'accès au code et par la licence libre : utilisation, modification, duplication, diffusion.

(5) L'association Framasoft sensibilise à la culture du "libre". Elle offre de très nombreux services. Un des buts étant de "dégommer l'internet". <http://framasoftware.net/>

(6) Internet fonctionne avec des data centres remplis de serveurs, des milliers de kilomètres de câbles, des centaines d'équipements, sur terre et dans l'espace. Voir *Silence* n°390, mai 2011.

(7) C'est à dire connaître les gens et leurs coordonnées, inscrire et rassembler les commandes et paiements, aller chercher l'ensemble des aliments à la livraison. Ceci limite forcément le nombre de "sous l'ailé" au nombre de gens que peut "gérer" concrètement une personne.

(8) Qui reçoit la loi du dehors au lieu de la tirer de soi même.



▲ Raphaël, Saliou, Magali et Patrick

Saliou et l'Arbre à poule

Il était une fois la rencontre entre Saliou, jeune migrant de 20 ans en demande d'asile, et l'équipe de l'association l'Arbre à poule, ferme pédagogique et agroécologique de Villers-Saint-Paul, dans l'Oise...



SALIOU A 20 ANS ET EST DEMANDEUR d'asile en France. En 2014, il quitte son pays, la Guinée-Conakry, avec son frère aîné. *"Au décès de mes parents, on a eu un problème avec mes oncles, c'était très compliqué et, mon frère et moi, avons dû quitter le pays",* explique le jeune homme.

QUITTER SES RACINES POUR EN RECONSTRUIRE

Le chemin vers une terre d'accueil durera deux ans à travers le Sénégal, la Mauritanie, le Maroc et sa "forêt refuge", l'Espagne puis enfin la France. La débrouille pour gagner sa croûte, l'angoisse d'être "attrapé", la méfiance dans les rencontres, la violence musclée des mots comme des coups marqueront leur itinérance. Après 3 mois et demi en centre de rétention sur la presqu'île de Melilla, enclave espagnole au Maroc et une année à Madrid à vivre de petits boulots, Saliou arrive seul à Beauvais, ville dans laquelle il pourra laisser ses empreintes et faire sa demande d'asile en avril 2016. *"A Paris, le 115 ne répond pas, il y a trop de monde, explique Saliou. J'ai suivi un monsieur qui rentrait à Amiens. Au soir, le 115 est venu me chercher, j'ai pu manger, dormir quelques nuits à la Croix-Rouge ou à la Passerelle avant qu'on me dise d'aller à Beauvais entamer les procédures".*

"L'ATTENTE, ÇA BOXE LA TÊTE !"

Creil, terminus du RER D dans l'Oise, est une "mosaïque de cultures" et la destination pour Saliou en avril 2016. Le Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) de Creil lui propose un logement. L'arrivée au CADA déclenche chez Saliou un sentiment paradoxal : le soulagement d'avoir un toit mais aussi l'expérience d'un ennui infini dans une période d'attente sans date butoir. Son arrivée au CADA marque le point de départ d'un quotidien rythmé par l'attente d'une réponse favorable à sa demande lui permettant de travailler, lui ouvrant les portes pour libérer son esprit des soucis et être acteur de sa vie. Avec Oumar, son voisin et ami du CADA, ils combattent l'attente interminable et leur impossibilité de travailler ou d'étudier en inventant des objectifs au quotidien : *"Comme on a nos cartes de bus, on va faire un tour plutôt que de rester au lit à parler au plafond".*

NAISSANCES DE SOLIDARITÉS PLURIELLES

Echanges pour une Terre Solidaire est une association de l'Oise qui travaille à la réappropriation d'une alimentation saine et éco-responsable, à travers notamment le

DR



▲ Saliou, dans le potager de L'Arbre à Poule

DR



Contrat Local Santé de Creil. Marie-Paule Lecoq, chargée de mission de l'association, travaille à la mise en réseau d'acteurs de la nutrition dont le CADA fait partie.

A la fin de l'été 2016, l'association organise une marche santé vers une ferme pédagogique en agro-écologie, l'association *L'Arbre à Poule*. La participation de Saliou à cette marche marque le point de départ d'une rencontre aux solidarités plurielles, à la croisée de l'environnement et du social. Cette journée était l'occasion pour le jeune homme de découvrir un lieu voisin de son lieu de vie, mêlant convivialité, travail de la terre, soin des animaux, échanges et mixité. Ni une, ni deux, des connexions se tissent ! Le projet d'enrichir ses journées d'une utilité nouvelle, d'une progression quotidienne, d'être dans "l'agir" et non plus seulement dans "l'attente de" se concrétise par un échange avec les producteurs quelques semaines plus tard. Ces derniers lui proposent de l'accueillir comme bénévole quand il le souhaite sous couvert de *France Bénévolat*, en échange d'une "formation de terrain" et du partage d'un déjeuner convivial 100 % biologique chaque jour. "J'apprends à faire des jus de pommes, je découvre les buttes de permaculture, ça m'encourage à travailler", explique Saliou. Il ajoute que son sommeil est meilleur depuis qu'il passe ses journées à la ferme : "Je suis content de dormir et je sais pourquoi je dors, parce que je suis fatigué. Dans l'attente de la réponse de l'OFPPA et sans occuper mes journées, je n'arrivais pas à dormir".

"LES ÉCHANGES ET LA CRÉATION DE LIENS FONT PARTIE DE NOS MISSIONS ET DE NOS CONVICTIONS"

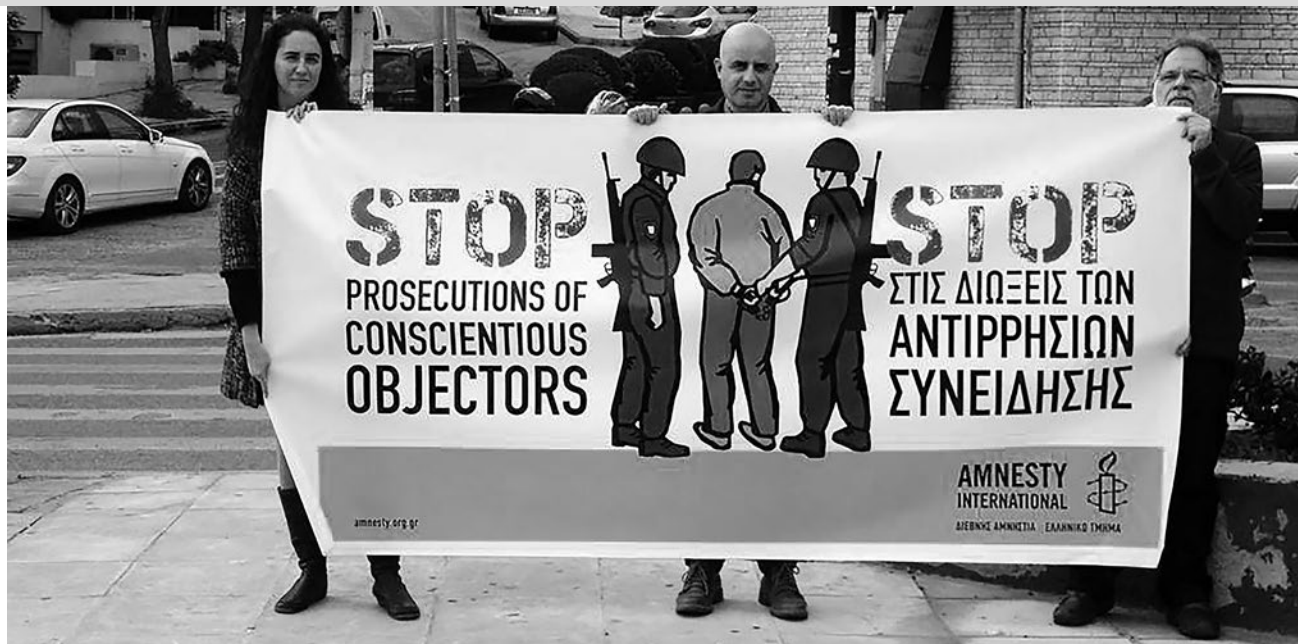
Patrick et Magali accueillent Saliou à l'association *L'Arbre à poule* de Villers-Saint-Paul depuis le début du mois de novembre 2016. "Saliou nous permet de voyager et d'échanger sur nos cultures, nos modes de vie, nos valeurs humaines et nos empreintes

écologiques respectives", confient Patrick et Magali. Les échanges sur les temps collectifs sont conviviaux et permettent d'enrichir les connaissances des uns et des autres, de "nous poser les questions sur notre surconsommation d'énergie et de matières premières, dont certaines proviennent de pays d'Afrique". Ces moments d'échange avec Saliou font partie du mode de vie adopté à *L'Arbre à poule*, s'inspirant des principes de la permaculture : "Partager équitablement et prendre soin des hommes". La démarche d'insertion sociale des personnes en demande d'asile sur Creil via le bénévolat leur "tient à cœur" : "Si l'occasion se présente nous n'hésiterons pas à renouveler l'expérience pour enrichir notre quotidien et nos échanges autour des diverses cultures et techniques agricoles traditionnelles d'autres pays". Ils ajoutent que "Saliou est demandeur de nouvelles expériences et volontaire pour découvrir notre façon particulière de vivre". Cette expérience humaine conforte Magali et Patrick dans leurs convictions et dans la poursuite de leurs actions d'échanges et de découvertes "autour des valeurs universelles de la production de notre bien commun le plus précieux qu'est l'alimentation". L'histoire de Saliou et les relations nées à *L'Arbre à poule* sont un exemple d'initiative où s'additionnent différence et cohérence dans un objectif partagé : "faire société et prendre soin de notre bien commun, la terre".

Saliou Diallo, Marie-Paule Lecoq
et Yann-Gaël Largillet ■

■ *L'Arbre à poule*,
28, rue Mortefontaine,
60870 Villers-st-Paul,
www.larbreapoule.com.

■ *Echanges pour une Terre
solidaire*,
2, rue de l'Ecu,
60700 Pont Sainte Maxence,
www.echangesterresolidaire.org.



▲ "Arrêtez les persécutions contre les objecteurs de conscience"

En Crête, antimilitarisme et accueil des réfugié-es

La base militaire états-unienne de Souda, en Crête, est un lieu idéalement placé pour des interventions en Libye, en Syrie, etc. Les armées du monde entier y envoient des militaires dans le cadre de l'OTAN. Mais le collectif Kanaima s'insurge...



FONDÉ FIN 2015 EN CRÊTE, LE COLLECTIF *Kanaima* a pour but de raviver l'opposition locale à l'armée. Cela commence par l'information et l'action pour dénoncer le rôle de la base militaire présente sur l'île, dont les pilotes d'avion de chasse viennent parfois siroter un verre en ville après avoir largué des bombes sur la Syrie. Ils dénoncent les violences perpétrées parfois par des militaires ivres (1), ou encore les tentatives de la base pour se faire accepter localement en proposant aux communes de réaliser gratuitement des travaux d'entretien.

Mais la réflexion ne s'arrête pas là. De passage en France (2), deux membres du collectif expliquent combien il est essentiel que la résistance anti-guerre commence par la critique de l'armée grecque elle-même. Un mouvement anti-guerre qui se contenterait de pourfendre les interventions militaires étrangères pour mieux justifier celles de son pays serait soluble dans le discours nationaliste.

REFUSER LE SERVICE MILITAIRE POUR AFFAIBLIR L'ARMÉE

Une autre base de leur action est le refus du service militaire, encore obligatoire en Grèce. C'est en 1986 qu'apparaissent les premiers objecteurs politiques, puis en 1990 les objecteurs totaux refusant à la fois le service militaire et le service civil. Mais ils restent aujourd'hui

peu nombreux. L'Etat ne fournit aucune information sur la possibilité de réaliser un service civil, qui dure trois ans (3). L'un de ces objecteurs totaux, lors de son passage en France, explique que ce délit est passible de 6000 € d'amende. Et que les jeunes peuvent être appelés jusqu'à six fois par an, ouvrant à chaque fois la voie à des procès et amendes différentes. Et cela, sans fin. (4)

Pourquoi objecter ? "Car j'ai le droit de disposer de mon corps comme je le veux. Car je ne veux pas participer à des institutions hiérarchiques. Car objecter est une action qui affaiblit l'armée dans les faits, et n'est pas une simple démarche idéologique", explique-t-il.

CES RÉFUGIÉ-ES QUI DÉSERTEnt LES CHAMPS DE BATAILLE...

La Crête est également un lieu "accueillant" de nombreux réfugié-es issu-es de zones de guerre. *Kanaima* affiche sa solidarité avec elles et eux. Pas seulement en tant que victimes de guerres, mais aussi en les considérant comme des déserteu-ses des champs de bataille et des régimes militaristes. Alors que certain-es leur reprochent de ne pas rester dans leur pays pour s'engager dans la résistance armée contre la barbarie, ces antimilitaristes veulent au contraire les admirer pour ce refus de devenir soldat-es d'un camp ou d'un autre.

Guillaume Gamblin ■

(1) Ou en état de choc post-traumatique.

(2) *Silence* les a rencontrés le 10 septembre 2016 lors d'une réunion publique au Cedrats, Centre de documentation et de recherche sur les alternatives sociales, 27, montée Saint-Sébastien, 69001 Lyon.

(3) Plusieurs milliers de jeunes arrivent cependant à échapper à l'armée en se faisant réformer.

(4) Dans les faits, les quelques 80 à 100 objecteurs totaux de ces dix dernières années refusent tous de payer ces amendes.

Compteur Linky



Le compteur Linky, c'est vraiment un sujet à débattre sans polémiquer mais dans le but d'essayer d'obtenir le plus d'informations pour ensuite se faire une opinion sur le sujet. J'ai été souvent interpellé sur ce sujet, la réponse dans le numéro de juin 2016 (page 42) ne me semble pas satisfaisante.

Si sur le volet santé et le volet surveillance les avis sont divergents, le volet économique est sans équivoque. C'est une immense gabegie, nous sommes en plein dans la société de consommation et de remplacement à tout va. Dans le numéro de décembre, un article est intitulé "Etendre la garantie à 10 ans pour éviter de jeter nos appareils ménagers", nous pourrions étendre ce raisonnement pour nos compteurs électriques performants et qui peuvent encore fonctionner de très nombreuses années. Rien que ce volet économique sans préjuger des deux autres mériterait un engagement vigoureux de la revue.

Jean-Marc Pineau
Puy-de-Dôme

Silence terrorisé par le féminisme conservateur ?

En général, ce que je lis dans Silence sur la question des femmes me paraît étriqué, conformiste, politiquement correct, barbant, bref, assez indigne des valeurs qui vous sont chères. Alors, le dernier dossier sur la parité dans Silence n°451, c'est le bouquet. Le "combat" pour la parité est nul.

Le décompte des genres sur la page de couverture de la revue est une auto flagellation ridicule (page 8, "Le sexisme dans Silence"). Silence serait alors aussi raciste, jeuniste et effroyablement élitiste (combien d'immigrés, de vieux et d'ouvriers en couverture ?).

L'article met en avant, page 9, l'exemple de la Suède, où 40 % des chefs d'entreprise sont des femmes. Chouette ! On va pouvoir exploiter comme les mecs ! Allons-y pour la parité à la tête de l'armée, de la Sûreté, des multinationales, des milices fascistes, quelle victoire, Marine Le Pen, Margaret Thatcher, Golda Meir, Angela Merkel !

(...) Houhou, les amis de Silence, y a plus de boussole sur la question féminine ? Le féminisme conservateur, à la Badinter, vous aiguille vers la parité dans le partage du pouvoir avec les puissants de ce monde, ceux qui bousillent indistinctement les hommes, les femmes et la nature.

Les femmes sont moins nombreuses à prendre la parole et à occuper des rôles dirigeants dans la politique et les mouvements sociaux. Plutôt que de penser en termes de parité, installée souvent de façon artificielle, on pourrait s'interroger sur leurs raisons. En partie liées à la division du travail, en partie aussi à d'autres inclinations. Pérorer dans les assemblées et diriger ne sont peut-être pas des objectifs utiles au développement de l'initiative collective. (...) Faut-il souhaiter que se maintienne le rôle des leaders dans les mouvements sociaux à venir ? (...)

Luce Minet

Belgique

Silence : le dossier 451 "Genre et éducation alternative" n'a pas pour thème principal la parité... mais l'encadré sur Silence page 8 notamment interroge les représentations des femmes dans la revue. Nous sommes d'accord avec vous sur l'insuffisance et les lacunes d'un combat qui se centrerait sur la parité sans mettre en cause le sens des activités en question ainsi que les hiérarchies sociales, nous l'avons souvent souligné dans nos pages.



primevère

31^e salon-rencontres de l'alter-écologie

3-4-5 mars 2017
Eurexpo Lyon/Chassieu

500 exposants
150 heures de débats
10 espaces d'animation

Affirmons notre Humanité
avec Pierre Rabhi, Jacques Testart, Miguel Benasayag, Bernard Alonso...

envoi du programme (88 pages) sur simple demande • salonprimevere.org • 04 74 72 89 90



Les trains de nuit, une bonne chose ?

Je réagis à l'article pour le maintien des trains de nuit dans le numéro d'octobre 2016 (n°449 page 17). Car quand je pense aux méfaits sur la santé, la vie sociale et familiale du travail nocturne je suis surpris de l'attachement à cette activité qui ne relève pas d'une nécessité vitale pour notre société. Je serais rassuré qu'on limite les activités de nuit aux soins hospitaliers et d'urgence. Je trouve déjà dommage que pour le plaisir du pain croustillant du matin des boulangers sacrifient leur santé et je suis particulièrement choqué quand dans les arguments du collectif je vois évoquée une optimisation des infrastructures : c'est pain béni pour les industriels qui ne rêvent que de faire tourner leurs installations 24h/24.

Geoffroy Muthig



Action en gare de Genève, en faveur des trains de nuit.

Silence, Paypal et Facebook sont sur un bateau...

Je lis de temps en temps votre revue avec intérêt et j'apprécie de la trouver en pdf (merci aux bénévoles scanneurs et scanneuses). (...).

Par contre, je ne comprends pas pourquoi vous faites appel à Paypal et êtes sur Facebook.

Cela me semble à l'opposé des valeurs que vous défendez. Il me semble de plus qu'il y a d'autres alternatives, mot qui, je le rappelle, figure dans votre devise.

Pour Paypal, un magasin en ligne intégré à votre site avec système de paiement.

Pour Facebook, ben votre magazine, votre site, des sites partenaires, le bouche à oreille.

Pour moi, vous y associer en vient à cautionner l'existence de ces entreprises plutôt troubles. On a tous nos contradictions, mais "Errare humanum est, perseverare diabolicum".

Merci néanmoins pour tout le reste, très positif.

Sam Wise

Silence : Pour PayPal, en effet il existe d'autres solutions, beaucoup plus transparentes et moins chères. Paybox par exemple travaille avec le Crédit Coopératif. Mais nous avons été arrêtés dans cette démarche par un problème d'intégration technique. En ce qui concerne Facebook, les termes du débat interne ont été exposés dans la revue (n°419, page 2). Depuis peu, nous avons ouvert un compte sur Diaspora, "réseau alternatif". Là aussi, nous sommes confrontés à des difficultés techniques. Le travail est en cours, avec des ressources bénévoles disponibles par intermittence et des compétences limitées...

Essais

■ **Méditations d'un chasseur écologiste**, Bernard Bachasson, éd. L'Harmattan, 2016, 236 p. 25,50 €. La chasse n'a plus de justification alimentaire et pourtant elle continue. L'auteur pense qu'elle a encore un rôle à tenir pour rétablir les équilibres écologiques. Histoire de la chasse d'hier et d'aujourd'hui et de son difficile rapport avec la protection de la nature.

■ **Calendrier lunaire 2017**, Michel Gros, 2016, 130 p. 8,50 €. Jardiner avec la lune, vivre avec la lune...

■ **CS Studio**, Carin Smuts, Urs Schmid, architectes, Pierre Frey, éd. Actes Sud, 2016, 208 p. 36 €. En Afrique du Sud, Carin Smuts a fait ses premiers pas en architecture en travaillant dans les townships, les quartiers réservés aux Noirs. Elle a ainsi dû utiliser des techniques s'appuyant sur la récupération des matériaux, l'emploi local et l'absence de financement institutionnel. Après la fin de l'apartheid et l'arrivée de Nelson Mandela au pouvoir, la situation s'est un peu améliorée, mais les capitaux restent très majoritairement blancs. Une démarche à partir des besoins des usagers sans volonté de gestes artistiques. Pierre Frey présente leur travail en multipliant les digressions – intéressantes – autour du rôle de l'architecture.

■ **Anthropologie de la décroissance**, Christian Laurut, auto-édition, 2016, 116 p. L'auteur dans un auto-entretien présente sa vision de la décroissance. Mais avec une volonté polémique et un égo qui découragent rapidement le lecteur. Dommage pour quelques apports intéressants noyés dans des réflexions désobligeantes.

■ **Un taxi dans Paris**, François Vaillant, éd. Temps présent, 2016, 224 p. 18,50 €. L'auteur, philosophe, ancien rédacteur en chef d'*Alternatives non violentes*, raconte son expérience de chauffeur de taxi à Paris, un métier très difficilement rentable. De nombreuses anecdotes dont certaines en lien avec la non-violence, la publicité ou les attentats de Paris. Après avoir lu ce livre, vous ne prendrez plus le taxi comme avant (et encore moins les véhicules Uber).

■ **L'amour à trois**, Alain Soral, Eric Zemmour, Alain de Benoist, Nicolas Bonani, éd. Le monde à l'envers, 2016, 72 p., 3 €. Dans ce très court texte, l'auteur nous emmène, non sans humour, dans un "voyage au bout de la droite" à la rencontre de la pensée de ce "troupeau" d'intellectuels qui cherche à brouiller les pistes entre idées de gauche et d'extrême-droite.

■ **A tire d'elles. Femmes, vélo et liberté**, Claude Marthaler, éd. Slatkine, 2016, 250 p., 29 €. Après une intéressante introduction, une trentaine de portraits de femmes d'hier et d'aujourd'hui liées au vélo : championnes, voyageuses, mécanicienne, animatrices d'ateliers d'apprentissage du vélo pour migrantes...

■ **Ces ondes qui nous entourent**, Martin Blank, éd. Ecosociété, 2016, 256 p. 20 €. Les preuves accumulées sur l'effet néfaste des champs électromagnétiques sont claires comme l'étaient celles sur le tabac, le plomb, l'amiante, le DDT, les rayons X... Dans chacun de ces cas, la société a repoussé la mise en œuvre des mesures correctrices, même celles qui étaient à sa portée ! Docteur en chimie physique (université Columbia), l'auteur étudie leurs effets sur la santé et propose des solutions.

■ **Fécondité de la terre et Le visage de la terre**, Ehrenfried Pfeiffer, éd. Actes Sud 2016, 596 p. 29 €. Réédition de deux textes fondateurs d'un pionnier de l'agriculture biodynamique. En 1938 l'auteur constatait déjà la perte de vitalité des sols et présentait une méthode pour y remédier.

■ **Eloge du peu**, Koike Ryunosuke, traduit du japonais par Myriam Dartois-Ako, éd. Picquier, 2016, 144 p. 17 €. "Posséder moins pour s'aimer plus" c'est le message que nous livre ce moine zen qui vit à Tokyo, sous la forme d'un monologue intime, à propos de ses choix réfléchis et des actes qui en découlent dans son quotidien. C'est stimulant, proche de nous, moderne.

Penser avec Fukushima

Dir. Christian Doumet et Michaël Ferrier



Douze auteurs japonais et français, romanciers, journalistes et philosophes ont analysé les perceptions du devenir de Fukushima en termes d'espace, de temps et de représentations scientifiques et artistiques. A travers l'ensemble des publications parcourues, le philosophe Jean-Luc Nancy a dégagé le petit mot qui revient de plus en plus souvent : "après". Un petit mot chargé de prédire l'avenir radieux (ou irradié). L'après-évoque-t-il le temps bref de l'intervention des liquidateurs (quelques minutes), ou le temps long estimé en centaines de millions d'années de demi-vie de particules comme l'uranium 241 ? Michaël Ferrier qui coordonne ce recueil propose de lui substituer le mot "avec". Vivre avec (entre autres) les mutations génétiques que nous constatons déjà. MD

Ed. céciledefaut (compo. Le bord de l'eau), août 2016, 295 p., 24 €.

Boulots de merde, du cireur au trader

Enquête sur l'utilité et la nuisance sociales des métiers

Julien Brygo et Olivier Cyran



Cela s'appelle "petits boulots", travail précaire ou encore "toyotisation" des entreprises. Le point commun ? A l'arrivée, des métiers où l'on est de plus en plus exploités et de plus en plus mal payés. Si cela concerne des métiers dont l'utilité sociale est discutable (distributrices de dépliants publicitaires, employé-es de restauration rapide, cireurs de pompe), mais aussi malheureusement les services indispensables (postières, infirmières...). A travers de longs reportages d'une vingtaine de pages à chaque fois, une série d'enquêtes significatives sur la "merdisation" du travail salarié... ou en auto-entrepreneur, le dernier statut jetable à la mode. En conclusion, Serge Reynaud, un postier marseillais, appelle à la lutte collective. Ceux et celles qui pensent que le phénomène est d'abord un problème de jeunes sans-emploi verront que partout où c'est possible, la marchandisation de nos vies se met en place, avec efficacité. MB.

Ed. La Découverte, 2016, 272 p., 18,50 €

L'élection présidentielle n'aura pas lieu

Anonyme



En 2005, les Français ont voté "non" au traité européen... mais le gouvernement est passé outre. En 2015, les Grecs ont voté en vain "non" aux mesures d'austérité, ce qui a provoqué

cette confiance du ministre de l'Économie allemande : "On ne peut pas laisser des élections changer quoi que ce soit". Le livre commence par un refus des maires de donner leur signature pour la campagne des présidentielles, ce qui fait baisser le nombre des candidats et s'envoler les indécis et les abstentionnistes. Les actions telles que celles des clowns ou les suites de "Nuit debout" perturbent les réunions politiques... et finalement dans un contexte nauséabond, 10 % des personnes seulement se déplacent pour voter, dont une majorité pour mettre des commentaires et voter nul. Un livre qui interroge sur la chute de nos pratiques démocratiques, la place monarchique du président... Et ouvre sur les alternatives que des groupes essaient de promouvoir. Cela donne furieusement envie de passer à autre chose. MB.

Ed. La Découverte, 2016, 112 p., 7,50 €

Libre pour apprendre

Peter Gray



"Les enfants viennent au monde avec la soif d'apprendre et avec d'extraordinaires capacités génétiques d'apprendre". Or, à l'école, les enfants sont placés dans la même situation que des adultes en prison — sauf qu'en prison on passe moins de temps à faire ce que d'autres demandent. L'éducation et le confinement scolaires tuent cette capacité innée d'apprendre. Pour les enfants, le jeu et les classes d'âges hétérogènes sont le fondement des apprentissages sans violence — ce que démontre l'école privée démocratique de Sudbury. D'autre part, la confiance doit revenir au cœur de la parentalité. L'auteur fait bien la différence entre des pédagogies/éducations "noires" et des pédagogies/éducations douces. Dommage qu'il n'envisage pas l'idée selon laquelle l'alternative à l'éducation elle-même permet à la capacité innée d'apprendre de s'exercer. JPL

Actes Sud, traduction Elsa Petit, 2016 (2011), 359 p., 22,50 €.

Permaculture humaine

Bernard Alonso et Cécile Guiochon



La permaculture doit aider à mettre en place des systèmes viables, résilients, en s'inspirant de ce que fait la nature.

Les auteurs insistent sur le fait que les méthodes développées de manière bien détaillée depuis maintenant une trentaine d'années ne se limitent pas à l'agriculture, mais peuvent s'appliquer à toutes nos activités. Après avoir longuement expliqué la démarche qui débouche sur un "design", mot signifiant une planification des différentes phases à mettre en place pour concrétiser un projet, l'ouvrage présente deux grands chapitres : prendre soin de la terre et prendre soin de l'humain. Si jusque là, la démarche est plutôt enthousiasmante, le dernier chapitre laisse sur sa faim : l'humain est limité à ses choix alimentaires ! Le titre de

l'ouvrage est donc un peu trompeur et n'aidera pas à penser la permaculture au-delà de la seule agriculture. La question sociale reste entièrement à défricher. MB.

Illustrations de Marie Quilvin, préface de Jean-Marie Pelt, éd. Ecosociété, 2016, 206 p., 25 €

Le langage des sans-voix

Les bienfaits du militantisme pour la démocratie

Stephen D'Arcy



Voici un livre amené à faire date dans la réflexion sur le militantisme en démocratie. Son auteur tente de renouveler et de dépasser le débat violence/non-violence. Il s'appuie sur d'autres critères pour distinguer le militantisme "sain" du "malsain" : faire avancer la résolution d'un problème, impliquer en premier lieu les personnes affectées par celui-ci, accroître la capacité de la société à s'auto-gouverner de manière démocratique, et à assumer publiquement son action comme "décente" devant la société. Il examine à cette aune des cas concrets de désobéissance civile, de sabotage, de Black Block et même de lutte armée pour examiner dans quel cas celles-ci peuvent être acceptables ou non. Il réfute au passage les conceptions libérale, amoraliste ou de la "diversité des tactiques". Sa réflexion dérangeante devrait ouvrir un large débat dans la sphère militante. GG

Traduction Jonathan Marineau, Ecosociété, 2016, 244 p., 18 €.

Le Papier mâché

Un restaurant-librairie autogéré (1978-1985)

Christian Vaillant



A Nice, un collectif veut expérimenter l'autogestion autour d'un projet concret. Ce sera un restaurant-librairie... Nous sommes dans les années post-68, période de reflux de la militance politique et de multiplication des tentatives de lieux différents. L'auteur élargit la problématique pour bien montrer les débats politiques de l'époque. Qui des difficultés financières ou des conflits internes a entraîné l'autre ? Toujours est-il que le projet tourne court après sept années socialement riches et humainement épuisantes. La publication de rares documents et compte-rendu de réunions montre les nombreuses questions qui animaient le collectif et parfois les difficultés à y répondre. Un débat toujours d'actualité aujourd'hui que ce soit dans les associations ou les coopératives où l'équilibre entre bénévoles et salariés est une difficulté. FV.

Ed. Repas, 2016, 124 p., 12 €



Éloge de l'expérimentation Pour une métamorphose des stratégies révolutionnaires

Michaël Dif

Loin des "grands soirs" et avant-gardes, renouant avec les intuitions du socialisme utopique et du mouvement coopératif, Dif nous appelle à nous réconcilier avec le temps long de la révolution sociale. Dès lors, l'expérimentation dont il fait l'éloge relève autant du "travail sur soi" que de l'engagement collectif, dont il analyse la fructueuse complémentarité, mettant ainsi en lumière — avec sensibilité, clarté et profondeur de vue — une vraie forme de la "convergence des luttes" !

Cet essai, facile à lire, écrit avec style et précision, redonne ainsi son sens politique et émancipateur à une démarche de recherche intime ou de "développement personnel", souvent dédaignée, voire mise au ban des pratiques militantes.

L'ouvrage plaide ensuite pour l'essor des expérimentations collectives dans le champ économique, cruciales pour consolider l'assise sociale d'un autre modèle de société. Autogestion, relocalisation, enchâssement des activités économiques dans le corps social sont au nombre des enjeux analysés. XR

2015, 166 pages, auto-édité. Version imprimée et agrafée à commander à Michaël Dif, 4 Domaine de Cantaloup, 11290 Alairac, chèque de 10 € port inclus). Version électronique PDF gratuite en envoyant un courriel à michaeldif@free.fr.

Refaire le monde du travail Une alternative à l'ubérisation de l'économie

Sandrino Graceffa



Après un tour d'horizon de la situation de l'emploi et de celle de la protection sociale, largement caduque en Europe aujourd'hui, l'auteur propose 4 grandes pistes concrètes de changement : 1 obtenir un droit à l'expérimentation sociale - 2 réconcilier les différentes formes de travail par la création d'un régime européen universel de protection sociale - 3 organiser des coopérations à grande échelle pour accroître la solidarité (projet Bigre) - 4 promouvoir une économie collaborative non prédatrice. Rien à voir avec la machine à spéculation financière dénommée Uber ! Dans la dernière partie du livre, Sandrino Graceffa qui dirige la société mutuelle des artistes, "SMART", retrace le parcours de cette organisation coopérative de travailleurs créée en 1998 en Belgique qui est devenue tête de pont d'un groupe européen actif dans 7 pays, dont la France depuis 2008. L'utopie, ici, prend appui sur une solide pratique. MD

Édit. REPAS, 2016, collection "pratiques utopiques". 104 p. 10 €

Campagnes, l'alternative !

Collectif sous la direction de Bernard Farinelli



22 regards engagés sur les campagnes comme lieu de renouveau et de dynamisme social. Où l'on voit comment les statistiques officielles minorisent l'importance de la ruralité en France, comment les "mythologies négatives" transforment à tort ces territoires en "déserts" (médical, démographique, culturel...). On découvre surtout, décrites parfois dans le détail, de nombreuses alternatives rurales, comme la commune de Voivres dans les Vosges qui se repeuple en développant des projets écologiques innovants, d'autres en créant des espaces de travail partagé, ou encore comment les microfermes se réinventent aujourd'hui. Des débats restent présents, entre partisans du monde paysan et ceux de la nature sauvage comme clés de développement local, ou encore sur le numérique à haut débit comme passage "obligé" pour dynamiser les territoires ruraux. GG

Ed. Libre et solidaire, 2016, 278 p., 19,90 €.

B. D.

Terreur sur le CAC40

Isa



En fait, la vie du patronat français n'est pas une longue route tranquille. Voguant au plus près de l'actualité, la dessinatrice Isa montre comment nos riches dirigeants s'affrontent entre eux, se détestent, craignent les réactions de la population et d'Attac. Laurence Parisot n'a toujours pas digéré de ne plus être la présidente du Medef. Les coachs s'en donnent à cœur joie pour expliquer à ces riches comment être des battants. Loin du monde des Bisounours. Si le rire était côté au CAC40, Isa aurait déjà fait fortune. FV.

Ed. Fluide Glacial, 2016, 56 p. 12 €.

Darwin

T2 : l'origine des espèces

Christian Clot, Fabio Bono



La découverte de fossiles en haute altitude, l'observation des coraux, la variabilité des espèces selon les aires géographiques... tout ceci entraîne chez Darwin, lors d'un voyage autour du monde qui dure cinq ans, la conviction que le monde est âgé de millions d'années et non de quelques milliers comme le prétend la Bible. Conscient du choc que cela va provoquer, il hésite longtemps avant de publier ses découvertes. Une polémique encore présente aujourd'hui puisque certains groupes religieux refusent toujours la théorie de l'évolution. FV.

Ed. Glénat, 2016, 56 p. 15 €.

Les seigneurs de la Terre

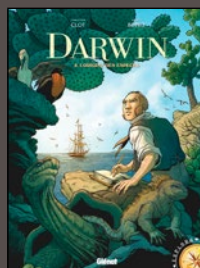
T2 : To bio or not to bio

Fabien Rodhain, Luca Malisan



Florian, brillant avocat, décide de se lancer dans l'agriculture biologique. Son père, gros exploitant drômois refuse de lui passer la ferme quand il apprend que le projet est en bio. Florian va alors suivre le parcours classique, passer un diplôme et trouver une ferme à reprendre en Ardèche. Mais Anne sa femme n'apprécie guère la "simplicité heureuse" et le couple va aller de plus en plus mal, d'autant que les difficultés s'accumulent. Luc le cousin, commercial dans les pesticides et le père ne vont pas les aider. Pas plus que le voisin qui traite quand le vent pousse le nuage toxique chez son jeune voisin. Des difficultés des agriculteurs biologiques à se faire entendre, il y a une quinzaine d'années, doublé d'une saga familiale agitée. MB.

Ed. Glénat, 2016, 48 p. 13,90 €.



La Présidente. T2 : Totalitaire

François Durpaire et Farid Boudjellal



Après le succès du premier tome qui montrait les cent premiers jours de l'accession au pouvoir de Marine Le Pen en 2017, nous retrouvons celle-ci en 2021 à l'approche des élections présidentielles suivantes. Les sondages ne sont pas bons face à un jeune issu de l'immigration qui a lancé le mouvement Fraternité. Mais quand on a le pouvoir, on peut arranger les choses, ce qu'elle fait avec succès... en s'appuyant sur les lois sécuritaires de l'Etat d'urgence votées par le gouvernement actuel. Une dénonciation des idées d'extrême-droite, de la dérive droite actuelle du PS, mais également des possibilités qu'offrent aujourd'hui les nouvelles technologies (objets connectés, géolocalisation par le téléphone portable, internet...). Comme on est plus avancés dans le temps, c'est probablement moins juste que le tome 1, mais cela reste un futur possible effrayant. MB.

Ed. Les Arènes, 2016, 140 p. 20 €

Jeunes

La maraude

Ahmed Kalouaz



Théo qui habite avec sa maman dans un village des Alpes décide de fuir quelques jours pour aller rechercher son père disparu à la suite d'une longue période de chômage. Un ami de la famille a téléphoné pour dire qu'il aurait été entrevu parmi des SDF près de la gare de Grenoble. Suit une longue errance, de squats en hôtels et en jardins publics, occasion de découvrir la vie de Marius, d'Irène, de Carlos... de croiser des humains qui aident discrètement, à titre individuel, et d'autres de façon organisée comme "la camionnette de la maraude". Sa conviction qu'il faut agir vite pour l'en sortir, sinon il sera trop tard, s'en trouve renforcée. Il est dommage que l'adolescent s'exprime dans une langue d'adulte et que le défilé des témoignages — troublants de vérité — lasse à la longue en raison de l'accumulation qui fait décrocher du fil de l'aventure. Le livre reste cependant attachant et chaleureux. Il offre matière à réflexion, c'est un bon documentaire. MD.

Ed. du Rouergue jeunesse, 2016, 106 p. 9,70 €.

Des héros pour la terre Des citoyens qui défendent la planète

Isabelle Collombat, Alain Pilon



Dès 12 ans. Portrait d'hommes et de femmes engagé-es sur le terrain écologique pour la défense des forêts primaires, contre les déchets, contre le nucléaire, pour les éléphants, les

arbres ou les baleines, contre la liaison Lyon-Turin ou l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes... Un tour du monde par petites histoires avec des personnes pas toujours très connues, mais très actives. Instructif pour les petits-es comme pour les grand-es ! FV.

Ed. Actes Sud Junior, 2016, 120 p. 16,50 €

Musique

Viande d'amour

Imbert Imbert



Imbert Imbert est un ovni de la chanson française. Ce révolté de ne pas l'être assez, nous délivre ici son quatrième album et ses chansons sonnent toujours la mélancolie, l'érotisme et la poésie revendicatrice.

Sous couvert de mots parfois crus, mais toujours vifs, Imbert Imbert refuse le monde tel qu'il est et s'aventure sur des chemins détournés pour proposer une alternative musicale et une libération des mots, ces amis inconnus comme il aime à les nommer.

Imbert Imbert, contrebassiste aux multiples pratiques musicales, accouche d'un nouvel album entre tendresse et mal de vivre, incisif comme une déclaration d'amour à la vie. JP.

L'Autre Diffusion, 2016, 12 titres, 43 mn, 13 €

Films

This changes everything

Avi Lewis



Ce film inspiré du bestseller de Naomi Klein "Tout peut changer", rend compte de 7 mouvements de protestation de masse entre 2011 et 2014, du bassin de la Powder River au Montana (contre l'extraction de combustibles fossiles) à la côte sud de l'Inde (contre un projet de centrale électrique au charbon) et jusqu'à Pékin où la population n'en peut plus de vivre 197 jours par an dans un brouillard charbonneux. Ces modifications climatiques sont "un puissant message qui nous est livré dans la langue des incendies, des inondations, des tempêtes et des sécheresses", dit Naomi Klein. L'alternative est simple : changer... ou disparaître. Partout dans le monde naissent des luttes contre l'extraction effrénée des ressources. C'est la force de la protestation des êtres humains les plus pauvres, mais aussi les plus nombreux qui stoppera la gabegie et ouvrira la voie à une transformation sociale radicale. Un film très américain par le style, mais efficace et convaincant. MD

Lewis/Klein production, 1 h 29. Sortie : 2015. (Sortie DVD sept. 2016) Luminor USA/Canada.

Nous avons également reçu... 2/2

Roman

■ **Le chant de la Tamasee**, Ron Rash, éd. Points, 2017, 6,90 €. Une personne se noie dans un parc naturel. Pour récupérer son corps, va-t-on passer outre les règlements de protection ? Ecologistes et sauveteurs s'opposent. Présenté dans le n° 443, maintenant disponible en poche.

■ **Défaite des maîtres et possesseurs**, Vincent Mesage, éd. Points, 2017, 18 €. Ce perturbant roman où des extra-terrestres remettent en cause la place dominante des humains est un vibrant plaidoyer en faveur des animaux. Présenté dans le n° 442, maintenant disponible en poche.

■ **La septième fonction du langage**, Laurent Binet, éd. Livre de Poche, 2016, 480 p. 8,30 €. Sous-titré "qui a tué Roland Barthes", une enquête extrêmement poussée sur les débats autour de la linguistique, mêlant personnages réels et fiction. Agrégé de lettres, l'auteur nous mêle aux conflits qui animent le milieu. Il nous amène progressivement à la force de persuasion des mots et donc aux questions de pouvoir politique. Pédagogique et passionnant.

B. D.

■ **Dans la forêt sombre et mystérieuse**, Winshluss, éd. Gallimard, 2016, 160 p. 18 €. Alors que ses parents foncent pour aller au chevet de la grand-mère, Angelo est oublié sur le bord de la route. Le jeune enfant s'enfonce dans la forêt pour retrouver sa famille. Commence des rencontres plus extraordinaires les unes que les autres dans un univers très agréable à découvrir.

■ **Sauvage ou la sagesse des pierres**, Thomas Gilbert, éd. Vide-Cocagne, 2016, 300 p. 25 €. Lors d'une randonnée, un couple s'égare. Lui meurt foudroyé. Elle se perd dans la nature. Commence une longue errance pour comprendre la nature. L'héroïne qui abandonne l'idée de retrouver son chemin va d'abord se rapprocher du monde animal, puis du monde végétal pour finir immobile et épuisée face au monde minéral. Sommes-nous incapables de survivre aujourd'hui dans un milieu sauvage ?

■ **Notre Amérique, T1 Quitter l'hiver**, Kris et Maël, éd. Futuropolis, 2016, 64 p. 16 €. A la fin de la guerre, en 1918, un bateau allemand est bloqué dans le port de Rouen. Des anarchistes s'en emparent, car il contient des armes qui peuvent servir à la Révolution. Mais tout ne se passe pas comme prévu et la troupe se retrouve au Mexique. Scénario parfois un peu confus.

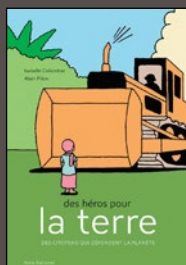
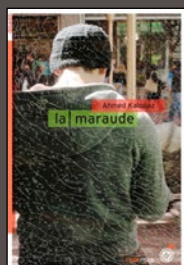
Jeunesse

■ **A l'abri du saule et A l'abri du sapin**, Chloé du Colombier, éd. du Ricochet, 2016, 16 p., 8,5 €. Dès 6 ans. Petits livres cartonnés décrivant la faune qui habite et qui fréquente les arbres.

■ **Trois frères pour un seul trésor**, Annelise Heurtier, Judith Geyfrier, Rue du monde, 2016, 32 p., 16 €. Dès 5 ans. Face à la découverte d'un précieux trésor, trois frères magiciens vont se chamailler pour décider de son usage, et tentent de trancher la question par un concours de tours de magie plus mirobolants les uns que les autres... jusqu'à ce que l'objet de leur désir en soit détruit. Illustrée avec une délicatesse et une légèreté toutes orientales, cette belle fable sur les conflits peut se prêter à de multiples lectures (écologique, non violente, familiale...).

Les livres présentés ici ne sont pas vendus par Silence. Vous pouvez les trouver ou les commander dans n'importe quelle librairie.

Préférez quand c'est possible, les librairies indépendantes.





Quoi de neuf ?



Numéros de janvier mal paginés

Quelques numéros de janvier ont été mal paginés. Si vous en avez reçu un, merci de nous le signaler et nous vous enverrons un numéro correct.

Fukushima, moins d'infos

Après 5 ans et demi de suivi de l'accident de Fukushima, nous avons décidé de réduire l'envergure de nos informations sur le sujet : la chronique mensuelle sera remplacée par des brèves selon l'actualité. La chronologie sur notre site internet est interrompue et renvoie à d'autres sites internet pour ceux et celles qui veulent continuer à suivre le déroulement de la catastrophe plus dans le détail.

Avions non merci

Silence a pris l'initiative depuis plusieurs années de ne plus publier de reportages ayant nécessité de prendre l'avion (à l'exception des résidences de plus de six mois dans un pays). Nous ne sommes pas les seuls à encourager la restriction de l'usage d'un mode de transport extrêmement polluant : dans sa charte, le réseau

Biocoop (400 magasins) refuse également l'importation de produits biologiques transportés par avion.

Nouveaux relais

- Dans le Gard, Pascal Antonanzas, membre des *Ami-es de Silence* et du conseil d'administration de la revue, lance un groupe local à Bessèges.
- Dans la Haute-Vienne, Brig Laugier, déjà active à Paris, lance un groupe à Bellac.

Les adresses sont ci-contre.

Semaine de la presse et des médias à l'école

Cette semaine se tiendra du 20 au 25 mars 2017. Cette 28^e édition a pour thème "D'où vient l'info ?". Comme chaque année, *Silence* fournit gratuitement entre 800 et 1600 exemplaires de la revue au Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information. Celui-ci les distribue ensuite aux documentalistes et/ou enseignants qui en font la demande.

Alternatives en Hérault

Le numéro de janvier 2018 portera sur les alternatives dans le département de l'Hérault. Les reportages se feront durant l'été 2017. C'est donc le moment de nous envoyer des informations sur les initiatives que vous connaissez dans cette région, soit par courrier soit en passant par le formulaire de contact de notre site (revuesilence.net).

Rejoignez un relai local

- > **Alsace - Strasbourg.** Georges Yoram Federmann, tél. : 03 88 25 12 30, federmann.dutriez@wanadoo.fr
- > **Alpes-Maritimes.** Marc Gérenton, mgerenton@free.fr
- > **Ariège et sud Haute-Garonne.** Jean-Claude, tél. : 09 88 66 28 75, jeanclaude.geoffroy@orange.fr
- > **Territoire de Belfort.** Association Belfortaine d'Information sur les Limites à la Croissance, 18, rue de Brasse, 90000 BELFORT, tél. : 03 84 58 18 84
- > **Bretagne.** Alexis Robert, La Guette en Beauvais, 35380 Paimpont, tél. : 02 99 07 87 83
- > **Drôme.** Patricia et Michel Aubart, obarm@laposte.net, tél. : 06 84 51 26 30
- > **Est-Puy-de-Dôme.** Jean-Marc Pineau, 63290 Paslières, pineau.jeanmarc@wanadoo.fr
- > **Gard.** Antonanzas Pascal, 7, rue du Dr Prosper Defau, 30160 Besseges, mploiko36@gmail.com, tél. : 06 04 03 06 42
- > **Haute-Vienne.** Brig Laugier, 25, rue Ledru Rollin, 87300 Bellac
- > **Hérault.** Valérie Cabanne, tél. : 09 51 69 25 21, cabvalerie@yahoo.fr ; Elisa Soursac, tél. : 09 79 10 81 85
- > **Lorraine.** Véronique Valentin, 45 bis, rue de Vayringe, 54000 Nancy, tél. : 03 54 00 60 20, veroniquevalentin@neuf.fr
- > **Mayenne.** Ingrid de Rom, Les Petits Pins, 53480 Saint-Léger, tél. : 02 43 01 21 03
- > **Paris.** Mireille Oria, mireille.oria@wanadoo.fr, tél. : 01 43 57 20 83. Brig Laugier, 40, rue Amelot, 75011 Paris, tél. : 01 80 06 58 26, brig.gisors@gmail.com
- > **Saône-et-Loire.** Michel à Saint-Boil, tél. : 03 85 44 06 40 ; Annabelle à Chalon sur Saône, tél. : 03 85 93 57 54, silence71@orange.fr
- > **Seine-et-Marne.** Pascal Vuillaume c/o Agnes DUCA 8 les parichets 77120 Beauthel, pvuillaume75@gmail.com

Silence, c'est vous aussi...

Venez nous voir les 16 et 17 février !

Vous pouvez venir discuter avec nous lors des expéditions de la revue. Cela se passe un jeudi de 14 h 30 à 20 h 30 et c'est suivi par un repas pris ensemble offert par Silence. Cela se poursuit le vendredi à partir de 9 h 30. Le nouveau numéro vous est aussi offert. **Prochaines expéditions : 16 et 17 mars, 13 et 14 avril, 18 et 19 mai...**

Pour passer une info...

Les prochaines réunions du comité de rédaction se tiendront à **15h30** les mercredis **22 février** (pour le n° d'avril), **22 mars** (pour le n° de mai), **19 avril** (pour le n° de juin)... Vous pouvez proposer des articles à ce comité de rédaction jusqu'au mercredi qui le précède, avant 16 h. Vous pouvez proposer des informations destinées aux pages brèves jusqu'au mercredi qui le suit, avant 12 h. *N'oubliez pas d'indiquer des coordonnées, de préférence avec une adresse postale et pas de numéro de téléphone portable.*

Silence est une revue participative qui existe aussi grâce à vous. Vous pouvez être au choix (multiple) :

Réd'acteur : en écrivant des textes sur les alternatives que vous connaissez autour de chez vous ou que vous avez découvertes en chemin. Vous pouvez soit nous envoyer des informations dessus soit écrire un article avec quelques photos.

Stand'acteur : votre implication dans la visibilité et la diffusion de la revue est essentielle pour l'association. Tenir un stand y contribue ; alors si ça vous tente, à l'occasion d'un événement autour de chez vous (festival, salon, ciné-débat...), contactez l'équipe de Silence.

Relai local : il s'agit de représenter la revue localement et régulièrement, en tenant des stands, en organisant des débats ou des rencontres, en trouvant de nouveaux dépositaires ou abonné-es... en fonction de vos envies !

Don'acteur : Silence est une revue sans pub, sans subvention, et cela lui garantit sa liberté de ton. Pour conforter notre indépendance financière et éditoriale, vos soutiens sont les bienvenus. Il est à noter que l'association ne délivre pas de reçus fiscaux.

Plus d'infos sur : www.revuesilence.net / rubrique : Comment participer

Votre abonnement gratuit ?

Si vous trouvez cinq personnes qui s'abonnent à l'essai pour 6 mois (à 20 €) ou en leur offrant cet abonnement, vous bénéficiez d'un abonnement gratuit d'un an. Envoyez-nous leurs adresses sur papier libre (ainsi que la vôtre) et un chèque de 100 €.

Partenaires



Les finances de Silence sont gérées par des comptes de la société financière La Nef. www.lanef.com



L'électricité des locaux de Silence provient d'Enercoop qui nous garantit une production à partir des énergies renouvelables. www.enercoop.fr



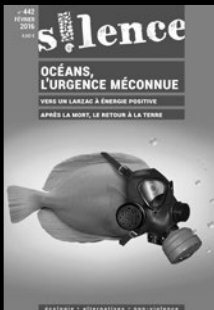
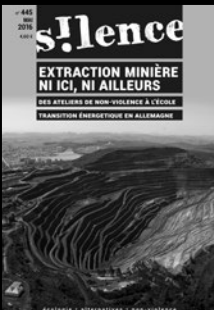
Silence est adhérent du Réseau "Sortir du nucléaire". www.sortirdu nucléaire.org



La revue Silence est imprimée sur papier 100 % recyclé blanchi sans chlore par : Impressions modernes - Z.A. Les Savines, 22, rue M. Seguin, 07502 Guilherand-Granges. Tél. 04 75 44 54 96. www.impressions-modernes.fr

Médias libres

Silence est membre de la Coordination permanente des médias libres. www.medias-libres.org



Affiche



100 dates qui construisent nos luttes féministes aujourd'hui - format 60x84cm - 7 €

Un joyeux panorama qui cherche à donner voix à la variété des approches du féminisme, avec un regard résolument subjectif. Loin d'un inventaire historique, ces dates ont été retenues parce qu'elles nous touchent ou nous inspirent. Chacun-e pourra compléter à sa guise en fonction de ses aspirations et sensibilités propres. Réalisée en collaboration avec plusieurs groupes et organisations féministes.

Frais de port : (métropole, zone europe et suisse) : 2€ de 1 à 3 ex., 4€ de 4 à 9 ex., offerts à partir de 10 ex. Autres pays, nous consulter.

Commandes

Numéros disponibles

- ☐ 416 Les limites des écoquartiers
- ☐ 417 Transition et engagements politiques
- ☐ 418 Sortir de la démesure
- ☐ 422 Décolonisons nos luttes
- ☐ 426 D'autres formes de démocratie
- ☐ 428 La forêt brûle
- ☐ 429 Que vivent nos 75 langues régionales !
- ☐ 431 Soutenir les lanceurs d'alertes
- ☐ 432 Loi Duflot : pour mieux se loger ?
- ☐ 433 Renverser nos manières de penser
- ☐ 434 Militer en beauté
- ☐ 435 Sauver le climat par le bas
- ☐ 437 Energies renouvelables, un virage à prendre
- ☐ 438 Végétarisme, un peu, beaucoup, passionnément

- ☐ 439 Écologie et féminisme : même combat ?
- ☐ 440 Le renouveau de l'Éducation populaire ?
- ☐ 442 Océans, l'urgence méconnue
- ☐ 444 Coopératives, question de taille
- ☐ 445 Extraction minière ni ici, ni ailleurs
- ☐ 448 Tout le monde en selle !
- ☐ 449 Vivre avec la forêt
- ☐ 450 Genre et éducation alternative
- ☐ 451 Handicaps : conquérir son autonomie
- ☐ 453 Travailler moins, et si on essayait ?

Numéros régionaux

- ☐ 414 Ain
- ☐ 419 Picardie
- ☐ 430 Corse
- ☐ 436 La Réunion
- ☐ 441 Aude et Pyrénées-Orientales
- ☐ 447 Seine-et-Marne et Val d'Oise
- ☐ 452 Champagne-Ardenne

Cochez le(s) numéro(s) désiré(s). Faites le total (4,60 € l'exemplaire). Ajoutez les frais de port (pour la France comme pour l'étranger : 2,20 € pour un ex., 4 € pour 2 ex., 5 € pour 3 ex. et plus).

Indiquez le total de votre règlement (ancien(s) numéro(s) + abonnement(s)) :

Livres



L'écologie en 600 dates, 84 p. - 12 €*

A l'occasion de ses 30 ans, la revue *Silence* propose un inventaire en 600 dates, forcément subjectif, de lectures, films, chansons, campagnes militantes et alternatives concrètes, qui ont joué un rôle dans la construction de notre réflexion et d'un nouvel imaginaire collectif.

Manuel de transition, 212 p. - 20 €**

Ce manuel est un peu la "bible de la transition". Rob Hopkins y raconte son parcours, d'abord dans la permaculture, et puis dans ce qui devient le concept de transition. Après plusieurs chapitres consacrés au pic pétrolier et à la crise climatique, l'ouvrage s'attache à comprendre la psychologie du changement et à exploiter la vision positive de l'évolution de la société.

Un écologisme apolitique ? 80 p. - 7 €***

Dans ce court pamphlet, deux militants anglais, P. Chatterton et A. Cutler, proposent une critique constructive de la Transition. Ils soutiennent qu'elle aurait avantage à identifier ses "ennemis" politiques et ainsi renouer avec une approche de confrontation qui caractérise d'ordinaire les mouvements sociaux. Pour les auteur.e.s, il ne faut pas perdre de vue qu'il faut lutter pour qu'adviennent les changements souhaités.

Frais de port : (métropole, zone europe et suisse) : * 4€ / ** 4,5€ / *** 2€. Autres pays et/ou commandes de plusieurs livres, nous consulter. Règlement par chèque à l'ordre de Silence ou par virement automatique.

Je m'abonne à Silence

France métropolitaine

☐ Découverte 1^{er} abonnement 6 n° 20 €

☐ Particulier 1 an 46 €

☐ Bibliothèque, association... 1 an 60 €

☐ Soutien 1 an 60 € et +

☐ Petit futé 2 ans 74 €

☐ Petit budget 1 an 32 €

☐ 5 abonnements Découverte offerts 100 €

Groupés à la même adresse

☐ par 3 ex. 1 an 115 €

☐ par 5 ex. 1 an 173 €

Autres pays et Dom-tom

☐ Découverte 1^{er} abonnement 6 n° 27 €

☐ Particulier 1 an 55 €

☐ Bibliothèque, association... 1 an 68 €

☐ Soutien 1 an 60 € et +

☐ Petit futé 2 ans 85 €

☐ Petit budget 1 an 39 €

Abonnement en ligne : www.revuesilence.net

Total de votre règlement :

Vos coordonnées

(MERCI D'ÉCRIRE EN MAJUSCULES)

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Courriel : _____

☐ Je désire recevoir la s!berlettre mensuelle.

RUM (sera rempli par Silence) : _____

Type de paiement :

Paiement récurrent / répétitif :

☐ 8 € par trimestre (abonnement petit budget)

☐ 11 € par trimestre (abonnement normal)

☐ € par trimestre (abonnement de soutien)

Paiement ponctuel :

☐ € (abonnement - voir tarifs ci-contre)

Débiteur

Nom et prénoms : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Coordonnées du compte bancaire ou postal

IBAN : _____

BIC : _____

**CRÉANCIER :
SILENCE
9, rue Dumenge
69317 LYON Cedex 04
FRANCE
I.C.S. FR82ZZZ545517**

**À retourner à Silence
(adresse ci-contre).
Joindre obligatoirement
un relevé d'identité
bancaire (RIB)
ou postal (RIP).**

Fait à :
Signature :

Le :

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Pour tous renseignements concernant votre prélèvement, adressez-vous à Silence.

Revenir sur nos pas

Zone d'exclusion de Fukushima

Depuis le tsunami et la catastrophe nucléaire de mars 2011, Carlos Ayesta et Guillaume Bression se sont rendus à de nombreuses reprises dans la région de Fukushima et tout particulièrement dans le no man's land qui entoure le site accidenté. De leurs différents séjours sur place résultent six séries photographiques à l'esthétique forte qui mêlent la mise en scène et l'approche documentaire.

"Nous avançons, les yeux rivés sur notre dosimètre : 'C'est donc cela un accident nucléaire'. Six mois plus tard nous avons voulu convertir ce choc initial en un projet artistique personnel. Fukushima no go zone était né. Ce travail photographique au long cours allait durer six ans et nous a conduit à de multiples reprises dans la zone interdite de Fukushima. Il est notre contribution au récit d'une catastrophe historique. L'accident est loin d'être terminé, ni à la centrale, ni parmi les réfugiés du nucléaire. Et nous espérons continuer à témoigner de cette page triste mais également riche de l'histoire de la région de Fukushima".



Série **No man's land**

La barrière anti-vague de la ville d'Odaka à une dizaine de km de la centrale de Fukushima a été complètement emportée par le tsunami. L'eau de mer est passée par dessus ce qui a créé des lacs salés artificiels qui ont englouti les débris du Tsunami. L'eau s'est retirée depuis.



Série **Mauvais rêves**

Cette photographie a été prise dans la ville évacuée de Namie, à une dizaine de km de la centrale. Gravement atteintes par le tremblement de terre, les habitations continuent de s'effondrer au rythme des nouvelles répliques. Aujourd'hui, la ville est coupée en deux selon les niveaux de radioactivité.



Série **Revenir sur nos pas**

Tamotsu Hayakawa est mis en scène chez lui, dans sa maison de Namie.

« Nous sommes des personnes âgées. Si on décidait de rentrer dans la zone interdite où se trouvait notre maison, un hôpital à proximité serait la chose la plus importante pour nous. Même à l'extérieur de la zone interdite où nous sommes réfugiés, je suis obligé de me lever à 5 heures du matin tellement la file d'attente est longue pour voir un médecin. Si les hôpitaux ne rouvrent pas dans la zone, personne ne reviendra. »

Tamotsu Hayakawa



Série **Nature**

Une nature luxuriante et inquiétante, quelques années après la catastrophe, elle recouvre tout, les maisons, les voitures et les routes. Cette série documente les villes abandonnées de Fukushima aux prises avec les plantes grimpantes et les herbes folles. Une nature qui efface progressivement les traces de l'homme. Tomioka-machi, Futaba District, Fukushima Prefecture

Retracing our steps – Fukushima exclusion zone, un livre de Carlos Ayesta et Guillaume Bression, texte de Christian Caujolle. Editeur : Kehrer Verlag. Sortie en janvier 2017.

On peut acheter le livre sur le site des photographes : www.fukushima-nogozone.com.